L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1192 - VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Ets SIRUGUE
votre partenaire alimentation animale vous propose :

Deux rendez-vous à ne pas manquer sur la fin d'année !!

Réservez les **20 et 28 novembre**
(plus d'infos en page 18)

ALLIANCE OR
ETS SIRUGUE S.A.
Partenaire de vos ambitions

Sommaire



Dossier spécial Moissonneuses batteuses *(1ère partie)* p.22-25
- Bien chausser ses machines.
- La technologie hybride fait débat
- Les nouveautés

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Ferme Côte d'Or à la Foire de Dijon: Un rendez-vous définitivement incontournable

P 07 **Actualités** Nièvre
Le ministre Michel Sapin à Château-Chinon: Des emplois d'avenir, en zones rurales aussi…

P 11 **Actualités** Yonne
Saint-Bris-le-Vineux: Les vins du Grand Auxerrois récoltent 56 médailles

P 13 **Actualités** Bourgogne
Steaks hachés Charolais de Bourgogne: Du local dans l'assiette et bien plus encore...

P 15 **Actualités** France
Crédit d'impôt Compétitivité: Les agriculteurs également concernés

P 17 **Vie syndicale**
FDSEA 89: Conseil décentralisé parisien

P 19 **Viticulture**
Droits de plantation: La Bourgogne à l'assaut de la forteresse bruxelloise

Encarts: - Catalogue Agram (sur certains cantons)
- Mailing Promodis - Sureau Agriculture (sur certains cantons)

Foncier agricole

JA en première ligne



Pour la troisième année consécutive, JA vient d'organiser la semaine nationale de la préservation du foncier agricole, du 5 au 11 novembre. Une semaine relayée largement et activement dans les départements, dont l'Yonne et la Nièvre. Au-delà du constat, toujours calamiteux, JA se veut constructif et porteur de solutions. En optimisant et en confortant les outils existants, en ramenant aussi la problématique du foncier agricole au plus près des enjeux de demain : «*Manger ou construire, il faut choisir !*». A raison d'une perte équivalente à un département tous les sept ans, dans certaines zones le béton et le bitume poussent plus vite que le blé. Pour l'installation la cause est vitale et les représentants des jeunes agriculteurs ne sont pas près de dire «laisse béton !». Pages 3, 9 et 10.





l'Agenda

Côte d'Or

Marché fermier de Noël

Le Réseau Bienvenue à la Ferme organise son traditionnel marché de Noël de la Maison de l'Agriculture le jeudi 6 décembre de 10h30 à 17 heures.

Assemblées cantonales du GDS

Voici les premières dates à retenir : Pouilly-en-Auxois : lundi 19 novembre à 9h30 à la salle polyvalente de Pouilly. Sombernon : lundi 19 novembre à 14h30 à la salle des fêtes d'Aubigny. Bligny-sur-Ouche : mardi 20 novembre à 9h30 à la salle de Thorey-sur-Ouche. Arnay-le-Duc: mardi 20 novembre à 14h15 à la salle des fêtes de Jouey. Aignay-le-Duc : mercredi 20 novembreà 20 heures à la salle des fêtes de Mauvilly. Recey-sur-Ource : mercredi 21 novembre à 14h30 à la salle du foyer rural de Recey. Châtillon/Laignes/Montigny : jeudi 22 novembreà 9h30 à la salle de la mairie de Belan
A l'ordre du jour : Activités et bilan financier, bilan sanitaire, détail des mesures concernant les prophylaxie 2012-2013, cotisations et tarifs de prophylaxie, fond de mutualisation sanitaire (FMS), bilan IBR départemental et cantonal, point de situation sur la maladie de Schmallenberg, point sur les autres actions du GDS (BVD, lutte contre les campagnols, formation…), questions diverses. A l'issue, les différents représentants répondront à vos questions traitant de thèmes qui n'auraient pas été abordés dans l'ordre du jour. Compte tenu des nouvelles modalités de gestion de la tuberculose, votre présence est indispensable.

Porte-ouverte du réseau de fermes DEPHY écophyto 2018

Une dizaine de fermes du département font partie du réseau DEPHY écophyto 2018. L'une d'elle ouvre ses portes, lundi 26 novembre à Epernay-sous-Gevrey, de 9h30 à 12 heures, chez Ghislain Garnier. Renseignements : Arnaud Pillier (Chambre d'agriculture) au 06 87 76 30 98.

Cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine

L'office de tourisme du Pays de Saint-Seine propose une exposition souvenir avec la reproduction de plus d'une centaine de cartes postales anciennes du canton de Saint-Seine-l'Abbaye. Cette exposition se déroule à l'office de Tourisme du 26 octobre au 11 novembre.

Vente aux enchères des Vins de Beaune

Dimanche 18 novembre se déroulera la 152ème vente aux enchères des Vins des Hospices de Beaune. Cette célèbre opération de charité commencera à 14h30 aux Halles, place de l'Hôtel-Dieu. 512 pièces seront à la vente.

Nièvre

Foires-concours Calendrier

Les prochaines foires-concours non reconnues de la Nièvre sont prévues à La Nocle Maulaix le 17 novembre et à Luzy les 23 et 24 novembre.

La Nocle Maulaix Foire-concours

La commune de La Nocle Maulaix organise sa traditionnelle foire-concours primée aux veaux, ce samedi 17 novembre après-midi. Les catégories retenues sont les mâles inscrits, les mâles non inscrits, les génisses d'élevage et les taureaux de 18 mois. Les animaux doivent provenir d'élevages qualifiés IBR A ou B et avoir subi une prise de sang. De nombreux prix récompenseront les éleveurs.
Contact: mairie de La Nocle Maulaix au 03 86 30 84 13.

Yonne

Formations Certiphyto

La FDSEA de l'Yonne organise en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre, plusieurs sessions gratuites, de formation Certiphyto sur 2 journées :
Certiphyto Polyculture / Elevage : jeudi 22 et lundi 26 novembre (1ère session) ; vendredis 7 et 14 décembre (2e session)
Certiphyto Viticulture : vendredi 30 novembre et jeudi 6 décembre
Le plus de ces formations : une approche globale de la réglementation sur les phytosanitaires basée sur des supports variés et animée par des quizz pour évaluer l'évolution de vos connaissances au cours des 2 jours
Renseignements : secrétariat FDSEA - Tél 03 86 49 48 10 - Fax 01 56 72 57 31 - Mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr

Salon du commerce équitable à Auxerre

Vous souhaitez un commerce plus juste pour les artisans et paysans ? Plus solidaire entre le Nord et le Sud? Rendez-vous au 7e salon du Commerce Equitable samedi 17 et dimanche 18 novembre à Auxerre, de 10 h à 18 h, Résidences Jeunes de l'Yonne (à côté de la salle Vaulabelle). Exposition, vente de produits artisanaux et alimentaires… Café débat à 15h30 le samedi autour du thème « commerce équitable et distribution »

Maîtriser ses dépenses d'énergie

A l'initiative des délégués MSA de l'échelon local de Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne, Courson les Carrières et Vermenton, une conférence suivie d'un débat, sur le thème « Maîtriser vos dépenses et réduire l'impact environnemental » est organisée jeudi 22 novembre, à partir de 18h00, à la Salle des Fêtes de Courson-les-Carrières.
Ouverte à tous, cette conférence sera animée par un conseiller info énergie de l'ADIL de l'Yonne, avec le témoignage d'un artisan. Renseignements au : 06 20 93 39 17

L'impact des réformes fiscales en cours. Conférence

A l'occasion de l'inauguration de sa Banque d'Affaires Régionale, la caisse de Crédit Agricole de Champagne Bourgogne organise une conférence à l'attention des dirigeants d'entreprises, sur le thème de « L'impact des réformes fiscales en cours », jeudi 22 novembre, à 18h30, sur le site du Crédit Agricole, Salle Vézelay, rue Louise Weiss à Auxerre

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc.

FINANCEMENT EXCEPTIONNEL



COMMANDEZ VOTRE DRAINAGE
Avant le 15 décembre 2012
Crédit 10 campagnes à 0%*
1ère échéance en décembre 2013
+ relevé topographique OFFERT pour toute commande
*A partir de 15ha. Sous réserves d'acceptation du crédit
Contactez Alain TROUSSARD 06 07 78 11 95
GIRARD MAITR'O
55 années d'expérience
Tel. 03 80 52 13 32
Fax 03 80 52 55 63
21- Gevrey Chambertin

installation

PRI info

Côte d'Or

Le Point Info Transmission vous accompagne

Le Point Info Transmission Association est l'un des premiers contacts à avoir pour préparer son projet de transmission, cessation et recherche d'associé. Il possible de prendre rendez vous sans aucun engagement par la suite et permet de lister les principales étapes, les interlocuteurs et le planning de votre projet. Parce que c'est une étape clé dans la carrière d'un exploitant, il est nécessaire d'anticiper 5 à 10 avant l'arrêt d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Saône et Loire

Candidats à l'installation en élevage volaille de Bresse et caprin

Candidat âge de 28 ans, originaire de l'Ain en recherche d'une exploitation pour développer une activité de production et vente directe. Expérimenté et diplômé (BTSA production animale) et formation volaille de Bresse, il est passionné par ces productions. Il recherche une exploitation de 15 Ha minimum en zone AOC. Contactez Gaël Pellenz (Chambre d'Agriculture) au 03 85 29 57 33 qui vous mettra en relation avec le candidat.

Yonne

Le Point Info Installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Apecita Permanence le 28 novembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 28 novembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Réussissez la transmission de votre exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème « Réussissez la transmission de votre exploitation ». Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions « conseil d'entreprise » à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Région

La MSA et RCF font le point sur les retraites

Comment est organisé notre système de retraites ? Qu'en est-il de son financement, de la durée de cotisation, des enjeux et perspectives d'avenir ? Quels sont les impacts des différentes réformes des retraites ? Comment être bien informé sur vos droits à la retraite ?
Du 19 au 24 novembre, RCF et la MSA vous proposent toute une série de rendez-vous pour décrypter notre système de retraites.
L'émission « Grand format » (55 minutes) diffusée le samedi 24 novembre de 16h à 17h sera consacrée à l'organisation du système de retraites en France : quels enjeux, évolutions et perspectives ? Quel est l'état de nos retraites aujourd'hui ? Quels sont les enjeux et les perspectives pour les générations futures ?
Tous les jours (à 7h27 et 13h57) dans la chronique « Paroles d'expert » les spécialistes de la MSA aideront à mieux comprendre les retraites en pratique. Ils vous informent sur vos droits et vous font profiter de leurs conseils.
Au programme : l'information retraite, comment bien préparer sa retraite, la retraite anticipée pour carrière longue, la retraite anticipée pour raisons de santé, le cumul emploi retraite.
Plus d'informations : www.msa-bourgogne.fr
Fréquences RCF
21 - Côte d'Or
Arnay-le-Duc/Saulieu: 98.5 - Beaune: 102.0- Châtillon-sur-Seine: 106.6 - Dijon : 88.3 - Montbard: 104.3
58 – Nièvre
Château-Chinon: 96.8 - Clamecy: 89.0 - Cosne: 103.8 - Nevers: 89.2
71 – Saône et Loire
Chalon-sur-Saône: 88.3 - Mâcon : 95.1
89 – Yonne
Avallon: 89.0

Préservation du foncier agricole

Manger ou construire… il faut choisir !

Pour la troisième année consécutive, Jeunes Agriculteurs (JA) organise sa semaine nationale de la préservation du foncier agricole.

La question du foncier agricole est préoccupante pour notre agriculture. Elle l'est encore plus pour la future génération de jeunes agriculteurs qui risque de ne plus y avoir accès si l'artificialisation des terres agricoles n'est pas rapidement stoppée.
Confrontée aux conflits d'utilisation (surfaces consacrées aux loisirs, aux commerces ou aux besoins résidentiels), la terre devient un bien rare et précieux pour les agriculteurs. Accéder à ce bien est de plus en plus difficile et complexe pour les jeunes alors qu'il s'agit de leur principal outil de travail.
Une prise de conscience nécessaire de préserver les terres agricoles émerge petit à petit autant au niveau de la société civile que des acteurs politiques. Cependant, elle n'est pas encore suivie de faits réels, elle reste donc insuffisante pour engendrer de véritables avancées en la matière.

Des outils à développer

Des outils existent, il faut les utiliser, les développer et leurs donner plus de poids pour freiner réellement la consommation de foncier agricole.
La profession a obtenu la mise en place d'outils dans le cadre de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de juillet 2010. Ces outils ne sont qu'un premier pas, un début de prise de conscience.
JA souhaite aller plus loin car il devient urgent de freiner et même de stopper la consommation de terres agricoles :
• L'observatoire de la consommation du foncier agricole doit voir le jour et rendre public ses constats.
A l'heure actuelle, l'observatoire ne s'est toujours pas réuni et nous n'avons pas de dispositifs qui nous permettent d'avoir des données précises sur la consommation de foncier agricole.
• Les Commissions Départementales de la Consommation de l'Espace Agricole (CDCEA) doivent être le lieu de coordination territoriale des différentes décisions impactant la consommation du foncier, elles doivent pour cela pouvoir rendre un avis conforme. Il faut également revoir la composition des CDCEA ultramarines sur le même schéma que les CDCEA métropolitaines ;
• Rendre la taxe sur le changement de destination des terres agricoles plus dissuasive pour lutter contre leur disparition.
JA a obtenu en juillet 2010, dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, la mise en place d'une taxe sur le changement de destination des terres agricoles.
Toutes les terres agricoles qui deviennent constructibles sont taxées lors de leur première vente. Cependant on constate que les taux appliqués sont bien trop faibles pour être dissuasifs.

Des jeunes agriculteurs bourguignons qui se bougent pour les futures installations d'agriculteurs

Les Jeunes Agriculteurs de Bourgogne se sont fait entendre, aussi bien en Côte d'Or lors de la conférence d'ouverture de la ferme auberge, que dans la Nièvre par une manifestation contre l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol, ou encore dans l'Yonne par le labour et le semis de près de cinq hectares de terre dans une zone commerciale.
Afin de continuer à sensibiliser les élus et le grand public, les JA de la Nièvre et de l'Yonne ont également choisi d'adresser cette année un courrier aux élus (maires, sénateurs, députés, présidents de conseil général et présidents de communauté de communes) accompagné d'une petite enveloppe de terre. Cette terre est présentée comme un cadeau qui dans quelques années, sera un bien rare et précieux si les décideurs politiques ne mettent pas en œuvre de véritables mesures pour freiner la perte du foncier agricole.
Il est essentiel que l'ensemble des citoyens prenne conscience que le foncier agricole est nécessaire à la production de leur alimentation et qu'il faut absolument préserver l'outil de travail des agriculteurs.

Les Jeunes Agriculteurs de Bourgogne vous donnent rendez-vous en 2013 !

l'infoàsuivre

Droits de plantation

Un Côte d'Orien à l'origine d'une pétition nationale



Benoît Lahaye, viticulteur à Pommard, fait partie du réseau JA21. Cet été, le jeune côte d'orien a participé à un groupe de travail «viti-JA» au niveau national. «*Nous avons souhaité nous mobiliser contre la libération des droits de plantation*» signale Benoît Lahaye, «*au départ, nous avions envisagé de lancer une pétition par système de cartes postales. Dacian Ciolos aurait directement reçu les courriers. Malheureusement, le budget nécessaire était trop élevé et les délais trop restreints. Nous avons donc opté pour une pétition sur internet*». En tapant le lien : www.petitions24.net/sauvez_david, l'internaute a la possibilité de rejoindre les 3 036 signataires de la pétition (chiffres de mardi, 17h30). «*La démarche prend une minute, il faut juste rentrer vos coordonnées et valider la pétition par retour de mail*» explique Benoît Lahaye, «*vous pouvez le faire jusqu'à la fin de l'année. On espère qu'un maximum de personnes nous rejoindront, sur cette démarche de pétition mais aussi lors de notre manifestation prévue le 11 décembre*».

AURÉLIEN GENEST

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

enbref

Observatoire des prix La FNB n'est pas prête «à avaler la couleuvre»

Sur 100 euros de dépenses alimentaires, moins de 8 reviennent actuellement à l'agriculture, 11 euros aux industries agroalimentaires, 21 euros au commerce. Telles sont les conclusions du rapport de l'Observatoire des prix et des marges présenté le 13 novembre par son président, Philippe Chalmin. Ce rapport montre que l'importance des marges par rayon est davantage due au frais du rayon qu'à ce qui se passe en amont. Les rayons en libre service, à plus faibles charges dégagent la plus forte marge (ex : la volaille). Marge négative en revanche pour la boucherie, parce que les charges de main-d'œuvre notamment, rapportées au chiffre d'affaires sont élevées. Ces résultats sont contestés par la FNB (Fédération nationale bovine) et par la FNPF (Fédération nationale des producteurs de fruits). Dans un communiqué, la FNB s'étonne «*d'une marge nette négative en rayon boucherie des GMS, évaluée à -1,9% du chiffre d'affaires*» et s'interroge «*les centrales d'achat de la grande distribution, après avoir pendant des années refusé de présenter leurs comptes, n'ont-elles pas oublié ou masqué les vrais bénéfices dans les données qu'elles ont communiquées à FranceAgriMer, un organisme qui n'a de fait aucun moyen de vérifier de tels chiffrages ?*». La FNB insiste sur le fait que les entreprises d'aval «*ne sont pas confrontées à la hausse de leurs coûts en matières premières pour la bonne raison que la hausse des coûts de production en élevage n'est toujours pas prise en compte par la filière dans le prix d'achat aux éleveurs*».

Volailles Un plan stratégique pour la filière en 2013

Le ministre de l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, a annoncé lors de l'assemblée générale de la Confédération française de l'aviculture (CFA) qu'au premier semestre 2013 «*des mesures très fortes encadreront un plan stratégique pour l'avenir de la filière avicole*». Les travaux porteront notamment sur la répartition de la valeur ajoutée, les relations commerciales au sein de la filière et le développement d'une performance économique et écologique des exploitations.

Viande bovine La FNB déplore l'attitude de Coop de France et de la FFCB

La Fédération nationale bovine considère qu'un certain nombre d'opérateurs privés comme coopératifs militent pour une baisse du prix des broutards. «*Une telle attitude ne peut que donner raison aux éleveurs qui s'interrogent sur la stratégie d'une large part de ces opérateurs, plus préoccupés par le volume que par la valeur du produit (…) et la recherche active de nouveaux marchés porteurs pour les éleveurs*» souligne la FNB dans un communiqué. Elle met en garde «*sur les conséquencesde signaux négatifs quant aux perspectives de marché et de rentabilité, alors que le renouvellement des générations et la modernisation imposent d'investir pour être présent demain*». Actuellement, la production française de bovins maigres finis est en déclin, notre pays a perdu 200 000 vaches allaitantes.

clind'œil



Ferme Côte d'Or

Un rendez-vous définitivement incontournable

L'agriculture a montré un très beau visage à la foire gastronomique de Dijon. Les visiteurs se sont montrés nombreux malgré les vacances scolaires.

« La ferme Côte d'Or fait partie du paysage de la foire gastronomique, comme l'était autrefois la Saint-Martin. Aujourd'hui, on vient à la foire, on vient à la ferme» se réjouit Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture. Cette cinquième édition est encore une réussite. *«Énormément de jeunes et de familles... Ce nouveau rendez-vous a fait un carton, les échos que nous avons sont tous positifs»* souligne Marc Frot, président de la commission agriculture du Conseil général. La ferme Côte d'Or était beaucoup plus ludique que les précédentes années et les visiteurs ont apprécié.

AURÉLIEN GENEST



crédit photo Philippe Gillet, Conseil général de la Côte-d'Or)

Le défilé des animaux de la ferme, dimanche après-midi.



Les officiels lors de l'inauguration.



Un jeu vidéo avec un tracteur... toutes les idées sont bonnes pour attirer les jeunes.



Dessins d'animaux et reconnaissance de graines, sur le stand de l'Ecole en herbe.





Dégustation de viande charolaise bio.



▲ Le stand de la FDSEA a communiqué sur les métiers de l'agriculture.

▶ De superbes et non moins délicieux gâteaux «Ferme Côte d'Or» étaient proposés par Benoît Méot, adhérent au réseau Bienvenue à la ferme et agriculteur-chocolatier à Sacquenay dans le canton de Selongey.

◀ Sur l'espace bovins avec Cyril Bret (Bure-les-Templiers) et Alexis Magnière (Chazeuil).



▶ Découverte de la traite sur une vache très.... docile.



Conférence départementale

La relève? Parlons-en…

La Chambre d'agriculture et le Conseil général de Côte d'Or ont tenu leur traditionnelle conférence départementale. Le renouvellement des générations était à l'ordre du jour.



Marc Frot, François Sauvadet, Dominique Chambrette et Aurélien Viellard, jeudi 8 novembre à Dijon.

«La présence, demain, d'une agriculture vivante est l'un des enjeux les plus importants» annonce d'emblée François Sauvadet. «*Nous ne désarmerons pas sur la politique de l'installation, contrairement à ce qui a été fait au niveau national*» enchaîne le président du Conseil général de la Côte d'Or. Cette introduction ne déplait évidemment pas à Aurélien Viellard, le président des Jeunes agriculteurs, qui rebondit sur ces propos : «*Les modalités de financement doivent être plus souples et adaptées à chacun. Il ne faut surtout pas baisser la DJA comme il en a été question il y a quelques semaines. Les investissements en agriculture sont de plus en plus importants : les prêts à taux bonifiés doivent être variables et en fonction des capitaux engagés. Il faut absolument que l'enveloppe budgétaire soit plus large. Sinon, nous aurons du mal à maintenir l'installation*». Une réflexion sur la création d'un fonds de cautionnement est demandée à François Sauvadet : «*il n'est pas simple de reprendre une exploitation quand il y a 400 ou 500 000 euros de capitaux. Une proposition concernant un fonds de cautionnement a été récemment formulée dans un rapport d'orientation national. Réétudiez -là monsieur Sauvadet, ce serait une étape supplémentaire pour l'aide à l'installation*».

Clin d'œil aux hors cadres familiaux

Aurélien Viellard souhaite atteindre le plus vite possible l'objectif «*un départ, un remplaçant*». Le successeur d'Antoine Daurelle évoque alors les hors cadres familiaux : «*ils vont être de plus en plus nombreux à nous rejoindre. La plupart a déjà eu une activité extérieure, ils sont là pour apporter de l'innovation. Ils ont une ouverture d'esprit un peu différente et n'ont pas forcément la tête dans le guidon. Tout cela est positif*». Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, approuve cette ouverture et rappelle qu'un jeune installé sur deux, dans 30 ans, ne viendra pas du milieu agricole. Aurélien Viellard veut davantage d'outils de développement dans le prochain accord-cadre avec le Conseil général : «*les hors cadres familiaux ont souvent des structures atypiques, comme Frédéric Marcouyoux, spécialisés dans les escargots. Tout n'est pas simple pour lui (voir encadré). Le nombre d'installations pourrait augmenter si les jeunes étaient mieux accompagnés*».

Salariés et foncier

Augmenter le nombre d'actifs agricoles passe également par le salariat. Pour le développer, le président des Jeunes agriculteurs souhaiterait une meilleure anticipation des cédants avant leur départ en retraite. «*Les futurs repreneurs pourraient être embauchés plusieurs années avant ce départ en retraite, ce serait une sorte d'emploi tremplin pour eux*» explique Aurélien Viellard. Les établissements scolaires auraient aussi leur rôle à jouer en développant davantage les formations et la promotion du salariat agricole. Enfin, pour renouveler les générations, il faut bien entendu du foncier disponible. «*Nous sensibilisons une nouvelle fois les collectivités et les grandes villes pour qu'elles différencient bien le foncier agricole du foncier urbanisable*» insiste Aurélien Viellard. Ce dernier fait part du souhait des JA à s'investir encore plus dans le prochain accord-cadre : «*Nous avons toute notre place dans les décisions et nous souhaitons que le relationnel agriculture-collectivités se développe encore plus*». Après avoir lui aussi salué le partenariat avec le Conseil général (15 millions d'euros sur cinq ans), Dominique Chambrette a mis en avant la volonté de la Chambre d'accompagner les transmissions de «*toutes les agricultures*» : «*pour transmettre une exploitation, nous avons besoin de toutes les organisations professionnelles agricoles et notamment les banques. Une bonne transmission tient sur la volonté des hommes et des équipes qu'ils ont autour d'eux*».

AURÉLIEN GENEST



Pour le président des JA21 ▶ les modalités de fonctionnement doivent être souples et adaptées à chacun

▶ Semur et Sombernon, des cantons «jeunes»

Gilles Monnet (Chambre d'agriculture) a présenté un panorama chiffré des cantons côte d'oriens. Proportion de jeunes : Semur et Sombernon sont les seuls cantons où les moins de 35 ans dépassent 20%. A l'inverse, Précy et Pontailler sont les seuls où ils représentent moins de 10%. Proportion d'anciens : Gevrey, Pontailler et Auxonne sont les trois cantons où les plus de 50 ans dépassent la moitié des agriculteurs. Nombre d'installations : Les cantons qui ont le plus installé entre 2007 et 2011 sont ceux de Nolay, Beaune et Nuits (entre 21 et 39 installations chacun). A l'inverse, il y a eu moins de cinq installations à Montigny-sur-Aube, Recey, Grancey et Pontailler. Nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 : la baisse moyenne du département est de 20%. Onze cantons dépassent les 25% : Arnay, Liernais, Précy, Venarey, Sombernon, Aignay, Selongey, Pontailler, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Seurre.

▶ En bref

«Je cherche un demi-hectare depuis deux ans»



Deux jeunes récemment installés sont venus témoigner : Arnaud Chauve (cadre familial, Puits) et Frédéric Marcouyoux (hors cadre familial, Vernot). L'installation s'est plus difficilement passée pour le second cité, qui s'est lancé dans un élevage d'escargots : «*Je suis hors-cadre familial, j'ai créé une entreprise et je travaille dans une micro-filière. Cela représente trois chances mais aussi trois handicaps ! L'accès au foncier est difficile. Depuis deux ans, je suis à la recherche d'une parcelle d'un demi-hectare, voire d'un hectare. Je ne trouve pas, alors qu'il y a pourtant plusieurs parcelles délaissées dans ma commune. L'aspect économique n'est pas facile non plus : quand on créé une entreprise, les investissements personnels sont importants*».





Dijon Céréales

S'installer en Ukraine... Et pourquoi pas ?

Elle en ferait rêver plus d'un. Toute noire, sans cailloux et très fertile, la terre ukrainienne part en poussière quand on la travaille et n'use pas le matériel. Plusieurs agriculteurs français ont déjà tenté l'aventure. Certains se sont cassé les dents, d'autres ont réussi, comme cet adhérent de Dijon Céréales venu témoigner au palais des Congrès de Dijon.



Jean-Paul Kihm, ici à gauche, exploite plus de 7 700 ha en Ukraine. A droite : Pierre Begoc, directeur général d'Agritel International.

Pas le moindre chuchotement dans la salle. Les adhérents du *«Club Marchés»* de Dijon Céréales n'avaient d'oreilles que pour lui. Durant presque une heure, Jean-Paul Kihm a raconté son incroyable parcours. En 2003, cet adhérent de Dijon Céréales participe à un voyage en Ukraine organisé par la coopérative. Moins de dix ans plus tard, l'homme de 46 ans y exploite 2 650 ha de blé, 1 999 ha de tournesol, 1 542 ha de colza d'hiver et 1 104 ha d'orge de printemps, en compagnie de quatre associés et 31 salariés. Ses surfaces en colza de printemps (153 ha), blé de printemps (173 ha) et jachères (154 ha) paraitraient presque ridicules. Les rendements sont loin d'être fantastiques (44q/ha en blé, 31 q/ha en orge de printemps, 20q/ha en colza) mais la marge de manœuvre reste considérable d'un point de vue technique. Les résultats 2009 ont été comparés à ceux de l'exploitation française de Jean-Paul Kihm (700 ha en Haute-Marne qu'il possède encore). En Ukraine, il n'y a pas d'aides et le produit de vente est presque moitié moins élevé. Les charges opérationnelles et de structures sont en revanche quatre fois moins importantes... Le résultat ukrainien atteint 110€/ha quand le résultat français n'est que de -37€/ha en 2009. L'année suivante, 377€/ha étaient enregistrés en Ukraine.

Une organisation sans faille

Le *«désir d'entreprendre»* était la principale motivation de cet adhérent de Dijon Céréales pour rejoindre l'ancien *«grenier à blé»* de l'ex-URSS. Des forces et du courage, il en a fallu en 2006 pour affronter l'inconnu et s'intégrer au contexte local. En Ukraine, les investisseurs étrangers peuvent louer des surfaces mais pas les acheter. La première acquisition, de l'ordre de 3 600 hectares, est la propriété de 800 Ukrainiens.... L'administratif a été *«un boulot monstre»*. Une personne travaille même à plein temps sur les contrats de terre, par ailleurs trois fois moins chers qu'en France. A leur arrivée, les agriculteurs français ont du *«retaper»* des bâtiments en ruine et défricher des terres locales pour commencer leur activité. Aujourd'hui, un travail considérable est nécessaire pour pallier l'absence d'encadrement techniques (instituts, coopératives, références...). Une organisation sans faille est exigée face au manque de semences de qualité et aux difficultés d'approvisionnement en engrais. Les pièces mécaniques sont changées un peu comme en aviation : *«quand elles ont un certain nombre d'heures, on change systématiquement. Si on attend que ça casse, on est mal vu les délais de livraisons»* indique Jean-Paul Kihm. Les tours de plaine sont impossibles à réaliser avec ces 8 000 hectares : un système de contrôle aérien est actuellement étudié en utilisant la réflectance du couvert de la culture. En Ukraine, beaucoup de routes sont en terre et la notion de logistique est très importante. Contrairement aux idées reçues, l'administration est omniprésente. Malheureusement, il en est de même pour la corruption.

Un voyage au printemps

Pour Jean-Paul Kihm, cette épopée ukrainienne est une affaire *«qui roule»*, sous réserve de rester un bon gestionnaire et de ne rien laisser au hasard : *«il faut rester humble face à un pays encore incertain et être très présent sur place. Nous sommes quatre à nous relayer tous les quinze jours en allant là-bas»*.

Incertitudes sur la Pac

En fin de réunion, le directeur terrain de Dijon Céréales, Pascal Demay, a accueilli Patrice Auguste (AGPB) pour une présentation sur la prochaine Politique agricole commune. De nombreuses incertitudes subsistent sur le budget Pac et une réduction du montant des aides Pac, dans leur globalité, a été jugée *«probable»* par l'intervenant.

Pour le directeur général Pierre Guez, cette expérience pourrait donner des idées à une poignée d'agriculteurs. Les adhérents du club Matif se verront proposer un voyage en Ukraine au printemps prochain. Un club de réflexion sera prochainement constitué pour étudier cette implantation au niveau des pays de l'Est. Les caractéristiques agricoles de l'Ukraine, mais aussi de la Russie et du Kazakhstan ont été présentées lors de cette conférence par Pierre Begoc, le directeur général d'Agritel International, société spécialisée dans la découverte ukrainienne.

AURÉLIEN GENEST

GAEC des Ouches à Chaume les Baigneux

« *Nous sommes passés de la traite arrière au robot VMS DeLaval dans la même journée* »



Alexis Chapuis commercial à la sarl Chapuis frères, et Pascale Baroche.

«*Pour rien au monde, je ne ferais marche arrière*» Cinq semaines après la mise en route des deux VMS DeLaval, c'est un véritable cri du cœur poussé par Pascale Baroche du GAEC des Ouches. Pascale Baroche était «*responsable*», avec l'aide d'Emmanuel, des deux traites quotidiennes du troupeau Holstein de quatre vingt vaches à fort potentiel (11000l de moyenne au contrôle laitier pour un quota de 825000l). Avec les années, quelques ennuis de santé ont poussé la réflexion du changement de la salle de traite arrière 2x8 DeLaval. Le GAEC a investi dans deux robots VMS, toujours en DeLaval, avec l'objectif de monter le troupeau à cent vaches. Le lait est la seule production de l'exploitation, les céréales sont auto-consommées.

«*Nous sommes des producteurs de lait spécialisés, et nous voulions continuer de travailler avec des spécialistes de la traite : les établissements Chapuis que nous connaissons bien, ont toujours su anticiper le progrès et disposent aujourd'hui à tous les niveaux, d'une équipe jeune, motivée et formée au robot, qui s'appuie sur l'expérience de cadres expérimentés qui savent transmettre la notion de responsabilité et de service efficace. De plus, il n'était pas question d'abandonner la* ***qualité de traite*** *historique du système DeLaval offerte par l'ensemble : des manchons Harmony, pulsateur électronique EP100 et vide bas que nous apprécions tant pour notre race Holstein.*»

Fin juillet, les travaux d'installation ont commencé, les robots ont été placés du même côté de la fosse, il a donc fallu traire en 1x8 pendant quelques semaines. L'installation terminée, le troupeau s'est familiarisé avec les VMS DeLaval : d'abord l'aliment distribué par le robot, le lavage automatique du sol, puis le bras de préparation de la mamelle. «*Un apprentissage en douceur durant trois semaines sans stress, ni pour les animaux, ni pour nous*» résume Pascale Baroche «*Nous n'avons pas eu besoin de pousser les vaches pour qu'elles approchent. C'est une phase essentielle dans la transition entre les deux systèmes de traite car les vaches ont pris l'habitude de venir manger le granulé au VMS en dehors de notre présence. Aujourd'hui elles continuent de venir en dehors de notre présence... mais pour la traite, cette fois sans aucune présence humaine. Ces trois semaines passées, un matin, nous avons trait avec notre ancienne installation de traite et nous avons mis les deux robots en route. La bascule s'est faite dans la même journée.*» Aujourd'hui, la salle de traite arrière est totalement démontée. Les résultats du troupeau ont progressé de 2,5kg/VL en un mois : 34l de moyenne/traite/vache/jour, payés au prix maximum de la grille SENOBLE.

Sarl Chapuis Frères 21450 Saint-Marc-Sur-Seine 03 80 93 22 28

DeLaval

Réaction

«Aimer le goût de l'aventure»



Pascal Baumont, agriculteur dans le canton d'Auxonne, a assisté à cette conférence : *«Ce que j'en pense? Il faut aimer le goût de l'aventure, être disponible et ne pas y aller seul. Je viens d'aller en Ukraine dans le cadre d'un échange universitaire avec AgroSup. On m'a demandé de parler des interprofessions. Il faut savoir qu'il y a quatre millions d'agriculteurs en Ukraine qui ont seulement un ou deux hectares, deux vaches et quatre cochons. J'ai vu les terres noires qu'il y a là-bas. Oui, elles donnent envie. On se dit que si l'Ukraine avait notre climat, on aurait plus besoin de faire du blé à mon avis. En plus, le coût de la main d'œuvre n'est sans doute pas le même qu'en France».*

Le ministre Michel Sapin à Château-Chinon

Des emplois d'avenir, en zones rurales aussi…

Michel Sapin, le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, était à Château-Chinon, lundi 12 novembre, pour signer sept premiers contrats d'avenir avec des jeunes résidant dans le Pays Nivernais Morvan. Redonner une chance de s'insérer dans la vie par de vrais emplois, tel est le sens de la mobilisation du Gouvernement et des collectivités locales.



Le ministre Michel Sapin, s'est rendu à Château-Chinon pour signer les sept premiers contrats d'avenir pour le développement de la Nièvre.

C'était une promesse du candidat Hollande. C'est devenu une loi, publiée le 26 octobre au Journal Officiel, témoignant de «*l'extrême vitesse à laquelle nous voulons prendre le problème du chômage des jeunes à bras le corps*» a souligné Michel Sapin, lundi, à la Maison de la Solidarité de Château-Chinon, où il était venu signer, pour l'État, les sept premiers contrats d'avenir dans la Nièvre. Tour-à-tour, Mélanie, Florian, Élodie, Yannick, Cyril, Nicolas et Romuald, des jeunes âgés de 18 à 23 ans du Morvan et de Nevers, sont venus apposer leur signature à côté de celles du ministre et de leurs employeurs respectifs: des collectivités locales et des associations. Le principe des emplois d'avenir est simple: un CDI ou un CDD d'un an renouvelable deux fois, à destination de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et pas ou peu qualifiés, un employeur issu principalement du secteur non marchand dans des activités ayant une utilité sociale et susceptible d'offrir des perspectives de recrutement durable (filières vertes et numérique, secteur social et médico-social, aide à la personne, animation et loisirs, tourisme...), un parcours individualisé de formation garanti et contrôlé par les Missions locales, et enfin un subventionnement de l'État à hauteur de 75% du salaire du jeune (SMIC) durant trois ans. Selon Daniel Matalon, préfet de la Nièvre, l'objectif est de parvenir à la signature de 380 contrats d'avenir d'ici deux ans quand, au niveau national, le ministre évoque 150 000 emplois d'ici 2014. Ce dispositif, destiné «*à redonner pleine confiance à des jeunes à qui la société ne fait pas forcément confiance pour une première expérience*» et à «*leur redonner une chance de s'insérer dans la vie*», qu'ils soient en Zones urbaines sensibles (ZUS) ou en Zones de revitalisation rurale (ZRR), coûtera à l'État 2,3 milliards en 2013 et 3 milliards en 2014. «*En partie financés par la moitié des crédits qui allaient avant à l'exonération fiscale des heures supplémentaires*» précise Michel Sapin qui reconnaît que «*(son) ministère est le seul dont le budget à augmenté sous l'effet de la montée du chômage et qui souhaite le voir diminuer aussi vite que possible*».

Des emplois durables?

Président du Pays Nivernais Morvan et député qui a voté la loi, Christian Paul a souligné qu'il «*s'agit de vrais emplois, avec un vrai salaire, un vrai employeur, une vraie formation et une vraie chance d'intégration*», loin de l'image qui colle souvent aux contrats aidés. Reste à savoir si ces emplois seront durables. L'aide de l'État aux employeurs s'arrêtera au-delà des trois ans de contrat, mais l'objectif pour le gouvernement est d'encourager les collectivités locales ou les associations à pérenniser ces emplois. «*Dans le cadre la Gestion prévisionnelle des emplois (GPE), c'est une occasion extraordinaire pour les collectivités d'embaucher à moindre prix des jeunes qui n'ont pas encore mais qui acquéreront une qualification et une expérience*» a insisté Michel Sapin, appuyé par Florence Ombret, vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne: «*la GPE permet d'anticiper les départs en retraite à venir et ces jeunes auront vocation à demeurer dans leur emploi*».
Ce sera peut-être un peu moins vrai, concernant les associations, dès lors que celles-ci ne seront plus soutenues financièrement. Et Michel Sapin s'est voulu très transparent: «*les emplois d'avenir ne règleront pas entièrement le problème du chômage des jeunes, qui touche 25% de moins de 25 ans, ce qui est une situation inédite depuis 1945, mais ils devraient nous permettre de l'endiguer*». Tout comme les futurs contrats de génération, autre promesse du candidat Hollande, dont le ministre annonce l'examen du texte en décembre à l'Assemblée nationale.

EMMANUEL COULOMBEIX

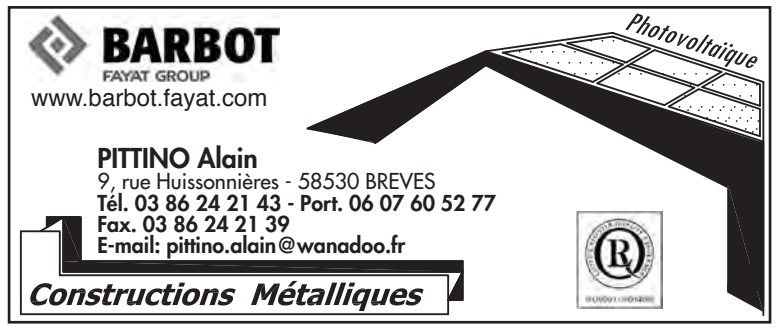


Avant de se rendre à la Maison de la solidarité de Château-Chinon, où il a signé les sept premiers contrats d'avenir nivernais, Michel Sapin a joué le jeu des questions-réponses sur « l'emploi et les jeunes » avec les élèves du lycée agricole du Morvan et du lycée professionnel François Mitterrand.

En bref

Préfecture Michèle Kirry succède à Daniel Matalon

La décision a été prise mercredi 7 novembre en Conseil des ministres, sur proposition de Manuel Valls. Michèle Kirry a été nommée préfète de la Nièvre en remplacement de Daniel Matalon, qui était arrivé il y a tout juste un an. Si l'actuel représentant de l'Etat ignore encore quelles seront ses nouvelles attributions, on sait d'ores et déjà que sa remplaçante est une femme de 52 ans exerçant depuis 2009 les fonctions de directrice des ressources humaines du Ministère du Travail, de l'emploi et des affaires sociales. Diplômée de l'IEP de Strasbourg et titulaire d'un master de sciences politiques à la New York University, Michèle Kirry est aussi passée par l'ENA (promotion Léon Gambetta). De 1999 à 2002, elle a exercé comme chef du bureau des élections et des études politiques au ministère de l'Intérieur, avant d'en devenir sous-directeur des élus locaux et de la fonction publique territoriale puis, de 2006 à 2009, sous-directeur des personnels et directeur de l'administration générale, du personnel et du budget.



Prix du broutard

«Il y a urgence à revenir aux fondamentaux!»

Les éleveurs bovins-viande Nivernais, après six années de crise du revenu et des prix à la production en berne, avaient accueilli avec soulagement la remontée salvatrice des cours des bovins finis et maigres au vu de l'envolée exponentielle de leurs coûts de production sur l'année 2012.

Si les cours du gras se maintiennent aujourd'hui à un niveau correct, le prix des animaux maigres subit depuis quelques semaines un fléchissement inquiétant, impactant de manière significative le chiffre d'affaires des éleveurs. Face à ce constat, la section bovine de la FDSEA et les JA de la Nièvre tiennent à rappeler que les signaux envoyés par les marchés ne permettent en aucun cas de justifier d'une baisse drastique du prix des animaux maigres et que les contres vérités colportées par deux fédérations de l'aval de la filière* ne doivent en aucun cas laisser croire aux éleveurs que la baisse est inéluctable.

200000 animaux en moins selon la BDNI à l'échelle nationale, des niveaux de prix des jeunes bovins en hausse en Italie, et des exportations dynamiques ne peuvent entraîner une chute des prix ! Il y a deux ans encore, ces mêmes opérateurs expliquaient aux éleveurs, asphyxiés, que le seul marché fixait la tendance. Aujourd'hui, leur point de vue semble avoir radicalement évolué !

Face à ces agissements inadmissibles, et à la méthode consistant à dresser consciencieusement au fil des semaines une liste de motifs tentant de justifier la baisse du prix du broutard, la FDSEA et JA de la Nièvre appelle à un retour rapide aux fondamentaux !

Les fondamentaux, ce sont les preuves incontestables apportées par les chiffres et justifiant d'un marché dynamique et tendu, favorable au maintien voire à la hausse des cours. Les fondamentaux, ce sont aussi et surtout, des entreprises créées par les éleveurs et défendant les éleveurs !

La FNB, les sections bovines des FDSEA et les JA plaident aujourd'hui pour une vision à moyen/long terme en faveur du développement de la production bovine. Face aux enjeux pour l'avenir, la gestion à court terme au détriment des éleveurs ne peut que précipiter l'intégralité des acteurs de la filière dans le mur. Et si la solution est de laisser couler et de faire baisser le nombre d'animaux, que l'aval l'annonce ouvertement ! Nous, syndicalistes, portons malgré tout une autre ambition. Celle d'une filière soudée et avançant communément pour assurer la pérennité et l'avenir de l'intégralité de ses acteurs.

FDSEA-JA

*Coop de France et FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux)





Foire de la Saint-Martin

Saint-Saulge renoue avec les animaux de la ferme

Evidemment, de foire-concours, il n'est resté que la foire, faute d'assez d'éleveurs ayant présenté leurs bovins. Pourtant, entre deux averses malvenues, ce sont près de 150 personnes qui se sont déplacées à Saint-Saulge, samedi dernier, pour cette réédition de la foire de Saint-Martin, où la part belle était faite aux ovins et aux chevaux. Encourageant pour la suite.



Faute de concours bovin, il y avait beaucoup de moutons à la foire de Saint Saulge.

Le concours de veaux n'a pas eu lieu. «*Un éleveur m'a appelé ce matin pour me dire que ses bêtes s'étaient échappées dans les bois, durant la nuit, et qu'il ne pourrait pas participer à la compétition*» indiquait Vincent Guérin, éleveur et co-organisateur de cette Saint-Martin nouvelle formule. Président de l'Amicale des agriculteurs de Saint-Saulge, il a décidé cette année de renouer avec cette tradition, abandonnée il y a une douzaine d'années, en partenariat avec Jacques-Antoine Rose, le président des JA du canton. Et si, en fait de concours, il n'y avait finalement que quatre vaches et quatre veaux exposés, appartenant au Gaec Pelé de Jailly, la présentation s'est tout de même révélée intéressante puisque près de 150 personnes sont venues admirer les animaux réunis samedi, entre l'église et la mairie. Au total, ce sont près de 50 bêtes qui s'offraient à la vue des curieux, dont beaucoup de moutons (Charollais, Texel, Suffolk, Charmoise), des chevaux (Ardennais et Arabe barbe) ainsi que des poules et des lapins. Le tout donnait une image réaliste de la ferme-type du canton, telle qu'elle existait il n'y a encore pas si longtemps. «*Nous avons voulu renouer avec cet événement à Saint-Saulge car, en matière d'agriculture, il ne s'y passe pas grand chose et qu'il est essentiel de faire vivre le village et le canton*» expliquaient en chœur Vincent Guérin et Jacques-Antoine Rose en fin de matinée. Si le bilan est contrasté («*faut-il tenir l'événement le dimanche pour attirer les personnes qui sortent de la messe? Devrions-nous impliquer davantage les commerçants et les artisans pour offrir des produits du terroir?*»), la fréquentation de la manifestation encourage les deux organisateurs à poursuivre l'aventure l'an prochain.

Concours de jugement de bétail

D'autant plus que cette fête de l'élevage s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et sympathique. Outre le vin d'honneur offert par la mairie, les visiteurs ont pu faire des tours à cheval et évaluer le poids d'une chèvre naine pour gagner un panier garni. Le genre de petits moments conviviaux qui fidélisent les amateurs de ce genre de manifestation. Et les JA du canton n'étaient pas en reste puisqu'ils ont profité de l'occasion pour tenir un concours de jugement de bétail: huit jeunes se sont affrontés autour des bovins et cinq autour des ovins, animaux amenés par sept éleveurs du canton et des alentours. Si, contrairement aux autres foires-concours du département, la Saint-Martin n'a que peu de vocation économique -pas de vente d'animaux, elle se positionne tout de même comme un rendez-vous de professionnels. «*Comme les autres, nous avons gardé notre date historique et il y a encore de la place pour accueillir d'autres exposants*» dit Vincent Guérin. Il peut compter sur un vivier d'une quinzaine d'éleveurs du canton.

EMMANUEL COULOMBEIX

En bref

Le classement du jugement de bétail

Bovins: 1er, Louis Mathé (Saint-Benin d'Azy); 2ème, Jean-Loup Laudet (Luzy); 3ème, Florian Lejault (Sint-Benin des Bois); 4ème, Xavier Clerc (Saint Saulge); 5ème, Benoit Grèze (Sainte Marie); 6ème, Valérian Gauche (Saint Benin des Bois); 7ème, Julie Chevalier (Saint Sulpice); 8ème, Xavier Rose (Saint Benin des Bois).

Ovins: 1er, Jean-Loup Laudet (Luzy); 2ème, Julie Chevalier (Saint Sulpice); 3ème, Carole Guérin (Saint Maurice); 4ème, Louis Mathé (Saint Benin d'Azy); 5ème, Simon Gauche (Saint Benin des Bois).

Préservation du foncier agricole

Pour les JA58, le photovoltaïque, c'est sur les toits, pas au sol

Les JA de France organisaient une semaine de préservation du foncier, du 5 au 10 novembre dernier, dans tous les départements. Dans la Nièvre, les jeunes ont mis l'accent sur le photovoltaïque au sol contre lequel ils ont décidé de partir en croisade. Symboliquement, ils se sont retrouvés le 7 novembre à Saint-Saulge, sur le site du premier projet de ce type dans le département.



Une quinzaine de JA58 se sont retrouvés le 7 novembre à Saint-Saulge pour dire *«non au photovoltaïque au sol»*.

Alexandre Lorré, président de JA58, et une quinzaine de jeunes ont lancé la mobilisation. Pour eux, la seule position qui vaille est sans appel: *«le photovoltaïque au sol, c'est non, non et encore non !»* S'ils se sont retrouvés symboliquement à Saint Saulge, le 7 novembre, sur une parcelle encore vierge de tout panneau solaire, c'est pour attirer l'attention sur un projet, le premier de ce type dans la Nièvre, contre lequel ils bataillent déjà depuis la fin 2011. Malgré l'avis défavorable de la Commission départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA) à l'automne, le préfet de la Nièvre avait accordé le permis de construire à l'investisseur en décembre, avant de faire marche arrière sous la pression du syndicat jeune. Mais depuis, l'investisseur, persévérant, a porté l'affaire devant le Tribunal administratif de Dijon, lequel devrait examiner le dossier d'ici début 2013. La porte ainsi laissée ouverte à un précédent, qui pourrait faire jurisprudence, fait bondir les JA58: *«Nous sommes opposés à tout projet photovoltaïque au sol, que ce soit par des propriétaires ou des propriétaires-exploitants, d'abord parce qu'il s'agit de spéculer sur la terre avec des montants de fermages proposés irréalistes par rapport à sa rentabilité réelle, ensuite parce que nous croyons fondamentalement que la terre est faite pour nourrir les hommes et les animaux, pas pour créer de l'énergie»* déclare solennellement Alexandre Lorré. Et d'insister, chiffres à l'appui: *«nous perdons 26 m² par seconde de foncier agricole en France, ce qui équivaut à un département français tous les sept ans. Un peu plus tôt dans mes études, c'était un département tous les dix ans: le problème ne fait que s'aggraver!»*

Pas contre l'énergie solaire

A l'heure où les énergies renouvelables constituent un recours à la mode, contre les dérives économiques et environnementales du tout-carboné, les JA prennent une position courageuse. D'autant plus qu'il se trouve, dans la campagne nivernaise comme en France, des agriculteurs très favorables à cette manne financière que peut représenter l'énergie solaire et ses opérateurs. Dans le cas du projet de Saint-Saulge, on évoque un loyer versé à l'éleveur de 2800 euros par mois, sur un bail de 20 ans. Sauf que *«pour 1,5 hectare de panneaux, ce sont 6 hectares qui sont destinés à la friche et que l'opérateur ne précise pas s'il les démontera au terme du bail, si tant est qu'il existe encore à ce moment-là»* précise Aline Rouleau, l'animatrice départementale de JA58.

Pour autant, les jeunes agriculteurs ne disent pas non au progrès: *«Nous souhaiterions qu'un plan bâtiments soit mis en œuvre afin de permettre l'installation du photovoltaïque sur les toits»* propose Alexandre Lorré. Non sans préciser que *«nous ne sommes pas contre l'urbanisme et le développement des entreprises, à condition que cela soit fait en priorité dans les zones industrielles et de façon adaptée aux besoins»*. Dans le viseur, un autre dossier interpelle le président des JA58: *«pourquoi autoriser l'agrandissement de la ZI de Clamecy (ndlr: de 35 hectares) alors que celle existante n'est pas encore comblée et qu'on veut sacrifier des terres à haut potentiel ?»* Là encore, les jeunes veulent prendre les devants pour que le foncier agricole, dans la Nièvre, ne devienne pas le terreau de la discorde.

Emmanuel Coulombeix

Rencontre Pierre Pagesse, fer de lance de la recherche et de l'innovation en productions végétales, à la rencontre des producteurs Nivernais le 30 novembre prochain

Pierre Pagesse, président honoraire de Limagrain, vice-président du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences), administrateur de l'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé) et fer de lance de la recherche et de l'innovation en productions végétales, viendra le 30 novembre prochain, à l'invitation de la FDSEA et des JA de la Nièvre, à la rencontre des producteurs de grandes cultures de la Nièvre.

Face à l'évolution de la population mondiale et à l'explosion de la demande alimentaire, produire et produire plus s'avère être un véritable enjeu auquel les agriculteurs français se devront de répondre dans les années à venir. C'est dans cette perspective que Pierre Pagesse interviendra, le vendredi 30 novembre prochain, à partir de 18h00 à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Loire sur le thème *«Recherche et régulation au service de la sécurité alimentaire»*. Réservez d'ores et déjà cette date. Nous vous y attendons nombreux.



FDSEA 58

Section bovine FDSEA Réunion d'information à destination des éleveurs

La section bovine de la FDSEA de la Nièvre organise le vendredi 30 novembre 2012, à partir de 9h45, une réunion d'information à destination des éleveurs, à Châtillon-en-Bazois (salle de la mairie - 1er étage). En présence de Éric Chapelle, directeur adjoint de la FNB, une information spécifique sur les dossiers sanitaires de l'élevage bovin sera effectuée avant que la réunion ne soit clôturée par Interbev Bourgogne, qui diffusera une information sur les droits et voies de recours dont disposent les éleveurs dans le cadre des accords interprofessionnels PCM (Pesée - Classement - Marquage).

S.L – FDSEA 58



Présentation du Foncier agricole

Opération «*Labour en ville*» pour les JA 89

Après la pose d'une banderole en bordure d'autoroute, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne continuent l'action menée dans le cadre de la semaine de préservation du foncier agricole en labourant 5 ha de terres urbanisées et inutilisées, dans la zone commerciale des Clairions à Auxerre



Une parcelle située au cœur de la zone commerciale des Clairions à Auxerre et inutilisée depuis 4 ans

Bis repetita pour les JA de l'Yonne qui sont une nouvelle fois passés à l'action cette semaine en allant labourer une parcelle de 5 ha située en zone des Clairions à Auxerre. Une surface urbanisée mais toujours pas utilisée depuis quatre ans. Ce que dénonce une nouvelle fois le président de JA 89, pour qui : « *il faut en matière de foncier agricole, éviter d'aller trop vite dans la prise de décision et privilégier avant tout l'occupation des zones encore libres avant de vouloir en créer de nouvelles* ». La parcelle en friches concernée fait partie d'un ensemble aménagé via une Association Foncière Urbaine libre (AFUL), réunissant à la fois la Ville d'Auxerre, le Crédit Agricole, le groupe casino et un propriétaire privé.



Une vingtaine de JA étaient présents pour mener à bien l'opération

Ils étaient une vingtaine de Jeunes Agriculteurs à être présents, équipés de quatre tracteurs pour mener à bien l'opération labourage et semis de blé. Reste à savoir si l'état des sols permettra à la culture d'aller au bout. Si c'est le cas, la récolte pourrait avoisiner trente tonnes de blé, pour quinze tonnes de farine, qui seraient alors entièrement reversées à l'Association Française de Développement International (AFDI).

Si l'action se voulait symbolique, elle aura également permis de sensibiliser le grand public, la parcelle visée se situant en bordure d'un axe routier très fréquenté, desservant toute la zone commerciale des Clairions. Au total, plus de quatre cent cinquante tracts distribués et autant de messages pour dénoncer le gâchis foncier agricole. Le département perdant chaque année trois cent soixante cinq ha de terres agricoles, soit l'équivalent de cinq cents terrains de foot. Et en matière de foot, on sait depuis longtemps dans l'Yonne, «*qu'il faut pas gâcher…!*»

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA de l'Yonne

Visite à l'Assemblée Nationale

Profitant de leur séjour parisien pour cause de conseil décentralisé à la FNSEA, les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne se sont rendus en début de soirée à l'Assemblée Nationale. Accueilli par Marie-Louise Fort et Guillaume Larrivé, les députés de l'Yonne de la 3ème et 1ère circonscription, le groupe a effectué deux heures durant, une visite du «*temple des lois*» sous l'égide d'un guide prolixe en anecdotes.



Photo souvenir dans la Galerie des Fêtes…

Savez-vous par exemple que la somptueuse Galerie des Fêtes, traversée chaque semaine par le Président de l'Assemblée au milieu d'une haie de gardes républicains pour l'ouverture de la séance, a été construite sur l'emplacement de l'ancien «*Pré aux clercs*». Un lieu où les nobles venaient régler leurs différents à coup de duels à l'épée. Plus économique que les services d'un avocat et plus expéditif !

Ancienne demeure aristocratique, le Palais Bourbon est le siège de la représentation nationale depuis 1798. Au-delà du symbole de la démocratie et du travail parlementaire, c'est aussi un lieu de mémoire au riche patrimoine. A l'image de la bibliothèque, célèbre pour ses plafonds peints par Eugène Delacroix, où les 577 députés ont à leur disposition près de 750 000 volumes. Petit tour par l'hémicycle pour terminer la visite. Mais gare ! Le silence est d'or dans les galeries. Interdiction de parler, de photographier, de manifester la moindre assentiment ou la moindre réprobation et de garder son chapeau ! L'on apprend au passage que tout ce qui est dit par les députés est noté et archivé pour l'éternité… Après quelques mandatures, le bruit des casseroles doit couvrir celui des séances ! Un chiffre résume à lui seul l'activité qui règne ici : chaque année, le bureau de poste de l'Assemblée nationale reçoit huit millions de lettres et en expédie onze millions, soit l'équivalent de l'activité postale de la ville de Caen.

Il n'est pas nécessaire d'être l'invité par son député pour venir visiter les lieux. Tout citoyen dûment muni d'une pièce d'identité peut franchir les portes de «*sa maison*» dès lors qu'il aura subi avec succès les contrôles de sécurité à l'entrée, dignes des plus grands aéroports. Lorsque l'Assemblée siège, quatre visites guidées sont organisées chaque samedi, à 9h30, 10h30, 14h et 15h. Lorsqu'elle ne siège pas, visites libres aux mêmes heures du lundi au samedi.

Réservations en ligne sur le site de l'Assemblée Nationale : www.assemblee-nationale.fr /infos/visiter.asp ou par tél au 01 40 63 56 00

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Le ministre interpellé

Le matin même, Guillaume Larrivé était intervenu dans l'hémicycle, lors du débat sur le budget 2013 de l'agriculture, s'adressant au ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll :

« ***Le monde agricole est traversé de très vives inquiétudes ; je le perçois bien en Bourgogne, dans l'Yonne, notamment en Puisaye, parmi les éleveurs et les jeunes agriculteurs. Ces inquiétudes viennent pour une part des incertitudes relatives aux négociations de la PAC et sont aggravées par votre budget.***

J'ai le sentiment, en suivant les débats, que ce dernier inflige une double peine, qu'il s'agisse de la très forte diminution des crédits affectés à la modernisation des bâtiments d'élevage et, avec cet article 60 particulièrement funeste, d'une remise en cause des exonérations de charges sociales sur les travailleurs occasionnels.

Je vous invite Monsieur le Ministre, à écouter les inquiétudes du monde agricole. Il faut surtout que vous y répondiez.

C'est le sens de ces amendements de suppression. Nous savons, certes, en les présentant, que nous n'aurons malheureusement pas de succès et il faudra bien que les députés de la majorité aillent expliquer au monde agricole pourquoi ils ont voté cet article et qu'ils assument ces remises en cause de la compétitivité des exploitations agricoles.

Monsieur le Ministre, vous êtes le ministre de l'agriculture ; il vous reste quelques mois ou quelques années pour prouver que vous êtes aussi le ministre des Agriculteurs ».

Saint-Bris-le-Vineux

Les vins du Grand Auxerrois récoltent 56 médailles

La 22ème édition du Concours des vins du vignoble du Grand Auxerrois s'est déroulée samedi 10 novembre à Saint-Bris-le-Vineux. Comme un avant-goût de la prochaine Saint-Vincent qui s'y déroulera les 19 et 20 janvier prochain.



Le jury était composé de 50 dégustateurs confirmés venus de tous les horizons du vin

Au total, 190 échantillons à déguster représentant 17 appellations régionales Bourgogne et communales de l'ensemble des vignobles du Grand Auxerrois, issues de 64 caves. Millésimes 2010 en Irancy, Bourgogne Côtes d'Auxerre rouge, Bourgogne Coulanges la Vineuse rouge et en 2011 pour les autres appellations régionales et le Saint-Bris. Les Crémants de Bourgogne présentés étant sans distinction de millésime. Le jury, composé d'une cinquantaine de dégustateurs (amateurs confirmés, journalistes, sommeliers, œnologues, courtiers et professionnels du vin), a attribué un total de 56 médailles à l'issue d'une matinée de dégustation : 8 médailles d'or, 25 argent et 23 couleur bronze.

DB



Au total : 190 échantillons à déguster pour 17 appellations représentées

▶ Le Palmarès 2012

Bourgogne Chitry blanc 2011
Argent : Domaine Thibaut ; Edmond Chalmeau et Fils, Cuvée Sidonie

Bourgogne Chitry rouge 2011
Or : Edmond Chalmeau et Fils, Les Trameurs

Bourgogne Coulanges blanc 2011
Bronze : Christophe Auguste

Bourgogne Coulanges rouge 2010
Bronze : Christophe Auguste ; Domaine Borgnat

Bourgogne Côtes d'Auxerre blanc 2011
Argent : Jean-Hugues et Guilhem Goisot ; Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan
Bronze : Pierre-Louis et Jean-François Bersan

Bourgogne Côtes d'Auxerre rouge 2010
Or : Jean-Hugues et Guilhem Goisot, Corps de Garde
Argent : Domaine Petitjean, Fût ; Anne et Arnaud Goisot ; Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan, cuvée Louis Bersan ; Domaine Félix
Bronze : Domaine de la Cour Céleste

Bourgogne Tonnerre 2011
Argent : Domaine de Marsoif, Cuvée de Marguerite
Bronze : Domaine Alain Mathias

Bourgogne Epineuil 2011
Argent : Francine et Olivier Savary ; Abbaye du Petit Quincy, Cuvée Juliette

Bourgogne Vézelay 2011
Argent : Domaine La Croix Montjoie, l'Impatiente
Bronze : Cave Henry de Vézelay, Cuvée Henry de Vézelay

Bourgogne Aligoté 2011
Argent : Domaine des Remparts ; Domaine Pascal Henry ; Domaine Sorin Defrance ; Edmond Chalmeau et Fils
Bronze : Domaine Fillon ; Domaine Félix ; Domaine Sorin Coquard

Bourgogne blanc 2011
Or : Domaine Clos Saint-Jacques
Bronze : Domaine Alain Geoffroy ; Vivien Gabrielle ; Christophe Lepage

Bourgogne rouge 2011
Argent : Vivien Gabrielle ; Domaine de Mauperthuis, Grande Réserve
Bronze : Denis Gabrielle, Cuvée la Chaume Blanche ; Isabelle et Denis Pommier

Bourgogne rosé 2011
Argent : Philippe Defrance ; Anne et Arnaud Goisot, Bourgogne Côtes d'Auxerre

Saint-Bris 2011
Or : Domaine Fillon
Argent : Domaine Félix ; Pierre-Louis et Jean-François Bersan, Cuvée Marianne
Bronze : Simonnet-Febvre ; Jean-Hugues et Guilhem Goisot, Exogyra Virgula ; Caves Bailly-Lapierre ; Anne et Arnaud Goisot

Irancy 2010
Or : David Renaud, Vaupessiot ; Domaine Grand Roche ; Benoît Cantin, Palotte
Bronze : Domaine de Mauperthuis, Palotte ; Clotilde Davenne

Crémant de Bourgogne
Or : Pascal Henry
Argent : Caves Bailly-Lapierre, Baigoule
Bronze : Abbaye du Petit Quincy, rosé

Bourgogne Côte Saint-Jacques 2011
Argent : Christophe Lepage, Rouge ; Domaine Alain Vignot, Cuvée Les Ronces Rouge
Bronze : Domaine Alain Vignot, Gris

SIA Concours Général Agricole des Vins 2013

Seul concours organisé sous le contrôle de l'État, le Concours Général Agricole a pour ambition de sélectionner et de récompenser les meilleurs produits français. Créé en 1870 par le ministère de l'Agriculture, il connaît un succès croissant.
En 2012, 96 viticulteurs, coopératives ou négociants ont présenté 325 échantillons, toutes appellations confondues (+ 30 % par rapport à 2009).
La Chambre d'agriculture de l'Yonne a repris l'organisation du concours à l'échelle du département.
Vous avez été candidat au Concours Général Agricole lors des précédentes éditions et souhaitez renouveler l'expérience, rendez -vous sur le site http://www.concours-agricole.com/ sur votre espace Candidat
OU Vous souhaitez être candidat au Concours Général Agricole 2013, il suffit de vous rendre sur Le site http://www.concours-agricole.com/ (inscriptions : créez votre compte candidat, des identifiants vous seront communiqués pour vous connectez à votre espace candidat).
La Chambre d'agriculture de l'Yonne se tient à la disposition des candidats pour toutes questions relatives au concours.
Ouverture des inscriptions le 5 novembre 2012
Inscriptions en ligne : http://www.concours-agricole.com/
Inscriptions papiers : voir contacts
Clôture des inscriptions le 3 décembre 2012
Organisateur :
Chambre d'Agriculture de l'Yonne - 14 bis rue Guynemer BP 50289 89005 AUXERRE cedex
Contacts :
Nadine Thomas : n.thomas@yonne.chambagri.fr - 03.86.94.22.05
Armelle Naudier : a.naudier@yonne.chambagri.fr - 03.86.94.28.47



Vols sur exploitations

Adieu poules, pintades, poulets…

Les voleurs de poules ne relèvent pas de l'imaginaire des campagnes. Passant même à une délinquance que l'on pourrait qualifier d'«*industrielle*» Des aviculteurs de l'Aillantais en ont fait l'amère expérience.



Les échelles d'accès au poulailler portent encore la trace du passage des voleurs

Les barreaux cassés des échelles menant aux trappes d'accès du poulailler attestent encore du chemin pris par les voleurs. Venus la nuit, ils ont pu opérer tranquillement, à quelques centaines de mètres des premières maisons d'habitation. Un grillage découpé côté champs, un pied de biche pour soulever les trappes d'accès, un camion stationné à proximité pour emporter le butin et c'est le fruit d'un labeur quotidien qui s'envole en quelques minutes…

Christian et Joël Boname, aviculteurs à Villiers sur Tholon avaient déjà connu pareille mésaventure il y a quelques années, mais jamais à une telle échelle. Pintades, gros poulets, poules pondeuses…, au total, plusieurs centaines d'animaux disparus. Sans compter les dizaines de cadavres retrouvés le lendemain matin. Les poulettes volées avaient seulement un mois de ponte. Compte tenu d'un potentiel annuel pour chacune de 300 à 350 œufs, ce sont au total 100 000 œufs qui manqueront au compteur ! Un chiffre qui dépasse le simple vol de volailles comme l'explique Christian Boname : «*pour nous, c'est une véritable perte d'exploitation et non pas une perte sur marge brute et ça, notre assureur ne veut pas le comprendre. Ce qui est aberrant, c'est que demain s'il y a le feu ou une tempête sur le bâtiment, là on pourra être indemnisés au titre de la perte d'exploitation…*». La perte globale estimée par les deux exploitants atteint 18 000 € (ndlr : et non 8000 €, comme évoqué par erreur dans une précédente édition), là où leur assureur les rembourse de 3100 €, le coût de remplacement des animaux : «*ils nous disent qu'il suffit d'en racheter, alors que les normes sanitaires nous interdisent d'importer des poules d'un élevage extérieur, qui de toute façon ne seraient pas acceptées par les autres*». Près de deux mois que le vol a eu lieu et les rescapés se remettent à peine du stress subi par l'intrusion nocturne, commençant tout juste à retrouver leur rythme de ponte normal : «*une pondeuse, c'est comme un ordinateur. Elle est programmée pour pondre un certain nombre d'œufs dans un temps donné. Si pour une raison quelconque elle ne pond pas son œuf quotidien, c'est qu'il y a un bug !*» Des solutions existent pour se prémunir du vol, mais à l'efficacité mesurée, car les voleurs ne manquent pas d'imagination. Des barbelés sont en cours d'installation au dessus des clôtures et Christian et Joël étudient la mise en place de détecteurs de présence à double faisceau. Les gendarmes venus enquêter ont conseillé de creuser un fossé tout autour du poulailler, à l'image des douves d'antan qui protégeaient les châteaux forts : «*le problème est que la configuration de notre élevage ne nous le permet pas. Par contre, si on avait un seul conseil à donner à un jeune qui s'installe, c'est de penser impérativement à la protection de son bâtiment avant tout, ne pas se contenter d'une clôture et d'un cadenas.*». Pour l'heure, ils ont pris la décision de se passer des services de leur assureur et d'aller voir ailleurs. Près d'un demi siècle de bons et loyaux services qui s'envole d'un coup… Comme des centaines de volailles, une nuit de septembre !

DOMINIQUE BERNERD



«*Bonjour les fifilles, bonjour les gamines…* » Confiantes, les volailles se laissent de nouveau caresser par Christian Boname

Lycée La Brosse

Un "instit" nommé Guy Roux

La dictée de l'association ELA a pour mission de sensibiliser le public scolaire au handicap. Parmi les 200 personnalités parrainant l'opération, l'emblématique entraîneur de l'AJA, Guy Roux, qui s'est exercé au métier d'instituteur une heure durant au lycée la Brosse.

L'Association Européenne contre les Leucodystrophies * (ELA) a pour but d'aider les familles concernées par la maladie et de soutenir la recherche. Depuis plusieurs années, elle multiplie les opérations de mobilisation avec le soutien des Pouvoirs publics, au travers notamment d'actions symboliques à destination des jeunes. A l'image de la dictée organisée tous les ans à l'attention du public scolaire, de l'école primaire au lycée, dont la particularité est d'être lue en classe par un grand nombre de personnalités parrainant l'association. Parmi elles, Guy Roux, la figure emblématique de l'AJA et du département.

«*J'espère que vous serez meilleurs qu'au lycée Saint-Joseph où certains ont fait jusqu'à 28 fautes ! Bon ! A partir de maintenant silence absolu…*» Le plus célèbre des retraités footballistiques a encore de l'autorité et sait troquer le survêtement pour la blouse grise! Les élèves de 2e Pro filières végétales et laboratoire réunis dans l'amphithéâtre du lycée agricole de La Brosse, penchés sur leur copie, se jettent dans la bataille. C'est leur professeur de biologie, Stéphanie Robert qui les a inscrits pour la dictée d'ELA : «*je m'occupe du stage d'éducation à la santé faisant partie de leur programme et cette année je souhaitais les impliquer dans une action plus motivante. Cette dictée est en fait la première étape du projet, certains participeront à des activités physiques, d'autres à des danses africaines.. L'important étant que les jeunes prennent conscience du handicap sous toutes ses formes*».

Collé au certificat d'étude

«*Prenez garde aux doubles lettres…!*» Intonation, ponctuation, retour à la ligne, fins de phrases répétées… L'instit d'un jour va lentement, au rythme des dictées d'antan. A ses côtés, Marc Guillemain, enfant d'Appoigny lui aussi. En fauteuil roulant depuis un accident de moto à l'âge de 20 ans. Un handicap qu'il a sur dépasser, menant de front une longue et brillante carrière de champion de basket handisport, avant de se lancer dans l'apiculture.

La dictée se termine. Une dernière relecture avant d'entamer le dialogue avec les jeunes présents. L'occasion pour Guy Roux de rappeler son attachement à l'agriculture, même si la vision qu'il en a semble un peu surannée et éloignée de celle des futurs exploitants qui lui font face. Gestes à l'appui, «*l'arrière petit-fils de paysan*» se lance dans une démonstration de battage du blé au fléau, fier d'apprendre à son auditoire, que «*c'est en viticulture que l'on utilise le plus de fongicides, avant la filière céréales…*» L'agriculture n'a pas laissé toutefois que des bons souvenirs à l'entraîneur mythique de l'AJA. L'empêchant même de devenir 1er du canton au certificat d'études : «*à l'époque, le certif' comportait une épreuve agricole. Interrogé sur la date où semer ses blés de printemps dans la vallée de l'Yonne, je n'ai pas su répondre et j'ai terminé 2e !*»

Avant la traditionnelle photo souvenir, Guy Roux prévient : «*si quelqu'un fait zéro faute, je lui offrirai une demi-heure de mon temps pour lui faire refaire une dictée…*» Pas sûr que la proposition connaisse beaucoup de succès!



Même par-dessus les lunettes, «*l'instit*» entend tout, voit tout… Gare aux chahuteurs !

* Les leucodystrophies détruisent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière) d'enfants et d'adultes. Elles affectent la myéline, substance blanche qui enveloppe les nerfs à la manière d'une gaine électrique, avec pour conséquence de ne plus assurer la bonne conduction des messages nerveux. En France, les leucodystrophies concernent 160 naissances par an, soit 3 à 6 par semaine. A ce jour, plus de 20 maladies ont été identifiées comme des leucodystrophies.

DOMINIQUE BERNERD



«*Tous ensemble, tous ensemble…*», pour l'association ELA.

Steaks hachés Charolais de Bourgogne

Du local dans l'assiette et bien plus encore...

Quel meilleur support que la Foire gastronomique de Dijon pour promouvoir la démarche «*Steak haché Charolais de Bourgogne*»? Après avoir investi une première fois les cantines scolaires, ce produit 100% Bourgogne, 100% bœuf, 100% qualitatif, soutenu par le Conseil régional , les conseils généraux des départements bourguignons et bien entendu Interbev, s'apprête à renouveler sa performance . Une réussite pour la filière.



Sur l'espace Interbev du Quartier de saveurs de la Foire de Dijon, l'association Charolais de Bourgogne, la filière et les collectivités territoriales, représentées par le Conseil régional et le Conseil général de Côte d'Or, fêtent le succès de l'opération «*Steak haché Charolais de Bourgogne*» dans les cantines scolaires et l'avenir prometteur d'une démarche locale soutenue collectivement.

C'est un produit emblématique qui représente 30% des débouchés de la viande bovine produite et qui occupe une place grandissante dans la consommation des ménages. Mais le steak haché, c'est aussi un produit banalisé, le plus souvent commercialisé en surgelés et élaboré dans l'Union européenne. Avec en arrière plan une image plus «*économique*» que qualitative...

Le pari de proposer à la vente un steak haché 100% Bourgogne, 100% bœuf et 100% qualitatif, tout en restant dans une gamme de prix acceptable pour le consommateur comme pour les producteurs n'était pas évident. Il a pourtant été gagné par les 1650 producteurs réunis sous la bannière de l'association Charolais de Bourgogne. L'initiative a démarré en 2011 sur l'impulsion du Conseil régional. Un partenariat avec Charolais de Bourgogne a permis de proposer des steaks hachés aux établissements scolaires. Initiative relayée par les conseils généraux, qui a bénéficié d'un franc succès grâce à l'engagement de toute une filière, réunissant les producteurs Charolais de Bourgogne, les abatteurs régionaux (Bigard, Sicarev, Sicavyl, Clavières) et une plateforme de distribution. Un succès qui se mesure aux 23,6 tonnes (200 000 steaks) déjà commercialisés et à l'ambition des 100 tonnes espérées l'année prochaine.



Le contenu tient les promesses de l'emballage : le steak haché Charolais de Bourgogne, c'est du 100% bœuf, du 100% local et du 100% qualitatif...

L'objectif demeure inchangé : créer à terme un véritable marché permanent qui permette aux enfants de la région de consommer de la viande issue des producteurs locaux et par la même occasion de valoriser les avants des carcasses.

Au-delà de la promotion d'un produit commercial, c'est bien une démarche que Dominique Vaizant, président de l'association Charolais de Bourgogne et Guy Chevallier, directeur de Bigard à Cuiseaux, ont commenté sur l'espace Interbev du Quartier des saveurs de la foire de Dijon. Dominique Vaizant a souligné l'aspect tout à fait concurrentiel «*d'un produit étroitement lié à son territoire, qui a façonné les paysages et continue d'être élevé dans la tradition*». Un produit cependant capable de répondre aux attentes des différents segments de marché. C'est ce que Guy Chevallier à confirmé, en précisant le rôle de l'usine de Cuiseaux, où le steak haché Charolais de Bourgogne est élaboré. Un steak haché commercialisé dans un tout nouvel emballage, qui valorise un produit local bien tracé, répondant à une exigence de qualité partagée. Ce marché reste très concurrentiel, mais le steak haché Charolais de Bourgogne peut se prévaloir d'autres atouts, grâce aux aspects environnementaux et sociaux de la démarche. Et c'est un positionnement auquel de plus en plus de consommateurs sont sensibles aujourd'hui.

ANNE-MARIE KLEIN

Filières locales

Suivez l'Andoubœuf...

Elle ressemble à s'y méprendre à son homologue porcine, mais elle est 100% pur bœuf.

L'andouboeuf, s'est taillé un beau succès sur le Quartier des saveurs de la Foire gastronomique de Dijon. «*Il nous a fallu plus d'une année pour mettre le produit au point*», témoigne son créateur, Jérôme Michelin, artisan boucher à Louhans, en Bresse bourguignonne (71). «*J'avais envie de concevoir un nouveau produit à partir du bœuf et j'ai travaillé à sa conception avec L'Institut du charolais, qui a validé le process de fabrication*».

L'Andoubœuf est commercialisée depuis mars 2012, elle se décline nature, aux herbes, au vin rouge et peut se déguster cuisinée ou froide. Sa composition 100% pur bœuf (collier et gras double) en fait un produit plus «*fin*» en termes de saveur et de digestibilité que la traditionnelle andouillette de porc.

A produit local, filière locale

L'artisan boucher s'approvisionne en viande bovine de proximité et fait ainsi partie des 27 fournisseurs bourguignons adhérant à la démarche «*U de Bourgogne*» initiée par le groupe coopératif Système U. Ce qui lui assure d'être référencé dans tous les «*Super U*» de la région.

Un conseil de pro : l'andouboeuf apprécie la cuisson lente, elle se savoure au mieux avec vin blanc, crème et moutarde de Bourgogne. Rien que du local...

AMK



Jérôme Michelin, artisan boucher à Louhans et son épouse Sabrina, sur le Quartier des saveurs, le bien nommé, de la Foire gastronomique de Dijon.

Les Services de remplacement

Le Congrès national en Bourgogne en 2014 ?

Les Services de Remplacement de la région Bourgogne, regroupant l'Yonne, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire et la Nièvre, se sont réunis en séminaire SR Bourgogne, les 12 et 13 novembre à Planchez (58).

Le programme de travail était intéressant et enrichissant dans un contexte où la régionalisation des dossiers est croissante. Les présidents de service départementaux, quelques administrateurs SR et les animateurs ont répondu présents, au total treize personnes conviées, notamment avec la participation pour le SR Nièvre du président Rémi Morel, de l'administrateur et responsable du secteur Haut Nivernais Gilles Lemee et de l'animatrice Marie Aline Saltel. Le Service de Remplacement Bourgogne a un poids non négligeable en termes d'activité. En 2011, la région regroupait 26 services de remplacement, ce qui représentait 2 874 adhérents, 22 046 journées de remplacement, embauchant 250 agents de remplacement. A l'ordre du premier jour ont été évoquées les perspectives d'orientations de la région Bourgogne et sa candidature à l'organisation du Congrès SR France 2014.

Vers une fédération régionale?

L'objectif était d'exposer les attentes de chaque structure départementale à l'échelon régional, ceci permettant de définir les orientations du SR Bourgogne et d'y apporter des améliorations. «*Le fait de pouvoir se rencontrer en région est très enrichissant. On expose nos problématiques afin de trouver des améliorations par les expériences des autres structures. C'est un bon travail d'équipe*», souligne Gilles Lemee. Les attentes de chaque département sont diverses et variées. Néanmoins, les problématiques sont communes (à plus ou moins grande échelle), telle la recherche permanente d'agents de remplacement. En effet, la mise à disposition d'agents de remplacement sur les communes limitrophes entre deux départements permettrait de satisfaire pleinement des missions de remplacement. Autres points évoqués, la mise en place d'un carnet à souche régional, la formation des agents de remplacements, la comparaison des frais de fonctionnement de chaque structure pour dégager des pistes d'économie…La question de la création d'une fédération régionale a aussi été exposée. Par ce biais, l'échelon régional deviendrait l'échelon de référence dans les organisations, permettant un gain de lisibilité pour les partenaires. A ce stade, la réflexion est à poursuivre sur la définition de ses missions, son coût …

Ensuite, l'équipe SR Bourgogne s'est penchée sur sa candidature à l'organisation du Congrès SR France 2014, en Bourgogne terre d'accueil, dont la tenue valoriserait la région, son territoire et ses produits du terroir. Enfin, la deuxième journée était consacrée à une formation en Gestion des Ressources Humaines à destination des présidents et administrateurs SR, animée par les quatre animateurs. *« C'est très enrichissant d'avoir une réflexion autre que sur du fonctionnement de SR »*, conclut Rémi Morel, président du SR58.

M-A.S.



Les représentants des services de remplacement de Bourgogne se sont retrouvés les 12 et 13 novembre derniers à Planchez-en-Morvan (58)

Union de commercialisation

Cérévia élargit son périmètre et optimise son organisation

Adhésion de la coopérative la Dauphinoise, ouverture concrétisée vers le bassin Méditerranéen mais aussi déploiement vers l'Est, regroupement des équipes sur un même site à Longvic (Côte-d'Or). L'union de commercialisation Cérévia poursuit son déploiement.



L'assemblée générale s'est tenue au Muséoparc d'Alésia.

Ce sont six groupes coopératifs, Dijon Céréales, Seineyonne, Bourgogne du Sud, Terres d'Alliance, Terre Comtoise et désormais La Dauphinoise qui sont associés au sein de l'union de commercialisation Cérévia.

L'assemblée générale se tenait ce 6 novembre au Muséoparc d'Alésia (Venarey-Lès-Laumes). Elle a donc entériné l'adhésion de la coopérative de l'Isère à l'union. Avec La Dauphinoise, le potentiel de commercialisation de Cérévia devrait atteindre 3,1 millions de tonnes en 2012-2013. « *Elle sera aussi l'occasion pour l'union de rééquilibrer sa balance blé-maïs* », a noté Didier Laurency, président de Cérévia, lors de l'A.G.

De fait, c'est un point de plus sur la carte de Cérévia au long de l'axe Saône-Rhône, qui constitue la colonne vertébrale de l'Union. En 2011-2012, son positionnement à l'export (45% des 2,8 millions de tonnes commercialisées) a été conforté sur le bassin méditerranéen grâce aux installations de Fos-sur-Mer. «*Alors que les marchés italiens, grecs et espagnols représentaient jusqu'ici 85 à 90% de notre activité, nous avons pu atténuer le recul de ces marchés, liés à la crise, en assurant de nouveaux débouchés au Maghreb et notamment en Algérie*», explique Robert Bilbot, directeur de Cérévia.

A l'Est, c'est nouveau…

L'union a bien compris qu'il ne fallait pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Et si le Sud est une destination phare, Cérévia a aussi mis en place avec l'opérateur ferroviaire Europorte une organisation, baptisée Flexi-Est, qui permet de basculer rapidement d'un marché export à l'autre en fonction des demandes.

Depuis début 2012, en moyenne, pour quatre trains qui partent à destination de Fos-sur-Mer, deux partent vers l'Est. «*Cette flexibilité et cette souplesse sont précieuses pour nous adapter en temps réel aux évolutions des marchés et rester compétitifs*», souligne Robert Bilbot. Une compétitivité renforcée par l'arrivée de nouveaux wagons neufs acquis par le loueur VTG, qui permettent de disposer d'une charge utile supérieure aux anciens modèles (+ 100 tonnes pour un train complet).

Europorte et Cérévia ont également annoncé, le 6 novembre à l'occasion de l'AG de l'union, la création commune d'un opérateur ferroviaire territorial (OFT) baptisé «*Bourgogne Fret Service*». Cet OFT permettra de mutualiser les flux et de créer des convois pour un ou plusieurs nouveaux clients dans l'agroalimentaire mais aussi dans d'autres secteurs d'activité tels que, par exemple, le bois ou la métallurgie, en les faisant bénéficier des moyens existants. La bataille de la compétitivité pour Cérévia se joue aussi sur la logistique.

Tous ensemble pour gagner !

Depuis fin octobre 2012, les équipes de Cérévia sont rassemblées dans des bureaux communs, 5 avenue de Beauregard à Longvic. Un déménagement synonyme d'une organisation interne plus efficace pour mieux répondre aux besoins des coopératives comme des clients. Ce plateau unique réunit les métiers de vente, auparavant installés à Beaune et les métiers d'exécution basés au sein des différentes coopératives, ainsi que la facturation. «*Cette démarche de regroupement est synonyme d'efficience pour tous, des membres de l'équipe Cérévia aux clients, qui bénéficient de cette dynamique de travail simplifiée et plus directe*» souligne Robert Bilbot, directeur de Cérévia.



Élevage porcin

Un plan stratégique pour l'avenir de la filière

La crise que traverse l'élevage porcin est reconnue par toute la filière, avec pour symptômes une baisse des revenus des producteurs, une surcapacité des abattoirs, une levée de bouclier de la société civile et des environnementalistes. Un plan stratégique pour l'avenir de la filière sera finalisé fin janvier 2013, telle est la conclusion d'une rencontre entre les ministres de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Stéphane Le Foll et Guillaume Garot et les acteurs de la filière.



©Réussir

Techniquement jugé « ultra-performant », le modèle français de l'élevage porcin accumule les contraintes et se trouve en manque de compétitivité face aux élevages hyper-concentrés des principaux pays producteurs de porcs d'Europe du Nord.

Cela fait plus de cinq années que la filière porcine traverse une crise aux symptômes de plus en plus menaçants : baisse du revenu agricole, surcapacité des abattoirs, surenchère des démarches exigées par l'administration... Le diagnostic est admis par les professionnels de tous bords : un manque de compétitivité, des coûts de production toujours trop élevés et des prix non rémunérateurs pour les éleveurs. Mais le temps de la réflexion et des paroles est révolu, la filière souhaite passer aux actes et attend du concret. «*Nous ne voulons pas d'un é-nième rapport sur l'état de la filière*» insiste Jean-Michel Serres, président de la Fédération nationale porcine (FNP).

Identifier les leviers

«*En sortie d'élevage, nous sommes compétitifs, mais en sortie d'abattoirs, nous ne le sommes plus*» analyse Jean-Michel Serres. En cause, le manque de production pour approvisionner les structures d'abattage. Pour remédier à cette surcapacité des abattoirs, des fermetures sont évoquées, avec un accompagnement des reclassements industriels. Cependant les traitements de choc nécessaires ne doivent pas masquer les déséquilibres au sein même des élevage. En vingt ans, la production française n'a pas augmenté, elle est aujourd'hui de 25 millions de porcs produits par an (105% d'autosuffisance, contre 650% pour les Danois et 300% pour les Néerlandais). Pour l'avenir il s'agit au moins de maintenir ce niveau et l'inquiétude porte notamment sur la capacité de production des générations de jeunes agriculteurs. Les mises aux normes, le coût de l'alimentation, la modernisation des bâtiments d'élevage... autant de paramètres qui pèsent sur la rentabilité des élevages et le niveau de la production française.

Un modèle français de type familial

Toutes les solutions évoquées pour remédier à la crise des élevages n'entraînent pas nécessairement des dépenses supplémentaires, le seul mille-feuille administratif pèse déjà lourdement sur la compétitivité des structures professionnelles. L'allègement des procédures est à l'ordre du jour. De même, en termes de surenchère environnementale, la question des seuils d'installations classées représente un enjeu prioritaire. Si rien n'est fait rapidement pour faire évoluer favorablement la situation, l'élevage porcin français pourant unanimement reconnu comme «*ultraperformant*» sur le plan technique, pourrait disparaître du paysage européen.

Une Europe qui, au contraire de la France où l'élevage de type familial prédomine, a misé sur l'agrandissement et la concentration des élevages. Au Pays-Bas certains ateliers d'engraissement peuvent compter jusqu'à 7 500 porcs. En termes de volume produit et d'économie d'échelle, les pays de l'Europe du Nord ont un avantage certain, mais sur ces territoires, des controverses face à ces élevage ultra-intensifs commencent à apparaître, émanant aussi bien de la société civile que des associations environnementalistes.

L'écart de compétitivité est aussi entretenu par les différences de politiques environnementales et les écarts de compétitivité avec le coût de la main d'œuvre. En dépit de ses atouts, l'élevage porcin français est bel et bien sur la corde raide. Le plan stratégique sur l'avenir de la filière, qui sortira fin janvier 2013, devra ainsi amorcer un virage décisif pour sauver la filière française.

Crédit d'impôt Compétitivité

Les agriculteurs également concernés

Les mesures annoncées par le Premier ministre pour soutenir la compétitivité des entreprises françaises s'appliqueront pleinement à l'agriculture, mais elles ne seront effectives qu'en 2014. Les organisations agricoles réagissent plutôt positivement tout en regrettant l'écart entre le dispositif pour concernant les travailleurs saisonniers et celui concernant les permanents.

L'agriculture devrait profiter pleinement du dispositif de crédit d'impôt des entreprises. Stéphane Le Foll l'a affirmé après les déclarations de Jean-Marc Ayrault présentant son plan inspiré du rapport Gallois. Les industriels de l'agroalimentaire en bénéficieront aussi, mais il faudra attendre 2014 pour vraiment en profiter et aller de fait le coût du travail. Et surtout, les agriculteurs condamnent la réduction d'assiette des allègements pour les saisonniers.

1 fois à 2,5 fois le SMIC

En 2014 (sur les résultats de l'exercice 2013), les entreprises vont bénéficier d'une baisse d'impôt proportionnelle à la masse salariale concernant les employés payés entre 1 et 2,5 fois le smic (c'est le CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi). Le système montera en charge sur trois ans, 10 milliards la première année, 15 milliards la deuxième, 20 milliards la troisième. Avec 20 milliards d'euros en régime de croisière, la baisse du coût du travail est estimée à 6% de la masse imposable. Le dispositif fera l'objet d'un contrôle a posteriori, a prévenu Jean-Marc Ayrault.
La mesure qui devrait coûter 20 milliards d'euros à l'Etat sera financée par des économies sur les dépenses publiques en 2014, une augmentation de la fiscalité écologiques qui pourrait rapporter trois millions d'euros supplémentaires et un aménagement des taux de TVA (20% au lieu de 19,6, 10% au lieu de 7% et 5% au lieu de 5,5). La restauration verra ainsi son taux de TVA revenir à 10%. La modulation des taux de TVA devrait rapporter 6 à 7 milliards d'euros à l'État.

Agir aussi sur les autres facteurs de compétitivité

Dans ses explications Stéphane Le Foll encourage à «*mesurer l'importance de ce qui vient d'être annoncé et la prise en considération par le Gouvernement de l'agriculture en tant que secteur productif*». Les organisations professionnelles agricoles sont partagées, les producteurs de fruits regrettent le caractère tardif de son application, les producteurs de légumes jugeront sur pièces et craignent une inflation de paperasserie. Les uns et les autres restent d'ailleurs sous le coup de la réduction de l'assiette des charges pour les emplois occasionnels qui vient d'être limitée aux salaires compris entre 1 et 1,5 fois le SMIC.
Si les filières se réjouissent de la baisse de 6% des charges salariales, en équivalent crédit d'impôt, elles soulignent aussi à l'instar de la FNSEA, la nécessité de rendre plus cohérents les différents dispositifs existant en matière de coût du travail et elles pointent du doigt les autres facteurs de compétitivité (lourdeurs administratives, complexité de la législation, manque de réactivité)...

D'APRÈS AGRA



©Réussir

Les producteurs qui recourent à la main-d'œuvre saisonnière regrettent l'ancien dispositif qui leur était plus favorable.



Point de vue

«Des filières et des débouchés construits par et pour les agriculteurs»

Benoît Mathé, administrateur de la FOP et Président de la section «*grandes cultures*» de la FDSEA 58 rappelle que c'est dans la construction des filières que se bâtissent défense et ambition pour les agriculteurs.

« 1992, réforme de la PAC. L'Europe de l'époque croule sous les excédents. L'institution Européenne décide alors cette inoubliable réforme qui a tant modifié notre métier d'agriculteur.
Pour les producteurs de grandes cultures cela s'applique en premier lieu aux oléagineux. Une aide compensatoire, et non une prime, s'applique aux hectares cultivés. La contrepartie fut la chute des cours. Nous ne pouvions prétendre à ces aides qu'à une seule et unique condition : la jachère. Nous étions dans l'obligation de cultiver de la jachère, mot tout droit sortit du moyen âge ! Voilà l'idée moderne qui devait révolutionner l'agriculture de l'après 90. L'Europe qui possède les terres parmi les plus fertiles du monde, le climat le plus propice à notre activité, s'auto-flagellait en refusant de produire. On était loin des révoltes de la faim de 2008!

Malgré tout, une poignée d'hommes, paysans et fiers de l'être, animés d'une volonté féroce, ont eu l'idée originale de s'adapter à cette situation. En effet si la réglementation nous interdisait de produire des graines à destination alimentaire, il suffisait de produire des végétaux à destination non alimentaire. Et de là tout est parti : les premiers contrats de production de colza à destination non alimentaire sont signés. La filière est en marche, avec la clairvoyance de Xavier Beulin pour continuer d'imaginer l'aventure.



Benoît Mathé, président de la section «*grandes cultures*» de la FDSEA 58

Plus récemment, le protocole de Kyoto nous impose 20% d'énergie renouvelable dont 10 pour les transports. Actuellement nous sommes à 7%. Mais voilà, les bio carburants n'ont plus l'image qu'ils avaient à leur début. Accusés de tous les maux, pas si vert que ça ….. Les anti-tout et autre ONG s'insurgent que des hectares produisent de l'énergie plutôt que de la nourriture (ils ont oubliés entre temps leur rôle dans le traité issu du protocole de Kyoto !). Si on devait retenir une seule et unique idée, je ne peux m'empêcher de penser que nous sommes en train de refermer la parenthèse du carburant fossile, cette petite parenthèse de 80 années environ où l'énergie était à 100% non renouvelable. En effet pendant des millénaires l'énergie utilisée pour travailler la terre était intégralement renouvelable. La traction était exclusivement animale, une surface était consacré exclusivement à nourrir les bœufs et chevaux. Aujourd'hui, pour le colza consacré au biocarburant, 40% font de l'énergie et 60% du tourteau pour nourrir des animaux. Cela devrait faire réfléchir tous ces spécialistes auto-proclamés qui commencent la plupart de leurs phrases par « c'était mieux avant…..».

Nous pouvons être fier de cette évolution, mais attention cette évolution ne s'est pas faite seule, le rôle formidable qu'à joué nos filières a été primordial, et rien ne se serait passé comme cela sans la vision et les investissements de nos O.S.

N'oublions pas que cette aventure s'est faite par et pour des agriculteurs, et que c'est dans cette dynamique, au service des producteurs, que s'inscrit désormais l'action non seulement syndicale, mais tout simplement professionnelle. Dans quelques semaines maintenant les agriculteurs seront amenés à choisir leurs représentants à la Chambre d'agriculture pour les six prochaines années. Si leur choix s'oriente en faveur de la clairvoyance et de l'engagement, ils voteront à n'en pas douter pour la liste d'union FDSEA/JA.

BENOÎT MATHÉ

Commission ovine de la FDSEA21

Inquiétudes en réunion

Le virus de Schmallenberg refait parler de lui. Les éleveurs ovins font état de nombreuses pertes depuis plusieurs semaines.



Thierry Besançon souhaite rapidement trouver des solutions de soutien.

Pas très jolies, les malformations des agneaux nouveaux-nés… Les éleveurs concernés ne diront pas le contraire. Les pertes enregistrées dans les élevages de Côte d'Or sont importantes et ont fait l'objet d'une discussion lors de la commission ovine de la FDSEA, vendredi dernier. Il s'agit de la deuxième vague de Schmallenberg. A la date du 31 juillet, trente foyers ovins avaient déjà été recensés dans le département. Ils pourraient être plus nombreux cette fois-ci. «*Les pertes sont conséquentes et on ne sait pas si elles seront indemnisées*» s'inquiète Thierry Besançon, le président de la commission, «*nous nous mobilisons pour aller voir les collectivités et obtenir un soutien financier. Il faut absolument faire quelque chose. Nous n'avions pas besoin de ça en production ovine. Si l'on abandonne sur ce coup là, les éleveurs seront découragés face à cette maladie dont personne n'est responsable*».
Si les pertes directes sont actuellement étudiées par le GDS France et les GDS départementaux, les pertes indirectes interrogent la commission de la FDSEA. «*On ne les connaît pas encore, elle pourraient être importantes sur la future campagne avec les conséquences sur la reproduction*» explique Thierry Besançon.
L'heure est donc à la mobilisation.
L'objectif est d'aider «*ceux qui sont le plus touchés*». Il est vivement conseillé de faire analyser ses agneaux et de bien noter ses pertes. «*S'il y a une indemnisation, elle sera fonction de ce taux de pertes*» précise Thierry Besançon.

AURÉLIEN GENEST



promotion

Agneau Presto sur la foire



Sujet beaucoup plus enthousiasmant que Schmallenberg, la présence d'un stand «*Agneau Presto*» à la foire gastronomique de Dijon. La commission ovine de la FDSEA s'y est rendue à l'issue de sa réunion. Le succès enregistré par les animations du stand a été retentissant. «*Ce concept de découpe des carcasses d'agneaux répond à la demande des consommateurs*» explique Thierry Besançon. Pratique, rapide, facile et délicieux, Agneau Presto est à la fois concept et une signature d'une nouvelle façon de «*se simplifier l'agneau*».

Plus d'informations sur www.agneaupresto.com

FDSEA 89

Conseil décentralisé parisien

Les administrateurs et élus Chambre de la FDSEA de l'Yonne ont tenu un Conseil décentralisé dans les locaux parisiens de la FNSEA, pour deux journées de réflexion autour des grands dossiers d'actualité agricole et politique.



Une trentaine d'administrateurs et élus Chambre de la FDSEA de l'Yonne avait fait le déplacement jusqu'à Paris.

Le dernier Conseil décentralisé qui s'est tenu au siège de la FNSEA, rue de la Baume à Paris, remontait à octobre 2006. Ils étaient cette fois-ci une trentaine d'administrateurs et élus Chambre à la FDSEA de l'Yonne à être du voyage. Au programme de ces deux journées de travaux : un état des lieux sur les dossiers d'actualité agricole et politique ainsi que l'expression des attentes de la fédération départementale au regard des actions de la *«Grande maison»*.

La contractualisation en débat

«Vous êtes ici chez vous… !» Accueillis par Laurent Ferré, référent de la région Bourgogne, les administrateurs présents ont débuté la journée par une rencontre avec Bernard Esnault, responsable du volet *«productions et filières»* au sein du département Economie et Développement Durable, avec pour thème : *« l'organisation économique des producteurs et la LMAP»*. Et ce premier constat : *«c'est de plus en plus une politique de la gestion de la demande qui domine aujourd'hui les marchés, alors qu'on avait construit la PAC sur une gestion de l'offre…»* Un véritable basculement dans l'approche du raisonnement économique, obligeant à mesurer la demande et les marchés avant d'engager en amont les cycles de production : *«la vraie difficulté étant de faire que toutes les entreprises entrent dans ce raisonnement»*. Fer de lance de la nouvelle organisation économique attendue, la contractualisation a donné lieu à débats et réflexions. Le président de la section des anciens exploitants, Marcel Huré, s'interroge : *«si c'est un match dans lequel deux équipes se font face, avec d'un côté les producteurs et de l'autre, un peu plus flou, il y a obligatoirement une règle du jeu… mais qui est l'arbitre ?»* Avant de faire un parallèle entre la contractualisation annoncée et le système de *«prix différenciés»* proposé par le département il y a…25 ans ! Eleveur charolais dans l'Avallonnais, Daniel Biais est catégorique: *«aujourd'hui, on nous propose des contrats mais sans prix ! Moi je demande un prix, une date et une quantité ! Les gens de ma génération sont échaudés et pas prêts à se lancer !»* Pour Bernard Esnault, cet impératif : *«la contractualisation et les organisations de producteurs en train de se mettre en place auront plus que jamais besoin du syndicalisme pour pouvoir établir le rapport de force nécessaire pour être entendu et écouté»*. Avant de rappeler les grandes lignes de *«l'accord du 3 mai»* initié par la FNSEA, qui a pour ambition de compléter la Loi de Modernisation de l'Agriculture et obliger les distributeurs à renégocier les prix quand ils sont dans une évolution trop importante.



De gauche à droite : Francis letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA, Laurent Ferré, référent région Bourgogne et Xavier Beulin, président de la FNSEA

La force d'un syndicat

Autre temps fort de ces deux jours, l'intervention de Dominique Barrau, Secrétaire Général de la FNSEA, sur le thème de la stratégie syndicale, avec d'emblée cet avertissement : *«ne regardez pas la FNSEA comme un distributeur automatique de solutions. Notre rôle n'est pas de trouver réponse à tout, mais de construire une stratégie d'influence qui fasse que notre syndicalisme agricole ait en permanence un véritable pouvoir sur le fait qu'on puisse faire changer les choses»*. De rappeler l'importance de tous les combats et de cette complémentarité entre le départemental, le régional et le national : *«aller trouver le maire de sa commune pour dénoncer des modifications de voierie empêchant des engins agricoles de circuler est aussi important que de rencontrer un nouveau préfet ou d'organiser un G120»*. La force du syndicat… ? *«Notre capacité d'influence et une parfaite connaissance des dossiers, qu'ils soient économiques environnementaux ou fiscaux»*.

Faisant référence au rapport moral prononcé lors du congrès national à Auxerre, Dominique Barrau a rappelé toute l'importance d'un rapprochement entre les associations spécialisées : *«demain, les agriculteurs n'auront pas assez d'argent pour cotiser partout. Nous serons amenés à un moment donné à travailler davantage en relations de proximité, voire à l'échelle des régions»*. Concernant la mise en place d'un fonds de solidarité entre céréaliers et éleveurs, l'avertissement est clair : *«où nous sommes capables de construire des complémentarités gagnant/gagnant entre l'élevage et les cultures, où c'est le marché, y compris les financiers qui s'en emparent et ça nous échappe complètement !»*

Bientôt les élections Chambre. Là aussi, le Secrétaire Général est confiant : *«et nous le sommes parce qu'on sait que vous l'êtes et que vous ferez votre travail ! Le nombre de bulletins fera notre résultat»*. Rappelant dans un sourire *«qu'un paysan qui ne vous a jamais engueulé un jour ne peut pas voter pour vous !»*

«Le premier client d'un céréalier, c'est un éleveur...»

La PAC, le verdissement, la convergence, le recouplage, les normes, la compétitivité…, autant de sujets abordés par Xavier Beulin, venu ponctuer les débats à la fin de la première journée. Lui aussi très partisan de ce type de rencontres entre fédération départementale et instances nationales: *«qui permettent et il faut le mesurer dans les deux sens, pour des responsables nationaux de ne pas être décrochés des problèmes et des réalités ou des questionnements que les adhérents, les productions se posent…»* Evoquant les interrogations qui demeurent, face à l'après 2013, le président de la FNSEA a rappelé qu'en matière de verdissement, l'une des questions importantes pour la France était bien le calcul qui va s'appliquer : *«dans la proposition actuelle de la Commission, on extrait 30% des paiements directs à chacun et on les retraite de manière forfaitisée. Nous ne voulons pas de ce dispositif et réclamons une individualisation du système»*. Pas question non plus d'accepter la bonification des 50 premiers ha prônée par le Ministère : *«ça ne marchera pas! Si vous mettez par exemple 400€ sur les 50 premiers ha, vous bouffez déjà 6 milliards d'€ sur les 7 milliards à redistribuer et il ne restera rien pour les zones intermédiaires comme la Bourgogne ! Si demain on fait de la PAC uniquement un outil de redistribution au sens social du terme, dans sept ans, on en parle plus. Elle est morte !»*

Avec 3,5 millions d'emplois tous secteurs confondus et une balance commerciale excédentaire, l'agriculture est fer de lance de l'économie, que ce soit en terme de développement, de création de richesse ou de valeur ajoutée. Des chiffres insuffisamment mis en avant par les Pouvoirs publics selon le président de la FNSEA : *«d'une position numéro 1 en Europe depuis une vingtaine d'années, on est passé numéro 3 et ça n'effraie personne ! Pas un mot sur l'agriculture ou l'agroalimentaire dans le rapport Gallois !»* Concernant le nouveau type de relations entre filières végétales et animales, un seul message : *«il faut savoir si on considère l'agriculture dans sa globalité ou si on continue à raisonner comme on le fait depuis 30 ans avec des spécialisations… Le premier client d'un céréalier c'est un éleveur, il ne faut jamais oublier ça ! Personne n'a intérêt à voir un élevage français moribond…Personne !»*

DOMINIQUE BERNERD

Une initiative appréciée de tous les participants

TdB : A quoi sert un tel Conseil décentralisé ?

Francis Letellier : ***«D'abord, à découvrir la maison à laquelle on appartient, aller à la rencontre des nationaux et de leurs collaborateurs. C'est aussi une forme de transparence par rapport aux actions qui sont menées ici. Même si au bout du compte, on n'a pas forcément appris beaucoup de choses nouvelles, c'est le signe que le réseau fonctionne bien et que dans les départements, on est déjà bien au fait des dossiers. Le dernier Conseil décentralisé remontait à six ans… Peut-être faudrait-il renouveler l'opération plus souvent, tous les trois ans, lorsque l'on change de mandats et d'élus ?»***

Couleur limousine à Cluny (71)

Les races à viandes réunies !

Les 27 et 28 octobre dernier, le concours interrégional de la race limousine se tenait à Cluny. Intitulé *"Couleur limousine"*, ce premier concours du genre organisé en Saône-et-Loire était ouvert aux autres races à viande, conformément à la volonté commune des organisateurs : le Syndicat des éleveurs limousins (Serblim) et la section Bourgogne Rhône-Alpes Paca du Herd-book limousin. Pour les visiteurs, ce fut l'occasion de découvrir des races qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer dans la région. Retour en images.

MARC LABILLE





La Charolaise était représentée par huit femelles issues des schémas de sélections collectifs. Un panel résolument orienté sur *«les particularités»* des schémas génétiques, comme l'expliquait Denis Faradji de Coop'évolia. Quatre filles de taureaux sans cornes étaient exposées (une Virgil SC et trois Dauphin SC, taureau en cours de testage). Il y avait aussi deux filles d'Estate, un taureau issu de la station d'évaluation de Jalogny et qui est actuellement utilisé dans le schéma de procréation de la station. Une fille d'Urfée et une autre de Savigneux complétaient la présentation en illustrant (à l'instar des filles d'Estate) de nouvelles souches d'insémination. Les huit animaux provenaient des élevages Gaec Beaudot de Saint-Vallier, Gaec du Grand Monetois d'écuisses, Gaec Jacob de Savigny-sur-Grosne, lycée de Fontaines, Jean-Luc Janiaud de Saint-Léger-les-Paray et Benoit Lamarre de Reclesne.

Autre nouvelle venue dans le paysage saône-et-loirien, la Parthenaise, représentée par le syndicat parthenais de l'Est. C'est un éleveur côte-d'orien d'une commune limitrophe à la Saône-et-Loire qui exposait trois spécimens : Philippe Piot de Chivres (21). L'éleveur qui s'est converti à la parthenaise en 2009 détient aujourd'hui 45 vaches. Originaire des Deux-Sèvres, cette race rustique est appréciée pour ses remarquables qualités de viande (rendements, conformation…). Philippe Piot écoule ses produits auprès de bouchers traditionnels. Les mâles sont exportés finis en Grèce. Le poids de carcasse des femelles oscille entre 410 et 450 kg. La race Parthenaise compterait à ce jour deux élevages en Saône-et-Loire. Déjà implantée en Côte-d'Or, la race semble gagner du terrain loin de son berceau d'origine.



Ce concours de Cluny aura sans doute donné l'occasion à beaucoup de voir pour la première fois des bovins de race Hereford. La race anglo-saxonne était représentée par huit animaux provenant de l'élevage de Jean-François Protheau à Mercurey. Ce dernier élève aujourd'hui un peu plus d'une trentaine de femelles de race Hereford. Bien connue des grandes zones d'élevage extensif américaines, la Hereford commence à gagner du terrain en France. La Saône-et-Loire compte deux élevages et le vice-président de l'association "Hereford France" est en Côte-d'Or. *«Nous avons du mal à satisfaire la demande en laitonnes»*, confiait Jean-François Protheau. Le marché est particulièrement tendu par l'Europe centrale, très demandeuse en Hereford, rapportait l'éleveur.

Extrait du palmarès

Meilleure génisse de l'année : Galaxie, Gaec du Mazuc (15).
Meilleure qualité bouchère : Ginfiz, Régis Recoulin (48).
Meilleure femelle de 18 mois et meilleure jeune femelle : Françoise, Pierre-Jacques Groen (21).
Meilleur jeune mâle : Garou, Gaec Terrisse (15).
Meilleure qualité bouchère : Grizzly, EARL de Plaisance (48).
Meilleur mâle de 18 mois : Fameux, Laurent Michel, (38).
Meilleure femelle adulte : Dalida, Laurent Bruges (48).
Meilleur mâle adulte : Danois, Gaec du Mazuc (15).
Prix de synthèse mâle : Cavalier, Jean-Louis Théron-Gaec Murat-EARL de la Tour de Marze (15).
Prix de synthèse femelle : Babylone, Gaec Les Chauvets (48).
Meilleur RJ : Fainéant, EARL Prairies-Maureau (13).
Prix d'élevage : 1er Gaec Souvignet (15) ; 2e Gaec Lavigne (15) ; 3e Jean-Louis Théron (15).
Prix du meilleur raceur : 1er Danois, Gaec du Mazuc (15) ; 2e Valérian, Gaec Murat (15) ; 3e Accent MN, EARL Prairies-Moreau (13) ; Gaec Les Chauvets (48).
Prix d'ensemble : 1er Gaec du Mazuc (15) ; 2e Jean-Louis Théron (15) ; 3e Gaec Robin-Vannier, Chapaize.
Meilleur produit d'IA : Fleur, Gaec Les Chauvets (48).
Challenge interdépartemental : 1er Cantal ; 2e Lozère.

Prix de section (éleveurs bourguignons)
Section 1 : 3e Gwendo, Pierre-Jacques Groen (21).
Section 8 : 3e Galipette, Pierre-Jacques Groen (21).
Section 9 : 2e Fine, Gaec Robin-Vannier, Chapaize.
Section 10 : 1er Françoise, Pierre-Jacques Groen (21).
Section 11 : 1er éclaireuse, 3e Ensam, Gaec Robin-Vannier, Chapaize.
Section 16 : 1er Gabin, Pierre-Jacques Groen (21) ; 3e Gall, EARL Descombes, Marigny.





Droits de plantation

La Bourgogne à l'assaut de la forteresse bruxelloise

250 élus et représentant des régions viticoles de l'Europe sont allés le 7 novembre dernier dire « Non » à la disparition des droits de plantation, assimilée à un démantèlement de la viticulture européenne. Parmi eux une forte délégation de la région Bourgogne, emmenée par François Patriat, s'est associée au concert des protestations.



La délégation d'élus et de représentants professionnels de Bourgogne est solidairement montée aux créneaux de la forteresse bruxelloise pour le maintien des droits de plantation viticoles.

On saura dans quelques semaines si la mobilisation a convaincu, en tout cas les régions européennes viticoles sous la bannière de l'AREV (Association des régions européennes viticoles), s'en sont donnés les moyens. 250 représentants politiques et professionnels de la viticulture, venus de 40 régions de 13 pays d'Europe ont convergé le 7 novembre dernier vers Bruxelles, pour dire très symboliquement et très fermement *«Non»* à la disparition des droits de plantation, une décision assimilée à un véritablement démantèlement de la viticulture européenne.

Chaque élu, président de Région, vice-président ou ministre de l'Agriculture des territoires viticoles européens, a pu rappeler à la tribune les raisons de cette mobilisation sans précédent pour le maintien des droits de plantation. Une cause qualifiée par Michel Dantin, rapporteur de l'OMC unique, de *«vitale pour l'avenir de la viticulture européenne»*.

Dans l'attente d'une nouvelle proposition législative

La Bourgogne, emmenée par François Patriat, président du Conseil régional et représentée par une délégation très consensuelle d'élus de toutes tendances, de représentants des organisations professionnelles agricoles et de viticulteurs, était fortement représentée. François Patriat, tout en fustigeant *«le manque de mémoire»* d'une commission, atteinte *«de surdité et d'amnésie sur les question viticoles»*, s'est fait le porte-parole *«d'une filière qui représente des centaines de milliers d'emplois et porte haut les couleurs des régions viticoles»*.
Tout en rappelant *«que les droits de plantation constituent un outil de régulation qui ne coûte rien»* et que *«c'est une utopie de croire que le marché s'équilibre, ce n'est pas vrai pour le lait et c'est encore moins vrai pour le vin !»* Ce projet *«mortifère»* doit donc être abandonné.
Tous les protestataires qui se sont déplacés à Bruxelles représentaient une grande diversité de cépages, de traditions et de territoires, mais c'est d'une seule voix qu'ils se sont exprimés dans la déclaration finale de l'AREV, en demandant à la Commission de faire une nouvelle proposition législative et de réintroduire l'encadrement du potentiel de production par des droits de plantation, pour toutes les catégories de vin, dans tout les Etats membres.

«Une bombe à retardement»

Viticulteur à Santenay, Jean-François Chapelle, qui participe au groupe de haut niveau avec les ministres et les représentants de toutes les organisations professionnelles, se réjouissait de voir *«marquer aujourd'hui un vrai pas politique»*, avec tous les territoires de production regroupés pour dire *«Halte-là»*. Bien au fait du mode de fonctionnement de la commission, il espérait que tout *«ce bruit»* la pousserait à modifier son attitude, quitte si ce n'était pas suffisait *«à faire encore plus de bruit, mais dans la rue cette fois»*.
Même réflexion chez d'autres élus de Bourgogne qui prédisent avec la disparition des droits de plantation, le retour des surproductions chroniques, une diminution de la qualité, des chutes de prix, des baisses de revenus pour les viticulteurs. Sans parler des conséquences environnementales d'un productivisme débridé qui constitue pour beaucoup, et pour les élus Verts en particulier : *«une véritable bombe à retardement»*.
Jean-Michel Aubinel, président du CAVB, relevait que la régulation actuelle permet d'éviter l'arrivée massive d'investisseurs et préserve les droits des jeunes agriculteurs qui bénéficient de contingents spécifiques.
FNSEA et JA avaient aussi fait le déplacement à Bruxelles, enjoignant la commission européenne *«de ne plus faire la sourde oreille et de faire sans délai des propositions concrètes sur le maintien d'une politique de régulation pour l'ensemble des segments des marchés viticoles»*.
Pour sa part, le Parlement européen devrait répondre favorablement aux attentes des régions viticoles européennes. C'est en tout cas le sens des interventions de deux parlementaires européens à la tribune, Michel Dantin (France), rapporteur de l'OMC unique et Astrid Lulling (Luxembourg), présidente de l'Intergroupe viticulture. Au terme d'une intervention particulièrement applaudie, cette dernière a assuré les représentants viticoles du soutien du Parlement européen. Un Parlement *«qui a de la mémoire et de la lucidité, du courage et de l'obstination»* et, situation nouvelle par rapport à 2008, un Parlement qui a son mot à dire désormais.

L'AREV espère maintenant *«qu'après ce rassemblement massif des élus régionaux, nationaux et européens, et des professionnels de la viticulture et après la déclaration du commissaire Ciolos, qui s'est dit favorable au maintien des droits de plantation, les fonctionnaires de Bruxelles auront la sagesse de revoir leur copie, en prenant également en compte les résultats de l'étude du professeur Montaigne qui démontre clairement que la maîtrise des droits de plantation n'empêche nullement les adaptations au marché»*.
L'enjeu est de taille, car le 14 décembre prochain, le groupe de haut niveau sur les droits de plantation se réunira pour la dernière fois. La bataille est engagée et les avis divergent quant à son issue. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, reste confiant dans le maintien des droits de plantation, mais certains représentants professionnels paraissent nettement moins optimistes.

ANNE-MARIE KLEIN



A la tribune François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne et porte-parole avec la région Aquitaine des régions viticoles française, a stigmatisé *«la surdité et l'amnésie de la commission européenne sur les questions viticoles»*.

▶ Repères

La position de la Commission européenne

Le 21 septembre 2012, la Commission européenne a expliqué qu'elle était favorable à un système souple de gestion des plantations en AOC et IGP, impliquant largement les producteurs. Pour les vins sans IG, les plantations seraient libres et ne pourraient être bloquées que par l'activation d'une clause de sauvegarde. Pas question donc pour la commission *«de retour en arrière vers une position conservatrice»*, ce *«n'est pas envisageable»* a déclaré José Manuel Sylva Rodriguez, le directeur de l'Agriculture de la Commission.
La Commission propose deux outils : la gestion des plantations pour vins AOP et IGP et une clause de sauvegarde. Les organisations de producteurs, les organisations interprofessionnelles et les organismes de défense et de gestion auraient ainsi la gestion des surfaces de plantation en AOP et IGP. Quant à la clause de sauvegarde, elle pourrait être activée par les États membres ou par la Commission en cas de dépassement des seuils pré-établis. Ce mécanisme devant éviter une expansion trop rapide du vignoble, qui pourrait générer une dégradation du marché. Il n'y aurait pas de contrôle a priori des plantations de vignes sans IG, alors qu'il y en aurait pour les AOC et les IGP. Les professionnels estiment que ce geste d'ouverture de la Commission n'est pas suffisant, ils craignent *«une industrialisation du secteur des vins sans IG»*.

Fiscalité

Bénéfices forfaitaires en viticulture pour l'Yonne

éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 2011 (revenus de 2011) en viticulture pour le département de l'Yonne.

Viticulture

1°- Vignes produisant des vins de table :
- par hectolitre récolté en sus de 85,15 hectolitres à l'hectare: 26,130

2° - Vins délimités de qualité supérieure :
Ventes en bouteille (par bouteille vendue) :
– Sauvignon: 0,480

3° Vins à appellation d'origine contrôlée :
I - Vins récoltés dans la limite du plafond de classement :
Ventes en bouteille (par bouteille vendue) :
- Bourgogne blanc, Bourgogne rouge, Bourgogne rosé, Bourgogne aligoté, Bourgogne grand ordinaire rouge et blanc, Bourgogne Passe-Tout-Grain: 0,480
Chablis, Petit Chablis, Irancy: 1,080
Chablis (grand cru), Chablis (premier cru): 1,940
Crémant de Bourgogne: 0,570

II - Vins récoltés en sus du plafond limite de classement :
- par hectolitre destiné à des usages industriels: 9,150

Remarques

I. Viticulture. Pour les vignes produisant des vins de table ou des vins de pays, le bénéfice forfaitaire imposable est, sur justification, réduit de 6,10 € par hectolitre de vin de la récolte 2011 distillé obligatoirement, conformément aux dispositions des articles 38 et 39 du règlement (CEE) n° 822-87.

Pour la production non vinifiée, le tarif est appliqué avec un plafond de 609,80 € l'hectare pour les agriculteurs dont la production est partiellement ou en totalité destinée à la fabrication de jus de raisins, à l'exception des départements qui ont fait l'objet d'une tarification spécifique.

Vignes produisant des vins délimités de qualité supérieure et des vins à appellation d'origine contrôlée : pour les exploitants vendant en bouteilles tout ou une partie de leurs vins, le bénéfice supplémentaire est applicable par bouteille vendue au cours de l'année considérée quel que soit le millésime du vin. Ce bénéfice est réduit de 50 % en ce qui concerne les ventes réalisées par l'intermédiaire des caves coopératives. Cette taxation concerne les viticulteurs qui ont commercialisé, au cours de l'année d'imposition, plus de 2 000 bouteilles.

II. Pour les exploitations comportant plusieurs natures de cultures spéciales ou assimilées, les éléments d'imposition afférents à la première tranche des barèmes dégressifs ne sont retenus que pour la culture dont le bénéfice forfaitaire est le plus élevé. Cette disposition est, toutefois, strictement réservée aux exploitations dont le bénéfice forfaitaire imposable total y compris, le cas échéant, le bénéfice des productions non soumises à un tarif dégressif excède 6 289 €, après application d'au moins deux de ces barèmes dégressifs.

Elle s'applique également, dans les mêmes conditions, aux natures de cultures comportant plusieurs catégories pour lesquelles il est fait application d'au moins deux barèmes dégressifs.

III. A défaut d'indications spéciales, les dispositions qui précèdent ont un caractère général et s'appliquent à tous les départements. Sous réserve des mentions particulières, les bénéfices forfaitaires imposables tiennent compte, pour l'ensemble, des cultures figurant au présent tableau, des pertes généralisées de récolte.

PMTVA, campagne 2013

Demandes de droits supplémentaires et Cessions de droits en Côte d'Or

Les éleveurs concernés par une demande :
- d'attribution définitive de droits à primes pour le secteur bovin
- de cession définitive de droits à primes pour le secteur bovin peuvent s'adresser à la DDT pour obtenir le formulaire correspondant ou le télécharger directement sur le site Internet : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr - rubrique agriculture – droits bovins.

Comme l'an passé, le formulaire de demande de droits ne fera pas l'objet d'un envoi systématique à tous les éleveurs.

L'attribution de droits PMTVA fera l'objet d'une décision préfectorale après avis de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture et ceci, en fonction des disponibilités de la réserve et de l'ordre de priorité départemental.

Les demandeurs de droits seront avertis au premier trimestre 2013 s'ils obtiennent des droits supplémentaires.

Points de vigilance : Pour être recevables, ces demandes doivent être retournées à la DDT au plus tard le 30 novembre 2012.

La demande de droits à primes ne porte que sur des droits supplémentaires. Par exemple, si vous détenez 40 droits et que vous disposez des femelles nécessaires pour activer 50 droits en 2013, vous devez demander 10 droits (et non 50).

Il n'existe pas d'obligation de détenir un nombre minimum de droits préalables pour demander l'attribution de droits définitifs.

Le formulaire de demande de droit à prime ne constitue pas une demande de prime : la demande de prime fait l'objet d'un dépôt spécifique que l'éleveur devra réaliser au plus tard le 15 mai 2013 sur Telepac.

Contact : Quentin Tournier / quentin.tournier@cote-dor.gouv.fr / Tél. 03 80 29 44 58

Date limite de dépôt : le 30 novembre 2012 à la DDT
57, rue de Mulhouse – BP 53317 – 21033 Dijon Cedex

COMMUNIQUÉ DDT 21



Vos rendez-vous Formation

Côte d'Or Réaliser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles

Réaliser et valoriser son plan d'épandage avec Mes P@rcelles.
Lieu et date : Dijon, 23 novembre 2012 - Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Contact : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

Eleveur laitier : mieux comprendre pour l'améliorer"

- Adapter votre exploitation aux réalités économiques.
- Trouver des marges de progrès sur votre revenu.
- Mettre en place des solutions sur votre exploitation.

Lieu et date : Dates de formation: les 29 novembre et 20 décembre 2012 à Dijon et RDV diagnostic sur les exploitations à fixer
Formation proposée par Côte-d'Or Conseil Elevage et FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles). Contact : Maud Couberand ou Claire Schwick - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

- Faciliter ses enregistrements à l'aide de Mes P@rcelles.
- Simplifier les contraintes réglementaires d'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires. Lieu et date : Dijon, 27/11 et 10/12 - Pouilly, 26/11 et 17/12

Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Lieu et date : 29 novembre et 14 décembre 2012, lieu à définir selon les inscriptions - Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Contact : FDSEA (pour les employeurs de main d'œuvre salariée): Maud Couberand ou Jennifer Cruyt - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr - CA21 (Maîtres d'apprentissage et maîtres exploitant) : Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28

Nièvre - Aire de lavage Acquérir les bases

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation, sur deux demie-journées, les 23 et 27 novembre, sur le thème *«acquérir les bases pour concevoir son aire de lavage»*. Destinée aux utilisateurs de produits phytosanitaires, cette formation se propose d'identifier le système de traitement phytosanitaire, la dimension et le positionnement de l'aire de lavage et le remplissage du pulvérisateur.
Programme: rappel du contexte réglementaire (gestion des effluents au champ et à l'exploitation); présentation d'aires existantes; concevoir une aire de remplissage et de lavage-remplissage (systèmes de traitements existants, dimensionnement...); choisir le système de traitement adapté à son exploitation; les aides possibles; étude de la faisabilité et mise en place de chaque pré-projet individuel. Tarif: 50 euros par participant. Inscription avant le 10 novembre. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Yonne - Formations Certiphyto

La FDSEA de l'Yonne organise en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre, plusieurs sessions gratuites, de formation Certiphyto sur 2 journées :
Certiphyto Polyculture / Elevage : jeudi 22 et lundi 26 novembre (1ère session) ; vendredis 7 et 14 décembre (2e session)
Certiphyto Viticulture : vendredi 30 novembre et jeudi 6 décembre
Le plus de ces formations : une approche globale de la réglementation sur les phytosanitaires basée sur des supports variés et animée par des quizz pour évaluer l'évolution de vos connaissances au cours des 2 jours
Renseignements : secrétariat FDSEA - Tél 03 86 49 48 10 - Fax 01 56 72 57 31 - Mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr

Réussissez la transmission de votre exploitation

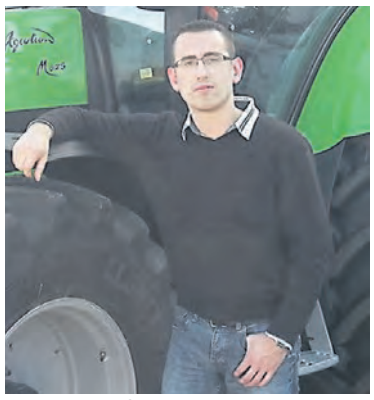
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème *«Réussissez la transmission de votre exploitation»*. Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
- Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.

Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions *«conseil d'entreprise»* à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Mon revenu: mieux le comprendre pour l'améliorer

Objectif : Permettre aux producteurs de lait de trouver les marges de manœuvre pour optimiser leur revenu grâce à l'échange pratique et l'analyse chiffrés de leurs propres données.
Durée : 2 jours en groupe et 1/2 journée sur l'exploitation
Dates : 6 décembre 2012 et 20 décembre 2012
Lieu : Migennes
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 50 € (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Éleveurs laitiers.
Animation / intervention :
- Sandra Martiner, conseillère en production animale, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Joël Beaudeau, responsable des actions *«production animale»*, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 94 22 02.

Malécot Poirier Agri Jordan Charreau, nouveau vendeur sur l'Yonne



Depuis la fin de l'été, Malécot Poirier Agri, la concession Deutz-Fahr de St Loup (58) compte un nouveau vendeur sur son secteur de l'Yonne. Jordan Charreau remplace en effet Christophe Boucheron. Agé de 23 ans, Jordan est titulaire d'un bac STAE et d'un BTS protection des cultures. Voulant se réorienter vers les métiers du machinisme, il a ensuite fait un Contrat de Spécialisation *«responsable technico-commercial»* au CFPPA de La Brosse. Entré chez le concessionnaire en apprentissage en octobre 2010, il a travaillé au service occasion où il assurait le suivi et la gestion avant de prendre désormais les routes icaunaises.
Jordan Charreau
06 07 33 34 93.

Brazey Motoculture

Pascal Caillet reçoit la médaille du travail.

A l'occasion des portes ouvertes de la St Martin, Bernard Maigrot, PDG de Brazey Motoculture, a remis la médaille du travail à Pascal Caillet, pour ses 20 ans de présence dans l'entreprise de Brazey en Plaine.
Pascal Caillet a rejoint l'équipe technique en 1992, année de l'emménagement dans l'actuel bâtiment. Bernard Maigrot a salué le professionnalisme et la disponibilité de Pascal pendant ses 20 ans. « *Spécialisé dans le maraichage et l'irrigation, Pascal a joué un rôle important dans l'obtention de la carte Grimme sur un quart Centre Est de la France. Il a aussi participé à la création de Valagri puis de Brazey Agriculture avec Etienne François.*» a souligné Bernard Maigrot.



Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990** €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

VELEUSE - GANT DE VELAGE - LONGE
SERINGUE - ABREUVOIR PLOMBERIE
BARRIERE - CORNADIS
Le plus grand choix de la région
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60


6 263 €HT
GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bien chausser ses machines

Pneumatiques grand diamètre, technologie IF et chenilles constituent de nouvelles stratégies pour équiper des moissonneuses-batteuses de plus en plus lourdes tout en conservant un gabarit acceptable.



Crédit photo : New Holland

Les chenilles offrent une bonne capacité de charge et une compaction des sols réduite, tout en conservant un gabarit inférieur à 3,50 m.

La question des pneumatiques reste un sujet crucial lors de l'achat d'une moissonneuse-batteuse neuve. Plusieurs facteurs entrent en compte : les coupes de plus en plus larges sont par conséquent plus lourdes. Les trémies offrent des capacités accrues, pouvant atteindre 14 100 litres. Par ailleurs, les agriculteurs cherchent à limiter la compaction des sols, tandis que d'autres souhaitent ne pas dépasser les 3,50 m de large sur la route afin d'éviter l'escorte par un second véhicule. « *Les réglementations régissant les groupes A et B des convois agricoles autorisent certaines largesses, explique Jacques Manet, chef produits moissonneuses-batteuses Case IH, puisque l'escorte n'est obligatoire qu'au-dessus de 3,50 m de large, contre 2,55 m auparavant. Mais elles donnent un cadre réglementaire strict, là où auparavant régnait une certaine souplesse. Aujourd'hui, la largeur des moissonneuses-batteuses figure comme un critère d'achat important pour un tiers de nos clients.* »

Pour répondre à toutes ces contraintes, on peut distinguer trois stratégies : augmenter le diamètre des roues pour augmenter la surface de portance, choisir des pneumatiques IF ou des chenilles caoutchouc pour offrir une plus grande surface de contact sans accroître le gabarit, afin de circuler sur la route.

Des diamètres de roue plus importants

Ces dernières années, les constructeurs ont fait évoluer leur machine pour pouvoir monter des pneumatiques de plus grand diamètre. Outre l'augmentation de charge par essieu, cette évolution permet d'accroître la surface de la bande de roulement sans changer le gabarit. Mieux, il est possible de passer d'une dimension « *basse* » et large à une dimension haute et moins large, tout en ayant une capacité de charge équivalente et une bande de roulement sensiblement de même surface. Ainsi, comparé à une taille 800/65R32 (1,85 m de diamètre), la dimension 680/85R32 (1,95 m de diamètre) permet à une moissonneuse-batteuse John Deere série S de rester dans un gabarit inférieur à 3,50 m tout en ayant une bande de roulement supérieure de 3 %. Mais ce diamètre accru ne concerne pas uniquement les pneumatiques avant. Sur ses Lexion 700, Claas propose des pneumatiques de 1,65 m, dont la dimension 500/85R30 qui reste dans le gabarit routier de 3,50 m. Par ailleurs, certains constructeurs proposent des pneumatiques dépassant les deux mètres de diamètre à l'avant.

Large empreinte avec les pneu IF

Parmi ceux-ci, une majorité exploite la technologie IF (Improved Flexibility – flexibilité améliorée), voire VF (Very improved Flexibility – flexibilité très améliorée). Cette dernière a été inaugurée sur les pneus de traction XéoBib de Michelin, avant d'être appliquée dans le monde de la récolte sur les CerexBib. Ces pneumatiques se caractérisent par leurs flancs très souples et par leurs capacités de charge élevées, notamment à faible pression. Le tableau 1 illustre l'augmentation de la surface d'empreinte permise par cette nouvelle génération de pneumatiques, la réduction de la compaction du sol (pressions réduites) et les bénéfices en termes de gabarit routier. Aussi, ce qui prévaut sur les pneumatiques avant, vaut sur la monte arrière. L'équipementier français a récemment lancé des CerexBib VF (520/80R26 et 620/70R26).

Aujourd'hui, outre Michelin, plusieurs équipementiers (Continental, Goodyear, Trelleborg) proposent la technologie IF. Avec sa récente gamme TM3000, Trelleborg prévoit même une dimension 1050/50R32 pour l'année 2013, afin d'augmenter encore davantage la surface d'empreinte de ce pneumatique déjà plébiscité pour sa faible compaction.

Mais attention, les pneumatiques IF ont un coût. «*Selon les marques, la différence de prix entre un 800/70R32 classique et son équivalent en IF varie de 2 000 à 4 000 euros*», informe Guillaume Feys, chef produit moissonneuses-batteuses Claas.

Chenilles : l'équipement d'usine plus accessible

«*Quand on a investi dans des pneumatiques IF, on a fait la moitié du chemin vers l'équipement en chenilles, poursuit Jacques Manet. Aujourd'hui, l'équipement d'usine des chenilles a permis de les rendre plus accessibles* » Selon les marques et les largeurs, le surcoût par rapport à une monte de pneus classiques varie de 25 à 45 000 euros.

Certes, le coût reste élevé, «*mais le surcoût se retrouve à la revente, argumente Guillaume Feys. Entre temps, les chenilles vont réduire la compaction au sol de 60 % par rapport à des pneumatiques de 800 mm, tout en restant dans un gabarit routier inférieur à 3,50 m. La logique veut bien sûr que l'on monte des pneumatiques Ultraflex ou de grand diamètre (1,65 m) sur l'essieu arrière.*»

Cette technologie intrigue les agriculteurs et entrepreneurs. «*La chenille séduit, mais soulève aussi certaines craintes, qu'une démonstration finit d'effacer, avoue Jacques Manet. La première crainte concerne le confort. Les chenilles sont plus fermes, mais se révèlent plus stables : il y a moins de ballant sur la route et les cahots sont gommés au champ.*»

Quant aux bandes caoutchouc, tous les constructeurs s'accordent à dire qu'elles n'usent pas plus qu'un pneu et qu'elles feront la durée de vie de la machine.

Ludovic Vimond

	Pneu classique				CerexBib				
Modèle	**Dimension pneu avant**	**Pression**	**Largeur hors-tout**	**Empreinte au sol**	**Dimension pneu avant**	**Pression**	**Largeur hors-tout**	**Empreinte au sol**	**Gain en surface d'empreinte**
Lexion 670	680/85R32	2,9 bar	3,50 m	5255 cm2	IF 680/85R32	1,8 bar	3,50 m	6596 cm2	25,50%
Lexion 750	800/65R32	2,7 bar	3,60 m	5925 cm2	IF 800/70R32	1,6 bar	3,50 m	7134 cm2	20,40%
Lexion 770	800/70R32	2,4 bar	3,80 m	5857 cm2	IF 680/85R32	1,8 bar	3,50 m	6596 cm2	12,60%
Lexion 770	900/60R32	2,3 bar	3,91 m	6185 cm2	IF 680/85R32	2,2 bar	3,50 m	6596 cm2	6,60%

Tableau 1 : Comparaison de pneus basse pression classiques et IF pour une même charge par roue (9 tonnes).Source : Claas/Michelin




Crédit photo : L.Vimond

La structure des pneus IF autorise une charge importante à pression réduite, ce qui se traduit par une empreinte plus étendue, aussi bien en largeur qu'en longueur.

La technologie hybride fait débat

Le marché des moissonneuses-batteuses hybrides (batteur transversal et 2 rotors axiaux) voit son offre évoluer. Si Claas reste le spécialiste et leader incontesté du secteur, Agco vient de se lancer sur ce segment de marché avec un modèle aux couleurs Fendt et tout récemment Massey Ferguson. À l'opposé, John Deere abandonne cette technologie pour se recentrer sur ses modèles monorotor. Julien Levasseur, responsable produit chez John Deere et Bruno Villette, responsable produit chez Agco nous livrent leur analyse.



Bruno Villette, responsable produit chez Agco, « *L'hybride a une meilleure image que l'axiale dans les secteurs de polyculture élevage et les régions humides* ».

Crédit : John Deere

Après Fendt, la machine hybride du groupe Agco est commercialisée en France sous les couleurs de Massey Ferguson.

■ Pour quelles raisons abandonnez-vous la technologie hybride ?

Julien Levasseur : Depuis de nombreuses années, John Deere proposait deux types de machines non conventionnelles : les hybrides et les machines monorotor longitudinal. Lors de nos développements, nous nous sommes aperçus que la technologie mono rotor présentait plusieurs avantages vis-à-vis de la technologie hybride. La consommation énergétique est moindre pour un même débit de chantier. La qualité de grain est supérieure, grâce au battage par friction et non par choc. L'accès aux organes et l'entretien sont facilités. Développée aux Etats-Unis, la technologie axiale ne demandait qu'à évoluer pour s'adapter aux conditions européennes, ce qui a été fait avec l'introduction de la nouvelle série S en 2012. Cela nous permet également d'avoir une standardisation des modèles et donc une performance industrielle et une capacité de production augmentée pour répondre à une demande mondiale croissante.

■ Vers quelles machines vont se tourner les utilisateurs de modèles CTS ou C ?

Julien Levasseur : La remplaçante directe de la C670 est la S670. Pour un client qui possède une 9780CTS (modèle précèdent la C670 avec moins de puissance et de débit), il s'orientera vers une machine conventionnelle avec séparateur tangentiel T660/670 ou une S660/670 selon ses besoins et ses contraintes.

■ Quel intérêt de disposer d'une machine hybride en plus de votre modèle à rotor axial ?

Bruno Villette : Ceci permet d'offrir une technologie alternative. Dans certains secteurs (conditions humides et secteur élevage), les machines axiales ne sont pas les bienvenues, donc cette offre nous permet de toucher un plus grand panel de clients. Les ambitions d'Agco sur le marché de la récolte sont importantes, nous devons pour cela, pouvoir intéresser la clientèle la plus large possible.

■ Quelles sont les particularités de votre système de battage/séparation ?

Bruno Villette : Nous utilisons notre système de battage issu des machines conventionnelles à 8 secoueurs qui se démarque par son batteur à haute inertie de 600 mm de diamètre et un nouveau dispositif d'ouverture du contre-batteur améliorant le flux de récolte. Derrière le batteur, le tambour d'alimentation divise le flux de récolte en deux parties afin d'alimenter régulièrement les deux rotors. La zone de chargement des rotors est très large, afin d'éviter toute restriction d'alimentation. La répartition des doigts en spirale sur les rotors offre une séparation régulière et facilite le transfert de la récolte. Les grilles de séparation des rotors ont un design particulier en forme de doigts, préservant la paille et sont autonettoyantes. Autre élément exclusif pour notre machine hybride, c'est la seule de ce gabarit (type 6 secoueurs) à être dotée d'un système de nivellement complet du corps de la machine, avec l'AutoLevel qui agit sur la position des réductions finales avant.

■ Quel type d'utilisateur est visé ?

Bruno Villette : Nous visons aujourd'hui les clients acheteurs de machines non conventionnelles et aussi nos clients actuellement utilisateurs de grosses machines conventionnelles recherchant plus de débit.



Julien Levasseur, responsable produit chez John Deere, « *La technologie axiale a évolué pour s'adapter aux conditions européennes et offrir de meilleures prestations que la technologie hybride* ».



John Deere a étoffé sa série S pour compenser la disparition de la série

NEW HOLLAND ET LES ETA
GAGNONS ENSEMBLE !









NEW HOLLAND TOP SERVICE
0 800 64 111 111
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
www.newholland.com
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

Alliance

Le manufacturier indo-israélien continue d'étoffer son offre en pneumatiques larges pour tracteurs et engins de récolte avec la dimension 1050/50 R32.

John Deere

Étant donné, l'absence d'actualité produit cette année, vous pouvez vous référer aux nouveautés du dossier de l'année dernière.

Case IH

Des améliorations dans l'habitacle et pour la vidange

Deux versions de cabine - Comfort, de base, et Luxury, plus aboutie - équipent à présent les moissonneuses-batteuses Case IH. Ces dernières font l'objet d'améliorations en termes de volume et d'insonorisation. Les commandes de l'accoudoir et de la poignée multifonction ont été repensées. La position de l'écran AFS 700 est désormais réglable. Améliorations mineures mais qui ont leur importance : le conducteur bénéficie d'une connexion iPod et d'un véritable réfrigérateur sous le siège passager. Pour plus de confort, le siège conducteur peut quant à lui intégrer en option une suspension semi-active, idéale pour les machines équipées de chenilles. Un siège en cuir rouge est disponible en option dans sa version Luxury.

Par ailleurs, afin de faciliter la vidange avec de grandes coupes, Case IH propose une vis pliante de 8,8 mètres. Celle-ci a pour objectif de limiter l'encombrement de la machine au transport. Autre innovation, cette fois-ci pour faciliter la vidange, notamment en roulant, le constructeur propose, en option, un embout de vis pivotant. Ainsi, le conducteur peut ajuster, depuis le levier multifonction, le point de chute du grain dans la benne d'environ 60 à 90 cm. Parallèlement, le constructeur propose un nouveau broyeur aux réglables améliorés, ainsi qu'un nouvel épandeur ajustable depuis la cabine.



Crédit photo : G. Coisel

Extérieurement, la nouvelle génération de cabines se distingue par sa ceinture de phares chromée.

Fendt

Une nouvelle cabine sur les séries C

Également proposées en version Paralevel, les 5275 C et 6335 C adoptent une nouvelle cabine plus spacieuse. Reconnaissable à ses nombreuses optiques extérieures, elle intègre un siège pneumatique, une colonne de direction entièrement réglable, ainsi qu'un accoudoir intégrant toutes les commandes et le nouveau terminal couleur tactile Vario de 10,4 pouces.
Désormais, les grilles sont réglables électriquement depuis le poste de conduite et la vitesse des rabatteurs s'ajuste automatiquement avec la vitesse d'avancement.



Crédit photo : Fendt

Les moissonneuses-batteuses série C adoptent une nouvelle cabine plus spacieuse.

Claas

La Lexion met la barre haute

Neuf modèles de moissonneuses-batteuses Lexion, de 305 à 598 chevaux, prennent place au catalogue du constructeur.
C'est avec cinq modèles à 5 et 6 secoueurs, ainsi que quatre modèles hybrides entièrement restylés que le constructeur allemand renouvelle sa gamme de moissonneuses-batteuses Lexion. Toutes ces machines bénéficient d'une motorisation Caterpillar répondant aux normes Tier 4i à l'aide d'un FAP et d'un EGR externe. Seuls, les deux plus gros modèles sont équipés d'un moteur Mercedes-Benz et de la technologie SCR. Les nouvelles 700 se distinguent par un nouveau système de refroidissement Dynamic Cooling, à ventilateur réglable. En s'adaptant aux besoins, ce système génère, d'après le constructeur, une économie de l'ordre de 20 chevaux. Les 600 utilisent le système de refroidissement vertical à tamis, présent sur les 700 d'ancienne génération. Le système de battage de la lexion 780 adopte six éléments de séparation et augmente son régime de rotor à 1 250 tr/min. Toutes les capacités de trémie s'accroissent et les vis de vidange sont redimensionnées (8,81 m de long pour une hauteur de vidange de 4,98 m).

Réglages automatisés
Au niveau de la transmission, les organes d'entraînement ont été renforcés. Les 700 reprennent d'ailleurs la transmission intégrale Power Trac des ensileuses Jaguar 900.
Un essieu pendulaire prend place à l'arrière des modèles 770 et 780 : il autorise un mouvement latéral de l'essieu en plus du mouvement vertical. Ainsi, la monte de pneumatiques arrière peut atteindre 1,65 mètre de diamètre.
En cabine, le Cemos laisse sa place au Cemos Automatic, qui permet de réaliser tous les réglages de façon automatique. Le conducteur définit sa stratégie : débit maximum ou consommation minimale, et la machine paramètre en permanence les éléments de séparation et de nettoyage. Couplé au guidage automatique GPS Pilot et à la régulation du débit Cruise Pilot, Claas propose une solution entièrement automatisée de la récolte et annonce une amélioration de débit de l'ordre de 20 %.
Sur les modèles Montana 630, 660 et 760, une coupe de 9 m est possible, grâce à la nouvelle géométrie et au renforcement de la structure du convoyeur.



Les modèles 700 se distinguent par un nouveau système de refroidissement Dynamic Cooling, à ventilateur réglable.

Modèles : Lexion 620, 630, 650, 660, 670 / Lexion 750, 760, 770 et 780
Puissance : 305, 359, 359, 400, 449 / 449, 490, 551 et 598 ch
Type de battage : 5 et 6 secoueurs / hybride - **Capacité de trémie :** 9 000 à 12 500 l

Une nouvelle génération de Tucano
La moissonneuse-batteuse Tucano bénéfice désormais d'une motorisation Mercedes-Benz répondant aux normes antipollution Tier 4i. Pour faire face à l'augmentation de puissance, le tamis rotatif des modèles 340 à 470 a été élargi. En cabine, la Tucano s'équipe du levier multifonction CMotion. Pour le paramétrage de la machine, tous les modèles reprennent une version simplifiée du Cebis issue des Lexion. Parallèlement, la Tucano s'offre la technologie GPS Pilot pour l'autoguidage et accède à la télémétrie avec le système Telematics. Enfin, l'entraînement du broyeur se situe désormais à gauche, du même côté que les commandes.



Crédit photo : G. Coisel

En cabine, la Tucano s'équipe du levier multifonction CMotion.

Modèle : Tucano 320, 330, 340, 430, 440, 450 et 470
Puissance : 238, 238, 286, 265, 286, 306 et 326 ch
Type de battage : 5 et 6 secoueurs ou rotor (uniquement sur la 470)
Capacité de trémie : 6 500, 7 500, 7 500, 8 000, 8 500, 9 000 et 9 000 l

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

Deutz-Fahr

Riz et chenilles au menu de la série 60



Crédit photo : Deutz-Fahr

En version riz, ces machines reçoivent un batteur à doigts spécifique et un réglage plus fin du contre-batteur.

La gamme de moissonneuses-batteuses 60 s'élargit avec désormais une offre spécifique aux riziculteurs. En version riz, ces machines reçoivent un batteur à doigts spécifique et un réglage plus fin du contre-batteur, tandis que le tire-paille proportionnel à doigts est muni de plaques d'usure démontables. De même, l'ensemble des pièces en contact avec la récolte sont revêtues d'un matériau synthétique anti-abrasion.
Par ailleurs, toutes les machines sont désormais disponibles avec des chenilles caoutchouc de 762 à 915 mm de largeur (soit une surface au sol de 1,43 à 1,72 m2), combinées à un pont arrière moteur équipé d'un système antipatinage. Les machines 5 et 6 secoueurs conservent néanmoins une largeur de moins de 3,50 m en chenilles de 762 mm.

La 6040 en version HTS
La plus petite moissonneuse-batteuse du constructeur est désormais disponible en version HTS (à séparation forcée). Elle bénéficie pour cela d'un tambour à doigts réglable selon cinq positions et d'un tire-paille proportionnel. Elle se décline en versions Farmline, Topline (avec suivi automatique de la coupe pour compenser les variations du sol jusqu'à 10 %) et riz.

Moteur : Deutz 235 chevaux
Surface de séparation forcée : 6,36 m²
Barre de coupe : 3,60 à 6,30 m



Crédit photo : Deutz-Fahr

La 6040 en version HTS bénéficie d'un tambour à doigts réglable selon cinq positions et d'un tire-paille proportionnel.

Laverda

Cabine stellaire sur les M 400

Bien insonorisée, climatisée et offrant une bonne visibilité, la nouvelle cabine Skyline équipe les M400 et M410 et propose un nouveau toit comprenant de multiples phares orientables H9, un siège à suspension pneumatique, ainsi qu'un nouvel accoudoir. Ce dernier reçoit le levier multifonction PowerGrip, divers interrupteurs à bascule et le terminal de contrôle tactile couleur Tech Touch de 10,4 pouces. En option, l'opérateur peut accéder au système GPS et à l'ordinateur de bord Ceres 8000 i, affichant le rendement parcellaire et le taux d'humidité, mais également au bluetooth et la navigation GPS via le terminal couleur NY 800.



Crédit photo : Laverda

La nouvelle cabine bénéficie d'un nouvel accoudoir recevant le levier multifonction PowerGrip.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	07/11/12	13/11/2012	07/11/2012	07/11 au 13/11/12	
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,27 €	4,14 €
	R	3,90 €	3,95 €	4,10 €	3,88 €
	O	-	3,70 €	-	3,55 €
Vaches mixte (M)	R		3,55 €	-	3,47 €
	O	3,43 €	3,35 €	-	3,37 €
Vaches lait (L)	O		3,15 €	-	3,14 €
	P	2,97 €	2,75 €	-	2,87 €
Génisses VML	U		4,40 €	4,55 €	4,32 €
	R	-	4,10 €	4,19 €	4,03 €
	O	-	3,40 €	-	3,35 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,25 €	3,25 €	3,16 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 13/11**

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	2,70
250-300 kg	-	2,82	-
300-350 kg	-	2,70	-
350-400 kg	-	2,65	2,48
400-450 kg	-	2,55	2,44
450-500 kg	-	2,51	2,40
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,67	-
250-300 kg	-	2,69	2,59
300-350 kg	-	2,64	-
350-400 kg	-	2,63	2,49
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,43	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,52	2,42
450 kg et +	-	2,30	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,94	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,49	2,14	1,88
5-10 ans	2,34	2,07	1,79
+10 ans	-	2,00	1,76 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,26	2,09

Tendance : Marché plus important. 93% de vendus.
Broutards : L'offre est plus importante, mais 95% des sujets se sont commercialisés. Pour cela, il a fallu réajuster les tarifs à la baisse. L'activité commerciale reste très tendue, et si les broutards supérieurs se négocient rapidement on constate que les échanges sont plus lents et plus difficiles dans les lots moyens et inférieurs.
Laitonnes - Génisses : Bonne demande en lourdes vaccinées FCO pour l'Italie, mais les tarifs plafonnent. Transactions toujours laborieuses en légères et non vaccinées.
Taureaux : Tarifs inchangés.
Vaches, génisses 3 ans : Ambiance toujours favorable et cours reconduits excepté en médiocres maigres agées.

Divers : Génisses formées ou culardes 309 à 423 kg : 1280 à 1430€ (3,20 à 4,50)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 12/11**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 405 kg	610-1050 €	2,49 - 2,85
420 à 460 kg	1060-1210 €	2,53 - 2,72
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
180 à 365 kg	570-950 €	2,46 - 3,15 €
Génisses		
430 à 485 kg (16-24mois)	890-1070 €	2,07 - 2,36 €
550 à 740 kg (24-36mois)	1050-1650 €	1,86 - 2,23 €
Taureaux		
770 à 1110 kg	1350 -2190 €	1,75-1,98€
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	780-1160 €	
entre-deux	1210-1450 €	
lourdes	1490-2150 €	

Tendance :
Broutards : la présentation est de moins bonne qualité, quelques lots supérieurs se négocint rapidement àdes arifs stables, légère baisse en ordinaires. Commerce actif en laitonnes et génisses d'export à des cours plusfermes.
Vaches : les apports sont plus importants avec trop de sujets non annoncés !! la vente demeure active à des tarifs facilement rconduits dans l'ensemble de la catégorie.

Prochain marché bovins le lundi 19 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 14/11**

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,90	2,65
300 à 350 kg	2,80	2,50
350 à 400 kg	2,60	2,35
400 à 450 kg	2,60	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,70	2,40
300 à 350 kg	2,60	2,33
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,45	2,15
Vaches		
- 5 ans	2,18	2,00
de 5 à 10 ans	2,15	1,90
+ 10 ans	-	1,82

Tendance :
Charolais : Les animaux vaccinés de qualité trouvent preneurs, ceux de qualité inférieure sont pénalisés pour l'export vers l'Espagne, la vente est plus difficile dans les laitonnes de poids légers.
Génisses et vaches : malgré des apports plus importants la marchandises de qualité et à finir rapidement se commercialise facilement, les vaches maigres ou âgées sont plus pénalisées.

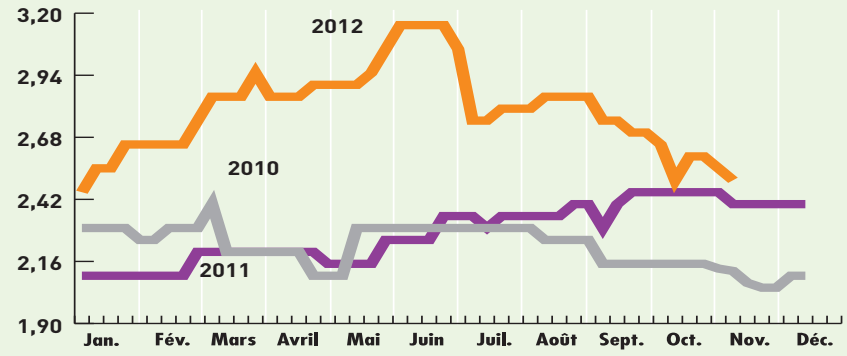
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 13/11/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Beaucoup d'apports, vente difficile, baisse dans la marchandise moyenne.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 05/11/2012 au 11/11/2012*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,71 €	-
350 kg	-	2,63 €	-
400 kg	-	2,55 €	2,51 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,49 €	2,48 €
500 kg	-	2,45 €	2,41 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,66 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,40 €

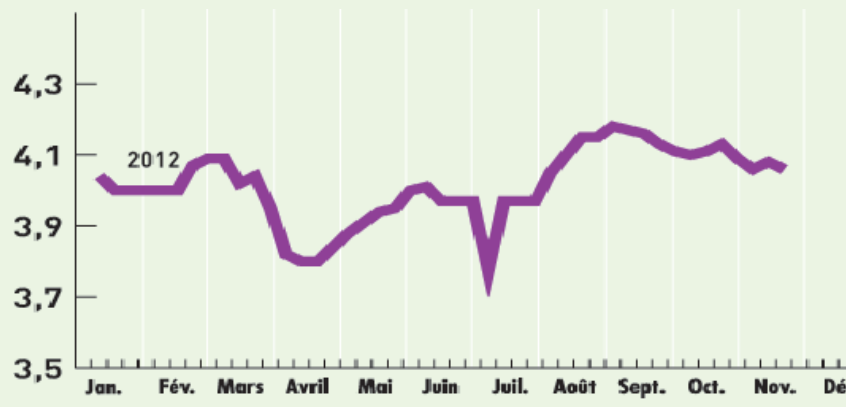
Tendance :
Commerce difficile qui pèse sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 05/11/2012 au 11/11/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,06 €	3,86 €	-			
Races mixte		-	3,80 €	3,77 €	3,76 €	-	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-		-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,30 €	4,20 €	4,15 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,19 €	4,12 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,58 €	3,52 €		
Races lait					-	3,18 €	3,09 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,50 €	4,39 €	4,28 €	4,00 €	-	-	
Viande +350 kg	4,50 €	4,40 €	4,31 €	4,23 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 5 NOVEMBRE AU 9 NOVEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Le mois de novembre n'est jamais propice au commerce de la viande avec les différentes taxes qui tombent à la saison, sans compter les frais de chauffage. Sur les marchés, le commerce est régulier avec un maintien des prix pour les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises ou limousines de qualité bouchère. La tendance est au maintien des prix pour les réformes allaitantes de moins de 10 ans et viandées (+380 kg). En revanche, la pression des acheteurs est plus active à l'encontre de celles de choix secondaire, légères et en manque de finition. En réformes laitières, l'offre et la demande sont mieux équilibrées avec quelques besoins pour la rentrée. Les tarifs se stabilisent pour les bonnes vaches Frisonnes et montbéliardes, mais le tri reste sévère pour les vaches maigres. En jeunes bovins, le climat commercial reste tendu avec cependant un certaine stabilisation des prix. ■

Broutards

Faute de besoins sur l'export, la tendance est baissière sur l'ensemble des marchés et pour toutes les catégories de marchandise en mâles. Ces éléments n'augurent rien de bon pour les semaines à venir pour des éleveurs qui sont confrontés à la progression des coûts de production. En femelles, la situation reste encore assez favorable, pour les bonnes laitonnes charolaises vaccinées. Le placement est en revanche très calme dans les ordinaires exportés vers l'Espagne.. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre est plus régulière après la semaine écourtée de la Toussaint. Le commerce est normal avec des tarifs reconduits dans les frisons ou montbéliards convenables. Le placement demeure sélectif dans les petits veaux fragiles. En bons veaux, l'offre est limitée et permet une vente satisfaisante avec des tarifs reconduits sans difficulté dans les charolais, limousins ou croisés (jaunes ou blanc bleu) frais et bien conformés. ■

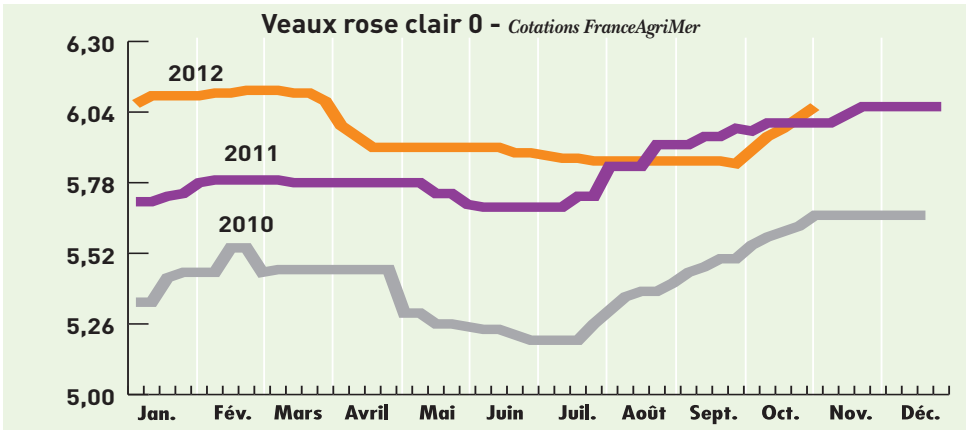
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 07/11 au 13/11//12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	8,75 €	-	-	-
U	8,04 €	7,40 €	5,98 €	-
O	6,21 €	6,06 €	4,93 €	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 12/11 au 16/11/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	133	380-580 €	305-500 €	170-275 €	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		210-290 €	190-250 €		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	130-150 €	50-70 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	1077	-	-	60-120 €	30-60 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 05/11 au 11/11/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,66 €	2,48 €	1,60 €	–
Bons	2,34 €	2,00 €	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 05/11*

Agneaux (1034)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	2,74-3,38	2,65-3,32
Gras (38-44 kg)	-	2,67-3,50	2,70-3,00
Gras (+44 kg)	-	2,57-3,44	-
Gras (+50 kg)	-	2,59-3,15	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (251)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	0,94-1,18	0,59-0,96	-
Divers			
Béliers 88 à 132€	1,06-1,31	-	
Agneaux maigres 60 à 100€	2,64-2,70		
Chèvres	5 à 30€		
Boucs	20 à 40 €		

98% de vendus.
Agneaux : transaction plus lente et plus sélectives, avec baisse des cours surtout dans les agneaux lourds, après avoir enregistré une très forte activité au moment de la fête de l'Aïd El Kebir.
Brebis béliers, caprins : demande suivie et cours reconduits

Prochain marché :
Le lundi 19 novembre
(pesée 6h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 820 - Brebis: 173 - Béliers: 6 - caprins: 35

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 12/11*

Ovins : 235	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	85-120 €	2,56 - 2,79 €
Agneaux gras (+44 kg)	107-127 €	2,28 - 2,73 €
Agneaux maigres	65-85 €	1,91 - 2,34 €
Brebis	30-80 €	0,67-0,93 €
Béliers	-	-

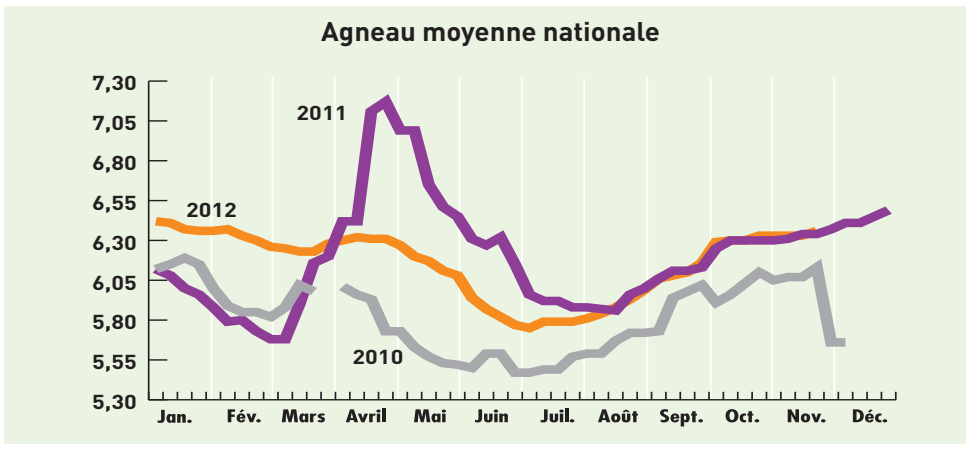
Agneaux : Commerce plus calme à des tarifs qui restent corrects pour la saison, seulment trois invendus.
Brebis : les sujets lourds se placentfacilement, cours en baisse dans les maigres.
Prochain marché ovins le lundi 26 novembre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 05/11 au 11/11/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	6,71 €	6,44 €	5,85 €
Couvert	16-19 kg	6,53 €	6,30 €	5,68 €
Gras	13-16 kg	4,78 €	4,66 €	4,28 €
Gras	16-19 kg	4,61 €	4,34 €	4,06 €

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 05/11 au 11/11/12*

Prix moyen pondéré des brebis agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des
2,33 €	6,49 €	6,36 €



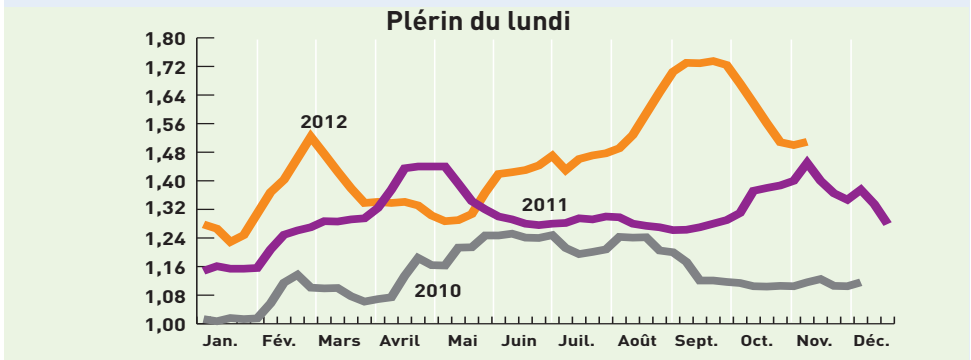
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 365 porcs présentés) — *Cotations du lundi 12/11/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,509 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 02/11 au 08/11/12*

1,66 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 43 à 45
Nombre d'opérateurs consultés : 8 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix minimum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
43/2012	1	3 000	0,20	0,20	0,20	1
44/2012	1	4 500	0,20	0,20	0,20	1
45/2012	0	0	-	-	-	1

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 7 novembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,70 à 3,90 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	260	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-déc.	265	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-déc.	262	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	janv.-mars	223	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	inc	-	-
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	5 de nov.	225	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	n.p.	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	inc	-	C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	nov.mai	243	T C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire	6 de janv.	242		T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 13/11/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	3,20 €	-	3,00 €
Bette France plateau	1,05 €	-	1,50 €
Carotte France cat I colis 12 kg	0,60 €	0,65 €	0,60 €
Céleri rave France	0,70 €	1,08 €	0,85 €
Chou blanc France cat I	0,55 €	-	0,50 €
Endive France extra colis 5kg	1,45 €	1,95 €	1,15 €
Epinard France cat I	1,60 €	1,95 €	1,70 €
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	0,68 €	0,66 €	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	0,70 €	0,66 €	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	1,10 €	-	0,95 €
Marron France G1 (45-65/kg) sac 5 kg	3,00 €	-	4,20 €
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	3,80 €	-	3,70 €
Navet rond violet France	1,05 €	-	1,10 €
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	0,32 €	-	-
Persil frisé France	1,60 €	-	1,50 €
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	1,60 €	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	0,95 €	1,10 €	1,05 €
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	0,95 €	-	1,00 €
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	1,05 €	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	0,70 €	1,20 €	0,85 €
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	0,85 €	1,50 €	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	0,43 €	0,75 €	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	0,75 €	-	0,70 €
Potiron Muscade France	0,38 €	-	0,50 €
Radis demi-long France (la botte)	0,80 €	-	-
Raisin Muscat Hambourg France cat I plateau	2,50 €	3,20 €	3,20 €
Tomate ronde France grappe cat I	1,60 €	1,50 €	1,30 €

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1192
VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

07 - Vds tract Renault Carraro 451-4 TBE 2900H 7500 euros + motoculteur Agria 8CV 1200 euros
✆ 04 75 29 14 98 après 20H

07 - Vds trax 175 CV godet 2500 litres Rippers 3 dents. Échange possible contre tracteur à pneus.
✆ 06 24 80 71 60

07 - Vds tract Carraro TRX 9400 an 2007 poste inversé nombreuses options 1000H 25000 euros à débattre
✆ 06 85 23 31 75

07 - Vds tract Goldoni Qasar 90 an 2012 cabine filtre spétt phyto arbo viti 130H 34000 euros à débattre
✆ 06 85 23 31 75

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, TBE, année 2003.
✆ 06 86 76 81 23.

18 - Surgreffage, toutes régions. www.surgreffage.com
✆ 02 48 64 05 98 ou 06 81 70 23 36

26 - Vds same frutteto s90 gs 2010 560h inverseur hydrocabine clim. en surnombre
✆ 06 23 64 26 67

26 - Vds tracteur same silver 90 année 1998 6800h clim 4rm tripleur inverseur exo tva
✆ 04 75 62 65 47 (HR)

26 - Vds VALTRA T 132D 150ch -2011-980h pneu AV480/70/28, AR650/65/38, rel AV-pont suspendu
✆ 06 08 86 47 21

38 - Vds tracteur David Brown 880, 45 cv année 71 bon état.
✆ 06 10 44 35 14 le soir

42 - Vds tracteur Ford 7910 an 1990 7300 h tonne à eau inox 6000 L
✆ 06 21 31 51 04

42 - Vds tracteur Arès G20RZ 6500 h tbe cabine suspendue relevage avant clim. an 2000 , 19 000 euros
✆ 06 76 71 33 18

69 - VDS Renault Celtis 436 85 cv an 2003 Twinshift 2510 h pneu av neuf TBE 17900 euros HT
✆ 06 49 51 98 45

71 - Vds tract. 4 x 4 Deutz 7206, Case IH 734, 2 RM, IH 745, MF 260, tous révisés, sans TVA, reprise livraison possibles.
✆ 06 08 03 71 63 ou 03 85 74 16 43

84 - Vends tracteur Massey Ferguson 158 vigneron TBE.
✆ 04 75 04 80 15 ou 06 16 92 54 57

84 - Recherche tracteur dans l'état ou pour pièces. Faire offre au
✆ 06 01 14 39 54

89 - VENDS tracteur New Holland M 135, 7 600 h, année 96, BEG, prix : 17 000 euros à débattre (réf. 4512)
✆ 06 15 69 81 52

89 - ACHETE tracteur MF genre 362, 4 RM, en très bon état (réf. 46VB1)
✆ 03 86 56 30 30

89 - VENDS tracteur JD 6620 Prémium, année 2005, 3 450 h, dispo. 01/12/12, 4 T, 42 000 euros, pont avant suspendu, climat., relevage avant. (réf. 4605)
✆ 03 86 66 94 38 - 06 21 56 13 28

Travail sol

01 - Vds herse Amazone KE 200, 3m, packer 500 portacourt boitier 180 cv limiteur lame nivelleme
✆ 06.74.57.69.96

01 - Vds cse retraite combiné Bellerecolt Nodet 3m 2900 euros cultivateur RAU sicam 3m 15 dts 850 euros herse étrille Matzenbi Chler 6m40 tbé 4500 euros
✆ 06.16.99.77.99

01 - Vds charrue Gregoire Besson 4 corps sécurité ressorts
✆ 06.08.58.52.60

71 - Cherche mat. ancien Mac Cormick. Vds semoir Amazone à grain 21 socs hes neuf D 9-30.
✆ 07 86 85 73 46 H.R.

Récolte

01 - Vds cse retraite faucheuse cond. Kuhn FC313 tbé 9000 E faneuse MF 5m20 prix 800 euros andaineur Kuhn GA 4521 tbé 4500 euros presse BR Vicon à rouleaux 6900 E
✆ 06.16.99.77.99

01 - Fin activité vds faneuse Khun GF5001 andaineur Kuhn GA4311GH épandeur Leboulch 6T5 foin BR
✆ 03.85.36.44.20

21 - VENDS MB JD CTS, année 2000, 1 950 h, coupe 6.75 m., table à colza, équipée tournesol, prix : 65 000 € (réf. 430G)
✆ 06 82 42 08 75

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB. (réf. 460B)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds remorque fruitière 4 palettes, surbaissée, bon état, éclairage, frein, prix 1500 euros
✆ 06 24 83 24 56

38 - Vend faucheuse Fella 160 pour pièces.
✆ 04 74 95 11 59

38 - A v. andaineur Kuhn GA3201 TBE treuil forestier norse 5 T tbe moulin à farine.
✆ 04 76 36 05 16 HR

42 - Vds presse Deutz RB460 2005 5700 bottes ficelle Pick up 2.10 m pneu 155517 tbe
✆ 06 75 13 93 48

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large filet tract. 60 à 90 cv
✆ 06 23 19 33 18

42 - Vds MB TC56 NH cabine clim. broyeur 4800 h moteur 4m6 coupe trés bon état idéal paille
✆ 06 85 98 77 59

69 - Recherche MD Presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65-Constant Dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459-Rivierre Casalis-Fahr-Kelger et presses à balles rondes
✆ 06 74 15 73 44

73 - Vds faucheuse conditionn. John Deere 324, pirouette Vicon, semoir engrais Khun.
✆ 06 82 33 43 09

Traitement

01 - Vds pulvé Berthoud 800L 16m treuil hydro cuve rinçage lave main contrôle OK 4200 euros
✆ 06.80.98.39.19

01 - Vds pulvé Berthoud Mack 10, 1000l, 12m, hydrau toutes options contrôle OK
✆ 06.20.46.42.41

Arbo-viti

38 - Recherche laveuse à noix horizontale 2,5 - 3 m, faire offre au :
✆ 06 74 09 49 81

38 - Vds ramasseuse à noix médiane an. 2008, cabine crabe giro 510 hres ramassage, secoueur hydro. Rousset monté sur fourche avant.
✆ 04 76 64 99 54 le soir

Distribution

42 - Vds pailleuse Jeantil année 1999 botte carrée tbe 4000 euros à débattre
✆ 06 87 10 16 26

Forestier

42 - Vds Lamborghini 85 cv équipé forestier an 1984, lame, arceau vendu en l'état, à débattre
✆ 04 77 76 87 42 ou 06 85 08 67 86

58 - VENDS broyeur de haie Rousseau Mangouste, Scorpion 2, TBE (réf. 4602)
✆ 03 86 76 12 28

Manutention

21 - VENDS benne élévatrice Gilibert 10 T, 8 750 euros TTC (réf. 4604)
✆ 06 03 05 32 88 - 06 74 44 93 53

Trav. publics

71 - AGV pelle Poclain 81 CK BE, 11.000 E - trac. Fendt 820, 200 CV Vario TMS 4050 HR, TBE, 70.000 E.
✆ 06 03 42 06 75

Agri. divers

01 - Vds benne Thievin 14T réhausses ensilage pneus 550 60 22,5
✆ 06.08.58.52.60

01 - Vds vibro cultivateur Konskilde 21 dents + rouleau 2m20 - char Scobel 5mx2m - semoir à grains - semoir engrais
✆ 04.74.51.02.22

SARL **Raphaël SOUCHAUD**
Achat laine brute de mouton
Paiement comptant
Tel. 06 08 42 23 15

01 - Vds pirouette 4T pressoir socle en pierre benne 3 P char à pneu 2T5 semoir mono 2R
✆ 03.85.31.51.60

07 - Vds charrue Huard 4 corps NSH 365E
✆ 07 61 58 45 88

07 - Vends piquets de clôture en châtaigner 2m 2 euros et bois de chauffage sec
✆ 04 75 06 25 32

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ 06 83 59 05 70

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, refroidisseur, année 2005 - presse BR Claas Variant 2160, année 2006, TBE.
✆ 06 86 76 81 23.

21 - VENDS andaineur Kuhn 7301, année 2004, 8 500 euros, - épandeur d'engrais Kuhn MDS 921, année 1994, 2 000 euros, - dérouleuse pailleuse Suire DMB Kit, année 1997, 4 500 euros, le tout TBE, prix à débattre suivant livraison (réf. 460G)
✆ 06 15 28 77 63

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques (460J)
✆ 07 86 46 73 30

38 - Cause cessation vds semoir maïs distr engrais desssileuse fauc cond char 6M semoir cer palette Doucet le tout TBE
✆ 06 08 76 25 27

38 - Vds désileuse pailleuse Kuhn Audureau 3050, 3 m3 TBE, herse alternative Kuhn HA 3000 rouleau cage TBE.
✆ 06 20 80 79 08

38 - Vds transfert de Laval 10 m 3 postes pompe STA Milk 900 l 2005, secoueuse noyer, tank 1000 l.
✆ 04 76 93 86 28

38 - Vds transpoter AEBI TP25 + épandeur + cage autochargeuse TP20LD : 6500 euros à débattre.
✆ 06 75 08 43 16

39 - Vds tonne à eau 3 000 l galva équipée 2 flotteurs 1 500 euros. Broyeur céréales + mélangeuse Law 300 euros
✆ 06 76 55 23 71

39 - Cse cessation, vds tract. 735 Renault 155-54. Tonnes à lisier 18 000 l, 15 000 l, - 15 000 l, 12 000l, 10 000 l. Épandeur fumier 8t. Karcher. Vibro 6m. Semoir 3m. Herse rotative 3 m Kun. DAC 2 stations. Pèse bétail. Enjambeur Bobard. Pirouette 8 toupies. Andaineur Fella. Presse Welger 235. Pneus 24/21 XL. Enfouisseurà dents PDF avant Renault. Camion bétail J9. Moulin farine. Enrouleur Irrifrance + pompe 350 m. Balayeuse Raband 2,50.
✆ 06 07 74 67 31

42 - Vds tank lait Japy parfait état 2080 L cse capacité an 82 prix 1800 euros à déb.
✆ 04 77 54 24 17

58 - VENDS tracteurs MS 6270, - MS 4235 + chargeur Mayeux, - roundballer Vicon 1601, ameneur rotatif, - faneuse Kuhn 7601, andaineur Kuhn 4521 (réf. 450C)
✆ 06 11 53 07 45

58 - VENDS tracteur Fiat 680, 2 roues TBE, - brabant 3 socs Grégoire et Besson (réf. 460A)
✆ 03 86 20 08 49 HR - 06 32 16 82 27

69 - Vd treuil Raymond moteur Bernard.
✆ 06 32 94 22 88

69 - VDS 2 tanks lait Japy 1680L compress neuf 1000 euros et un 1200L 500 euros Rhône
✆ 04 74 64 07 80 Laissez mes Rép assurée

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ 06 38 89 86 26

71 - Vds fourche Mailleux MX 100, adap. MF 4225 au 4255, herse alt. Amazone 4 m, presse Welger à rouleaux, bec à maïs 4 R.
✆ 06 77 03 68 84

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, an. 08, passerelle double cdes élec. TBE, 8.950 E HT.
✆ 06 75 69 62 04

71 - A V TA occ. avec crédit 5 camp. taux 1,69 % : Deutz Agrotron 118 CV et Renault 826, 178 CV.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds dessileuses portée 2 m3, 1.000 E HT + trainée 2,5 m3, 1.450 E HT, pailleuse 3 pts de 2012.
✆ 06 75 69 62 04

84 - 30-Vds combinés semis 4,80 m (repli.), 4 m et 2,50, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m.
✆ 04 66 24 26 11

84 - Vends éborgneuse à mètres Recs de 1997, variateur de vitesse. TBE.
✆ 06 11 58 69 49

89 - VENDS dessileuse pailleuse Caquevel trainée, 4 m3, 2 200 euros, - semoir engrais Sulky DP 1505, 1 800 euros (réf. 4607)
✆ 06 32 52 28 39

Elevage

38 - Vds tank à lait 1700 l, lavage automatique - génisses prêtes Holstein.
✆ 04 74 54 40 39 - 06 81 11 00 93

71 - Cause retraite vends dessileuse pailleuse Samas avec démêleur tapis neuf 2,5 m3, semoir engrais Amazone ZTE 600 L, double plateaux, mixeur Law 5 CV pour aliments soupes, 6 épinettes 4 m, 2 roues jumelage Molcon 16-9-38, 60 % d'usure, 1 pneu 520 70 38, 50 % d'usure, semoir à maïs Bénac Super 7 4 rangs, semoir à petites graines et maïs 2 rangs Larippe, vêleuse Vink 800, Lactoduc Manus:6 griffes Delta, programmateur VH 24 bol de réception, 2 pompes à vide, 500 tubes inox 50Ø et 40Ø avec colliers, 50 stalles comtoises démontées, le tout TBE.
✆ 03 85 40 30 28

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS J3 Fourgon Ford Dies El. 1ère main, 20.09.2007, beau, CT OK, 8 500 euros (46VB3)
✆ 06 63 41 19 75

38 - Vds Renault B110, 1998, ct caisse primeur hayon km 220M : 4000 euros TTC TVA récupérable.
✆ 04 74 84 84 95 HR

38 - Vds Peugeot Partner 06/2009, 3 places porte latérale crochet attelage bon état.
✆ 06 81 62 15 57

89 - VENDS 4 X 4 Susuki Grand Vitara, 3 portes, 2007, Diesel, 160 000 kms, 7 500 euros, TVA récupérable (réf. 460I)
✆ 06 07 41 64 21

Tourisme

21 - Particulier VEND Kangoo, 2001, contrôle technique bon, 121 000 kms, bon état (réf. 4603)
✆ 03 80 75 35 84 - 06 78 74 17 93

38 - 305 GR Break 1989, 128000 kms, controle OK, pot échap. neuf, rien à faire, pneu ok, prix : 650 euros.
✆ 04 74 84 88 85 HR

42 - Vds Nissan 4x4 terrano II 1994 - 208 000 km ct ok attelage échapp. + pneus av. neufs 4300 €
✆ 04 77 76 70 88

58 - VENDS BMW série 1, 118 D, confort, gris métal., déc. 2004, TBE, 92 500 euros (réf. 460F)
✆ 06 14 26 42 31 - 03 86 30 44 61

71 - Vends 205 1,9 l TD diesel, 132 000 km, bte manuelle, modèle 1991, 1500 euros à débattre.
✆ 06 50 98 69 70

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds luzerne foin paille HD qualité assurée C.R SARL COMTE (Dpt 26)
✆ 06 13 91 28 49 ou 04 75 90 18 82

26 - Vds foin et foin de luzerne 1ère 2ème et 3ème coupe importante qté bottes rondes
✆ 06 19 06 26 76 ou 06 10 51 32 01

38 - Recherche ramasseuse noix Rousset R19 - Mediane.
✆ 06 32 12 96 87

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

21 - VENDS foin bottes carrées (réf. 45VB1)
✆ 06 17 68 81 29

PROPOSE TRANSPORT DE FOURRAGES
avec camion remorque équipé
sur départements:
01 • 10 • 21 • 39 • 45 • 51 • 52 • 58 • 69 • 71 • 77 • 89
Etudie toutes propositions
Sarl KALIFOURRAGE
Route de Verdonnet
21500 Asnières en Montagne
Tel. 06 08 77 79 92 - 06 20 92 12 25

69 - VDS très belle paille et foin de qualité, livraison par CRQ
✆ 04 74 00 30 70

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
Ste T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

71 - Vds foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

À vendre grosse quantité de paille en bigs et en rouleaux, foin de prairie + prestation de transport
✆ 06 19 58 12 28

71 - Vends paille et foin, livraison camion remorque.
✆ 03 85 54 30 97 ; port. 06 10 11 12 55

Pépinière

01 - Vds plants arbres divers et plants forestiers certifiés chêne érable hêtre et acacia
✆ 04.74.39.15.71

26 - Vds beaux plants de lavande MAILLETTE et GROSSO sélec
✆ 06 83 00 65 05 ou 04 75 53 53 15 (le soir)

Propriété

42 - Cherche exploitation bovins allait. ou product. lait , en location ou achat batiments tr. urgent, 50 à 130 ha
✆ 06 02 26 89 12

Terrain

07 - Vends terrain non planté AOC St Joseph Tournon 2124m2
✆ 06 10 30 83 08

Divers

01 - Vds chaudière Poncet 45000 calories foyer vertical bois 1m sciure et copeaux
✆ 04.74.39.00.98. hr

01 - Vds acacia sur pied pour piquets - poële à bois Franco Belge 500m3 prix 400 euros
✆ 04.74.30.10.57. ou 06.83.32.43.99

19 - Vds piquets châtaigner agricole et vigne LIVRAISON ASSURÉE.
✆ 06 79 72 14 79

21 - VENDS 1 éolienne Oasis 6 m. Galva, TBE, lot de glissières et poteaux pour piège (réf. 4601)
✆ 06 73 58 09 39

26 - Vds semoir céréales hi 15 rangs tracteur Fiat 670 haut 2rm sans cabine 6000h divers petits matériels
✆ 04 75 47 00 32 (HR)

26 - Vds cause retraite remorque basculante deux roues 6t herse plate 80 dents vibro 29 dents charrue huard tri-socs 366
✆ 04 75 03 91 57 (HR)

26 - Vds étrave fixe haut 1,10m pneus GY580/70/38 30%us KL18/4/38 50%us PI540/65/34 30%usure
✆ **06 75 62 18 15**

26 - Cause cessation vds tank à lait JAPY en L état capacité 1060l prix 500 €
✆ **06 27 06 75 86**

38 - Vends pétrin mélangeur professionnel état neuf 35 l : 1000 euros.
✆ **04 76 34 46 66**

38 - Vends chaudière bois bûches Franco Belge état neuf 22 kw + vase expansion circulateur : 1800 euros
✆ **04 76 34 46 66**

38 - Agriculteur recherche plantation de noyer à louer - Vd foin sur pied 2013 et foin en botte ronde 2012.
✆ **06 76 46 60 92**

38 - Vends cuve à mazout 1000 litres, excellent état 25 euros Urgent.
✆ **06 89 93 75 67**
04 76 35 22 26

38 - Vds tronçonneuse Sthil 0.46 état neuf avec deux chaînes neuves, 1 groupe électrogène neuf 75 Kva - 230 volts, 1 rateau faneur Mc Cormick FU-23 bas prix, 2 rouleaux plat avec attelage tracteur, 1 cuve en fonte de pétrin mécanique, 1 enclume.
✆ **04 74 84 74 78 HR**

Location

Agricole

69 - Viticulteur sérieux cherche vignes en fermage métayage Brouilly, Morgon, M. à Vent, Saint-Amour, Juliénas.
✆ **06 87 17 64 99**

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne fermage Beaujolais Villages Brouilly Régnié
✆ **06 81 20 69 81**

Offre

Emploi

01 - Couple recherche travail auprès d'animaux de la ferme contre maison pas sérieux s'abstenir
✆ **06.47.86.21.64. hr**

07 - Expl viticole Sud Ardèche cherche salarié pour tous les travaux de la vigne dont conduite tracteur, exp exigée
✆ **06 07 22 14 79**

21 - Exploitation polyculture lait, traite robot CHERCHE salarié au 1er décembre, CDI. EARL des Corvéottes - Villers Patras (réf. 4504)
✆ **03 80 81 90 00**

42 - Explot. agricole rech. main d'oeuvre ponctuelle pr travaux du sol (labour semis). écrire à paysans de la Loire ann. n° 733 bp 30031 - 42272 St Priest en Jarez cedex.
✆

58 - RECHERCHE salarié exploitation polyculture élevage, centre Nivernais, CDD, CDI si compétent (réf. 4505)
✆ **03 86 58 36 05**

69 - Domaine viticole donne vigne à façon dans les crus beaujolais à jeune viticulteur motivé sérieux équipé en matériel.
✆ **04 78 47 93 45**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 430D)
✆ **03 86 73 21 68 - 03 86 73 26 03**

Service

84 - Addou ETA propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et vignes. Siren 752 646 737.
✆ **06 23 73 59 94**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme, sérieux, 13 ans d'expérience dans les vignes et cuvage, cherche CDI secteur Mâconnais.
✆ **04 74 04 62 58 après 19 h**

Animaux

Divers

01 - Vend 1 vache Herens et son veau M. - 11 vaches Aubrac pleines, 1 taureau Aubrac.
✆ **06 81 71 47 77**

42 - Achète grosses carpes faire offre
✆ **06 17 44 21 92**

73 - Vds chiots Border Collie nés le 10/08/12 n° tatouage de la mère 2GMU928 travaillant sur troupeau bovin.
✆ **04 79 63 12 32**

74 - Vds troupeau brebis pour élevage.
✆ **06 48 45 10 05/ 06 70 46 14 83**

Bovin

01 - Vds génisses 46 et 66 terme 4ème trimestre 2012 et 1er trimestre 2013 IA, CL, FCO suite sanitaire OK
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds repro Charolais fils Bobinox-pacha nés 09/11 HBC indem IBR élevage Ruy Patrick
✆ **06.75.74.73.91**

18 - Vds 1 taureau Aubrac né 01-2008, très doux, indemne IBR, vêlage facile.
✆ **02 48 57.45.20 heures repas.**

18 - Elevage charolais, HBC, visible toute l'année, vend reprod. de l'année. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 430F)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

21 - VENDS génisses pleines, taureaux reproducteurs charolais 1 an et 18 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoisotte (réf. 4507)
✆ **03 80 96 44 68 - 06 73 10 01 13**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 46VB2)
✆ **03 80 23 68 04 - 06 30 82 41 63**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM009238 - VOSGES
COMPTABLE AGRICOLE H/F
Association de Gestion et Comptabilité, basée en Alsace, recrute pour son antenne dans les Vosges. Gérer les comptabilités agricoles et connexes des exploitants (de la saisie au contrôle, puis établissement des déclarations fiscales, sociales professionnelles et personnelles, établissement dossier de gestion jusqu'à la remise du résultat). BTS ACSE/BAC+3 avec expérience souhaitée en cabinet d'expert ou AGC. Débutant accepté. Connaissance de la comptabilité/milieu agricole indispensable. Aptitude au travail en équipe. Entrée dès que possible. CDI tps plein. Véhicule de société à disposition pour déplacements professionnels. Intéressement aux bénéfices. Autres avantages sociaux.

AM009811 - MOSELLE
ENSEIGNANT EN ZOOTECHNIE H/F
Lycée Agricole de Moselle. Assurer la formation d'élèves de bac technologique STAV option Productions. Titulaire d'un diplôme de niveau II (ou III plus licence pro) du secteur production animale. Débutant accepté. La durée probable du remplacement est de 8 mois. Temps plein (18 h). Rémunération selon grille.

AM009842 - YONNE
OUVRIER VITICOLE H/F
Pour domaine viticole. Vous serez chargé d'effectuer tous les travaux de l'année en vignoble : taille de la vigne, travaux en vert,... Expérience souhaitée dans la taille de la vigne. Permis B obligatoire. Personne motivée, dynamique et ponctuelle. CDD 1 an. 36H/semaine. SMIC. Salaire à négocier selon profil et compétences. Possibilité de CDI dans la structure.

AM009836 - CÔTE D'OR
ASSISTANT TECHNICIEN D'EXPÉRIMENTATION H/F
Firme phytosanitaire. Seconder l'expérimentateur pour la mise en place des essais, les traitements, notations et récoltes, entretien de plateforme. Bac + 2 Technologie végétale ou équivalent. Utilisation et manipulation de matériel agricole. Connaissance du milieu agricole. Certiphyto obligatoire. 7 mois en CDD (début de contrat mars- avril).

AM009849 - HAUT RHIN
OUVRIER VITICOLE QUALIFIE - TRACTORISTE H/F
Entreprise viticole familiale 16ha en conversion Bio. Effectuer travaux viticoles manuels (travaux en vert, taille,...). Effectuer travaux mécanisés (palissage, rognage, labour, traitements). Participer aux vendanges. Diriger une petite équipe. Effectuer entretien machines viticoles. Formation viticole. Autonome. Capable de prendre des responsabilités. Poste à pourvoir dès accord. CDI. Salaire motivant à définir selon profil.

AM009852 - NIEVRE
CHEF D'EXPLOITATION H/F
GIE. Sous responsabilité du Président, vous assurez la Direction Technique de l'unité d'élevage, l'entretien du site (entretien courant et gestion des investissements, approvisionnements), la gestion économique et financière. Vous êtes garant de l'évolution des animaux présents sur le site en proposant aux élus un système d'exploitation cohérent et durable via la recherche, la collecte et le tri des infos utiles à la mise en oeuvre et au développement de ses activités. Vous participez à la mise en oeuvre des actions de communication sur la race bovine en lien avec les partenaires. Vous Contribuez à la dynamique de progrès du Pôle racial national. BTS agricole type ACSE ou PA. 12 ans d'expérience professionnelle minimum dans la gestion d'un élevage bovin allaitant. Connaissances techniques en élevage bovin allaitant indispensables et dans le domaine de la gestion économique et financière. Compréhension des besoins et des enjeux. Force de proposition. Anglais apprécié. CDI.

AM008490 - COTE D'OR - SAONE ET LOIRE
TECHNICO COMMERCIAL AGROFOURNITURE H/F
Coopérative laitière pour son activité conseil et vente de produits d'agrofourniture en élevage laitier. Suivi d'un portefeuille d'éleveurs et développement de la clientèle sur les départements 21 et 71. Vente par tournée camion (14 tonnes). Formation Production Animale. Permis PL souhaité (possibilité formation Permis PL avant l'intégration). Motivé par le challenge technique et commercial, persévérant et autonome, vous connaissez l'élevage des ruminants et aimez le contact avec les éleveurs. CDI. Fixe 1600 euros bruts x 13 + commissions.

AM009793 - HAUT RHIN
AGENT DE MAITRISE CANALISATEUR POUR LE SERVICE DES EAUX H/F
Collectivité territoriale. Resp. équipe de 4 agents: Préparer chantiers, répartir travail et veiller à sécurité des agents. Avant coupure eau, informer riverains et établir bulletins intervention. Mener entretiens annuels évaluation. Participer aux réunions au sein section/service. Agent maîtrise de préf. + formation canalisateur/plombier + exp. management. Permis B oblig. et EB apprécié. Contrat statutaire ou CDD 1 an renouv.

AM009782 - FRANCE
ASSISTANT(E) RESPONSABLE TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT FRANCE H/F
Sté leader sur le marché de la nutrition végétale. En collaboration avec la resp. technique et dvpt France : Assiste la Resp. technique dans son activité. Identifie les opportunités de dvpt de l'activité traitement de semences. Participe à la mise en place et au suivi des collaborations nécessaires au dvpt de l'activité Traitement de semences. Anime la force de vente des distributeurs partenaires (réunions, plate forme, formations technique). Assure le suivi de la conduite de projets de dvpt techniques. Réalise le suivi d'essais agro. Analyse et synthétise les données. Bac+2/+5 agro, expé. significative semences (semenciers, distribution) et/ou de la nutrition. Conn. agro (pratiques de fertilisation, techniques culturales, nutrition foliaire, multiplication...). Conn. schéma distribution. Maîtrise micro-informatique, l'analyse des données, outils courants de communication. Bon relationnel, autonomie et esprit d'initiative, sens et goût des responsabilités, réactivité, force de proposition, sens de l'anticipation, sens de la pédagogie. Entrée dès que poss. CDI. Dépts France.

AM009867 - GRAND EST
DIRECTEUR COMMERCIAL H/F
Nous recherchons pour une structure de matériel d'élevage, filiale d'un groupe coopératif basé dans le Grand Est de la France, son Directeur Commercial. Définir et proposer la politique commerciale et assurer sa mise en oeuvre. Animer une équipe de 8 Technico-commerciaux. Superviser et gérer le développement commercial. Assurer la négociation et le relationnel avec les fournisseurs. Participer aux réunions de l'équipe de Direction. • Niveau Bac 3 à 5 à orientation agricole, avec expérience dans une fonction d'élevage. Sens et goût du management, rigueur, dynamisme, aptitudes de gestion et de motivation, sens du terrain pour développer la gamme des produits, force de proposition et goût pour la nouveauté. CDI, Poste à pourvoir rapidement.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85


LEBOULCH H V 210, 2002


PICHON 8100 LITRES, 2007


LAGARDE SX320 CHARIOT, 2002


SILOFARMER 1300, 2001

SECOMAT CHAUFFAGE
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Neuf et occasion

Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Vous avez entre 21 et 30 ans ? Vous parlez correctement Anglais et avez une expérience agricole ?
Sur les Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande, des opportunités existent pour développer ses compétences professionnelles et enrichir son CV.
CAEP propose une grande variétés de stages rémunérés pour étudiants ou jeunes professionnels en : exploitations céréalières, élevages, équitation, horticulture et secteurs connexes.
Pour la liste des placements disponibles en 2013 et vous inscrire, visitez le site **www.caep-stage.fr**

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
Le spécialiste de la **miniature AGRICOLE**

+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur

RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T. Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

Herses de prairie LITZENBURGER (émousseuses)
Série standard De 1290 à 2980 €
• 4 rangées de dents
• Largeurs de travail 2 à 8 m
• 3 sections - repliage méca. ou hydr.
• Tapis flexible avec éléments lourds et pointus

Série lourde À partir de 2550 €
• S.L. 5 rangées de dents
• 3 sections - repliage hydraulique
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs.

Élément lourd et pointu
Morte-saison : remise 12%
DIMAG 67170 BRUMATH
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
dimag.france@hotmail.fr

AURAN Carrosserie M. AURAN
www.carrosserieauran.com
RN 88 à 20 km d'ALBI - **81190 LES FARGUETTES**
05 63 76 54 52
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


ClubAGRI
Achetez • Économisez • Récoltez
Faites vous rembourser 7% en moyenne sur tous vos achats.
Dans plus de 700 enseignes partenaires !
sur **www.clubagri.fr** avec le code : **Y74=X22** et la clef **7MAH**

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi~Mat Agriculture
15100 ST-FLOUR
Contact : **Yves PECHOULTRES - 04 71 60 70 50** ou 06 08 10 02 02 Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr
MOIS DE L'OCCASION GRAND DÉSTOCKAGE

Tracteurs

	Heures	CV	an
CASE IH 633 + CHAR	13000	55	1981
CASE IH MAXXUM 5120	8600	90	1993
CASE IH CVX 120	7500	120	2001
CASE IH MXU 135	3700	135	2005
CASE IH MXU 100 + charg.	2500	100	2005
CASE IH 844 SB + charg.	10000	80	1976
CLAAS ARES 566RZ + charg.	6500	115	2005
FENDT 305 LSA + charg.	10900	62	1985
FIAT 7286 + charg.	6500	72	1995
JOHN DEERE 5080 R + charg.	2900	80	2009
JOHN DEERE 5820 + charg.	3400	90	2006
JOHN DEERE 6230 P	4060	100	2004
JOHN DEERE 6320 + charg.	4200	100	2004
JOHN DEERE 6520 AP	1800	115	2006
JOHN DEERE 6620 + charg.	6200	130	2005
JOHN DEERE 6800	9100	125	1994
JOHN DEERE 2130	15000	85	1974
LANDINI 6500	8400	65	1980
LANDINI 5830 + charg.	7000	55	1985
MASSEY FERGUSON 6180	6860	120	1996
MASSEY FERGUSON 6455 + charg.	6000	105	2004
NEW HOLLAND 8670	6100	170	1998
RENAULT CERES 335X + charg.	4850	75	2001
RENAULT CERES 85X	6000	75	1995
RENAULT ERGOS 100 + épareuse	7400	100	2000
RENAULT ARES 546RX + charg.	8700	90	2003
SAME ANTARES 110	6800	110	1996
VALTRA N 121 ADV + charg.	4700	120	2007
VALMET 6200 + charg.	5500	94	2000

Desileuse pail.distri
LUCAS CASTORMIX 80 GUC, 8 m³ com conf, an 2009
JEANTIL DPS800C, 5.8 m³, an 1998
Bol KUHN EUROMIX 980, 8 m³ pesée, an 2008
Bol TRIOLIET SOLOMIX 2000 ZK, 20 m³, pailleur, an 2008


JOHN DEERE 5080 R

NEW HOLLAND 8670

ROLLAND V2 - 160

Travail du sol
Char. GREGOIRE, RY3-3-150, 3 c. nsh, porte, an 94
Char. HUARD 475 GD SD, 4 cps, P/u/n., an 1988
Herse rotative KUHN HR 303, 3 m, an 2005
Her. rot. POTTINGER LION 301, 3 m, an 2007

Récolte
Ensileuse J D 6750, 1900 h rot., 2800 h mot, an1998
Pic up BMV BMV 42, 4.20 m, TBE, an 2006
Récolteur KEMPER CHAMPION 4500, 6 rgs, an 00
Presse M F 166VLR, ch v., pu 2m, filet, an 05
Presse CLAAS ROLLAND 46, pu 1.80 m, fil., an 99
Presse CLAAS ROLLAND 250, pu 2m, fil., an 01
Presse CLAAS ROLLAND 250, pu 2m, fic., an 00
Presse JOHN DEERE 572, pic up 1.81 m, f/f, an 03
Presse KRONE ROUND PACK 1250, pu 2m, f/f, an 00
Presse KRONE VARIO PACK 1500, pu 2m, f/f, an 99

Epandeur à fumier
LEBOULCH HVS210, 7t, héris. verti., an 2001
PROMODIS 60HVP, 6t, héris. verti. an 2000
PROMODIS KVX 9000, 7t, héris. verti., an 04
ROLLAND V2 160, 14 t, héris. verti., an 2006

Presse haute densité
RIVIERE GREENLAND 80 80, pu 2 m, rèv., an 1996
M F 1510, pic up 2 m, canal 80/80, an 1993
HESSTON 4600, pu 2m, canal 65/80, group., an 92

Tonne à lisier
JOSKIN 7000S, 7000 l, flèc. resso., an 1995
MAUGUIN ESM 8600, 8500 l, br. pom. 200, an 2007
PROMODIS TP65, 6500 l, an 1998
PROMODIS TPS65, 6500 l, flèc. res., an 1997

Valet de ferme
SHÄFFER 2027, 360 h, 26 cv, godet et fourche, an 10

21 - VENDS 11 taureaux 1 an HBC dont 3 vêlage facile, - 1 taureau 5 ans fils de Magenta. TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100 % IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 460H)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

25 - RECHERCHE lot de vaches allaitantes suitées (réf. 460E)
✆ **03 81 50 46 81 - 06 82 66 55 60**

38 - Vds mâles repro. Limousins 14 mois élevage HBL, TGS.
✆ **06 12 05 40 97 ou 04 74 84 58 74**

38 - Vds vaches Salers suitées tout âge, aussi tracteur plus divers matériels agricole.
✆ **06 86 85 16 90**

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, issus mère à taureaux, poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Charolais inscrits HBC de 1 à 2 ans TGS Denis JF Vougy
✆ **06 82 46 99 41 ou 04 77 65 30 40**

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19 - 06 50 19 42 35**

58 - VENDS génisses pleines, vêlage décembre, bonne conformité, IBR A (réf. 450B)
✆ **03 86 78 16 16 HR - 06 16 16 60 38**

58 - VENDS taureaux 18 mois Charolais, - 1 taureau de 7 ans, BO, - VENDS 18 mois Limousins et veaux d'un an, BO. Pannetier 58420 Neuilly (réf. 4503)
✆ **03 86 29 03 39 HR - 06 81 04 68 24**

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais non inscrits, BO. (réf. 4501)
✆ **09 80 62 28 31 - 06 83 24 55 99 HR**

58 - VENDS bons taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 4514)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS vaches de cheptel charolais pleines, GS. (réf. 450F)
✆ **06 74 37 07 11**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - vaches pleines, vêlage décembre et février, HBC, BO, TGS. GAEC Dudragne - Priez 58320 Pougues les Eaux (réf. 450G)
✆ **03 86 68 55 08 - 06 86 38 53 93**

58 - VEND taureau 4 ans HBC, programme vêlage facile station 58, cause consanguinité, type viande. (réf. 460D)
✆ **06 63 91 57 81**

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vend taureaux charolais 12 mois, vêlage facile, HPC IND IBR BVD.
✆ **06 85 73 49 86**

69 - VDS Génisses Holstein terme 11/12 Mère 9000KE
✆ **06 78 61 73 95**

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 430E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, livraison possible. Gaec Berland, 71120 Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs de l'année, HBC, IBR A. EARL Terreau 71400 St Pantaléon (réf. 450E)
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Eleveur limousin inscrit HBL vend génisses 18 mois et taureaux 12-18 mois.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Cse retr. vds 30 vaches charolaises pleines, terme janvier à mars + 4 taur. IBR A, TGS.
✆ **06 10 13 29 25**

71 - Vends 18 génisses charolaises, indemnes IBR, vaccinées FCO.
✆ **03 85 96 96 15 ou 06 81 90 01 12**

71 - Vends 50 génisses charolaises, indemnes IBR, vaccinées FCO.
✆ **03 85 96 96 15 ou 06 81 90 01 12**

71 - Vends cause retraite 50 chèvres mise bas en décembre
✆ **04 75 34 64 53 ou 06 50 09 73 07**

71 - Vends taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, livraison possible. Gaec Berland, 71120 Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 18 mois et veaux 1 an, repro., livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97 ; 06 89 90 35 44**

71 - Vds 10 laitonnes charolaises, indemnes IBR, non vaccinées FCO. Trivy 71.
✆ **06 89 82 08 06**

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. génisses 30 mois pleines et taureaux 2 ans, excel. origine, IBR A, géniteur expo concours Charolles. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 heures repas**

Caprin

07 - Vends cause retraite 50 chèvres mise bas en décembre
✆ **04 75 34 64 53 ou 06 50 09 73 07**

38 - A saisir chevrettes SAANEN et ALPINE
✆ **06 84 11 95 33**

42 - Vds chèvres et chevrettes Alpines mis bas fin janvier 2013
✆ **04 77 20 88 21**

71 - Vends, cause consanguinité, bouc alpin, issu I.A., docile, 3 ans - bouc alpin 6 mois, cause consanguinité.
✆ **03 85 82 80 83 H.R.**

Ovin

07 - Vds bélier Pré-Alpes 4 ans
✆ **06 79 32 15 10 ou 04 75 36 93 59**

38 - Vend troupeau de 42 brebis pleine à faire l'agneau.
✆ **06 70 27 73 10**

71 - Vends 50 agneaux charollais de viande.
✆ **03 85 96 98 15 ; 06 81 90 01 12**

Equin

42 - vds 2 pouliches Comtoises pp licolées trés dociles 8 et 9 ms
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

42 - Vds une jument Comtoise pp de 8 ans pleine et une pouliche de 7 mois trés dociles
✆ **06 26 53 95 37**

Chien

42 - Vds chien Border Collie débourré lof 2GFJ452N tbo travail moutons + vaches allaitantes
✆ **04 77 24 86 37**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

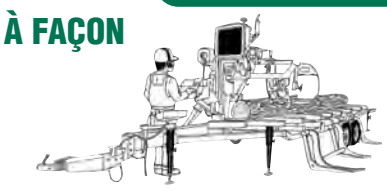
58 - Particulier VEND chiots mâles nés le 29/07/2012 non Lof, type Beauceron, mère 2GWE391 (réf. 460C)
✆ **03 86 28 14 42**

58 - VENDS 2 chiots Fox poils lissés nés le 10/07/2012, mère 2 FGV093 (réf. 4606)
✆ **03 86 84 76 92**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Berger allemand, nés le 01.07.2012, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Particulier vend chiots Bouvier Bernois, parents Lof, n° mère : 250269801470883, nés le 15/09, pucés vaccinés, 2 mâles, 550 euros (portée de 7 chiots).
✆ **06 10 31 20 81**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
• SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

Achetez en 1 clic ! www.beiser.fr
4000 produits en ligne
Achats en ligne 24h/24 7j/7
Paiement sécurisé
BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
Fax: 0 825 720 001
VINITECH SIFEL
Du 27/11 au 29/11
Bordeaux (33)
Hall 1 - Allée D - Stand 0408
BEISER EXPOSE !
Venez sur notre stand, repartez avec un CADEAU(1) !
(1) Sur présentation de cette publicité, dans la limite des stocks disponibles
Lame de déneigement 2 m - 2,50 m - 3 m
Double orientation
Lame réversible
3 positions
Anticipez l'hiver !
Saleuse 3 points
Existe en version hydraulique
Niches à veaux complètes en fibre de verre
Le bien-être animal, c'est notre affaire !
Modèle 3 places
Nouveau parc
Avec caillebotis PVC recyclé
Modèle igloo 16 places
Payez en 11 fois à taux 0** Soit 550 € ht/mois - livrée
Racleur à lisier hydraulique
Nouveau
Prix de lancement
Existe en version non hydraulique
Couloir de contention
100 % galvanisé
Tunnel de stockage 3,90 x 8 x 10 m (h x l x L)
Structure 100 % galvanisée
Existe en 5,85 x 10,30 x 10 m (h x l x L) et plus
Matelas complet pour logettes
Nouveau
Unique sur le marché
Tapis caoutchouc de 8 mm d'épaisseur
Mousse de 30 ou 50 mm d'épaisseur
Baguettes inox et fixations
Mousse de 30 ou 50 mm d'épaisseur
Livraison et déchargement GRATUITS chez vous par nos soins*
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Offre soumise à conditions. Offres valables du 16/11/12 au 22/11/12.
© Beiser Environnement - Novembre 2012. Photos non contractuelles.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

AGRI SOLAR EQUIPEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €
Siège social : Le Paquier des Vernes, Route de Beire le Châtel 21490 Brognon
RCS Dijon 504 494 022 (2008 B 519)

Modification de l'objet social
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 2012 que l'objet social de la société sera désormais consacré à la production et la vente d'électricité tirée d'énergies renouvelables.
En conséquence, l'article 2 «Objet» des statuts a été modifié comme suit:
Ancienne mention :
La société a pour objet, en France comme à l'étranger, la fourniture et la pose d'équipements de production d'énergies renouvelables.
Nouvelle mention :
La société a pour objet, en France comme à l'étranger depuis le 1er janvier 2012, la production et la vente d'électricité tirée d'énergies renouvelables.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour Avis,
La Gérance

AL21469567

SA SOCIETE INDUSTRIELLE DE LACANCHE

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 150.000 euros
Siège Social : Lacanche
21230 Arnay-le-Duc
324 578 277 R.C.S. Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 juin 2012, il a été décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L' objet de la société , son siège, sa durée demeurent inchangés.
La dénomination sociale de la société devient: SOCIETE INDUSTRIELLE DE LACANCHE.
Le capital social est augmenté d'une somme de 1.350.000 euros pour le porter à 1.500.000 euros, par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « autres réserves »
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées . Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, et chaque titre donne droit à une voix au moins.
Transmission des actions : Toute transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable du Comité de Direction.
La transformation a mis fin aux fonctions des administrateurs et à tous organes de direction ; sous sa nouvelle forme la société nomme Président la SOCIETE FINANCIERE DE LACANCHE ,Âì SOFILAC, SAS, sise Lacanche, 21230 Arnay le Duc, immatriculée au RCS de Dijon 388 851 412.
Sont également nommés en qualité de membres du Comité de Direction, pour une durée de trois années renouvelables :
Monsieur Pierre Alain Augagneur, 90/92, rue Henon 69004 Lyon.
La société ALIROL SERVICE ET COMMERCIALISATION ,Âì ASC, SAS, sise sise Lacanche, 21230 Arnay le Duc, immatriculée au RCS de DIJON 324 666 502.
La SOCIETE FINANCIERE DE LACANCHE ,Äì SOFILAC.
Les commissaires aux comptes, titulaire, le cabinet AUDITIS, et suppléant, Monsieur Thierry Dumas, sont maintenus dans leurs fonctions.
Le dépôt des actes sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL21469572

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Bretigny
Adresse : 2 rue de la Mairie 21490 Bretigny
Téléphone : 03 80 35 73 39
mail : commune.de.bretigny@orange.fr
2 - Procédure de passation : Marché à procédure adaptée suivant l'article 28 du CMP.
3 - Objet de la consultation : Construction de deux pavillons à usage d'habitation sur le lotissement ,ÄòLes Coteaux du Moulin'
4 - Missions confiées :
Phase d'étude :
- avant-projet sommaire, projet avec quantitatif détaillé par lot
- Permis de construire
- Dossier de consultations des entreprises
Phase travaux :
- assistance pour la passation des contrats de travaux
- examen de conformité VISA
- direction de l'exécution du ou des contrats de travaux
- ordonnancement, coordination et pilotage de chantier
- assistance lors des opérations de réception
5 - Compétences souhaitées : L'appel à candidature est ouvert aux maîtres d'œuvre, architectes, agréés en architecture
6 - Critères :Compétences, références et moyens adaptés à l'opération
7 - Dossier de candidature :
Liste de références par membres de regroupement
Déclaration du candidat, compétences et moyens adaptés à l'opération
8 - Date limite et lieu de réception des offres : le mardi 27 novembre 2012 à 11 h 30
Envoi par lettre recommandée avec A.R. à l'organisme défini en 1.
9 - Renseignements : Madame Edith Jourot, maire de Brétigny 2 rue de la Mairie 21490 Bretigny
téléphone : 03 80 35 73 39
mail : commune.de.bretigny@orange.fr
10 - Date d'envoi de l'avis à la publication:
Le 08 novembre 2012

AL21469578

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet, Francis Mairet et Guillaume Lorisson notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Dijon(Côte d'Or) Rond Point de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen. , le 7 novembre 2012, a été reçu le changement de régime
matrimonial portant adoption de la par :
Monsieur René Jules Albert Petitguillaume, retraité, et Madame Joëlle Marie-Madeleine Labeau, Atsem, son épouse, demeurant ensemble à Thorey-en-Plaine(21110), 21 impasse de la grande fin,
Nés savoir :
Monsieur Petitguillaume à Vesoul (70000) le 14 mars 1949,
Madame Labeau à Saint-Quentn (02100) le 6 décembre 1952,
Mariés à la mairie de Saint-Quentin (02100) le 10 octobre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
sont présents à l'acte.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL21469575

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant acte SSP en date à Venarey les Laumes du 29/10/2012, pour une durée de 99 années, d'une SAS qui sera immatriculée au R.C.S de Dijon dénommée « ARNALIA », siège social : Venarey les Laumes (21150), Place de la Libération, objet : l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières de la société SAS 2089, SAS au capital de 152.449 €, siège social : Venarey les Laumes (21150), Place de la Libération, immatriculée au RCS de Dijon 429 703 226, pour l'exploitation sous une enseigne du groupe SYSTEME U, de manière directe ou indirecte, d'un fonds de commerce de supermarché, la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, l'animation du groupe, la gestion de son portefeuille de titres de participations.
Le capital d'un montant de 150.000 € est composé d'apports en numéraire.
Le président est M. Maximilien Vaubourg, demeurant à Montbard (21500) 12, avenue Foch, qui dispose de tous pouvoirs pour engager la société à l'égard des tiers.
Le Cabinet Contrôle Expertise Révision Comptable situé à Dijon (21000) 33 B, Cours du Général de Gaulle, RCS Dijon 322 768 441 a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
Mme Delyon Isabelle demeurant à Dijon (21000) 33 B, Cours du Général de Gaulle, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, et a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation, à l'exception des cas prévus par la loi.
Toute transmission des actions et/ou autres Titres est soumise à la procédure d'agrément prévue dans les statuts.
Pour avis.

AL21469568

Par acte SSP du 19/09/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SARL E-S-P
Objet social : secrétariat prestations intellectuelles
Siège social : 27 Bis Rue Beauséjour, 21000 Dijon
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Morel Peggy, demeurant 27 Bis Rue Beauséjour, 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21469569

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SARL J.L.M
Capital: 100 euros
Siège: 14 rte de beaune 21200 bouze les beaune
Objet: Restauration traditionnelle, traiteur
Durée: 99 ans
Gérant: M. Lefevre Jonathan 14 rte de beaune 21200 Bouze les Beaune
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21469573

Par acte SSP du 09/11/2012 à Dijon (21000), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : SARL KC DIJON
Siège social : 18 Avenue des Volontaires à Dijon (21000)
Objet social :
- L'exploitation d'un club de sport et centre de culture physique,
- L'organisation et la gestion d'activités sportives en salle,
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 €
Gérant : Mr Prochasson Alexandre demeurant à Dijon (21000), 18 Avenue des Volontaires.
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis, le représentant légal

AL21469579

DISSOLUTION LIQUIDATION

Suivant la délibération en date du 2 octobre 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Madame Monique Garnier demeurant 11 rue du 19 mars 1962, Résidence le Mariages à Beaune (21200), ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
La gérance

AL21469574

MODIFICATION DE CAPITAL

LTD BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 230.000 Euros
Siège Social : Route de Moissey
Auxonne (Côte d'Or)
507.629.046 R.C.S Dijon

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 avril 2012 le capital social :
1°) a été réduit de 100.000 € (ancienne mention) à 0 € par amortissements de pertes et annulation des 10.000 parts de 10 € de valeur nominale ;
2°) a été porté de 0 € à 230.000 € (nouvelle mention) par apport d'une somme en numéraire de 230.000 € et création de 23.000 parts de 10 € de valeur nominale.
La réduction et l'augmentation de capital susvisées sont devenues définitives le 30 octobre 2012.
Pour avis
La gérance

AL21469577

HTD

SARL au captal de 330 000 €
Siège social : 6 impasse du Château « Le Château »
21110 Marliens
RCS Dijon n° 440 781 342

Suivant le procès verbal en date du 20 août 2012 et le procès verbal du gérant constatant l'absence d'opposition en date du 18 octobre 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social de 98 952 € pour le ramener à 231 048 €.
En conséquence, les articles 6, 7 et 8 des statuts sont modifiés.

AL21469583

TRANSFERT DE SIÈGE

GROUPEMENT FORESTIER DES BOIS DE CHAUMEÇON ET DE LA MONTÉE

Groupement Forestier
au capital de 3048, 98 €

Siège social
1 rue des Tonneliers
21200 Beaune
515 720 613 RCS de Dijon

L'AGE du 02/10/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 6 rue des Magnolias, chez Bruno Legrand, 33520 Bruges, à compter du 02/10/2012
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Bordeaux

AL21469576

NOMINATION

TRANSPORTS G.R.G.

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 216.000 euros
Siège social
Rue Maison Dieu ,Äì Zone artisanale
21 220 Fixin
017 351 495 RCS Dijon

Par un procès-verbal du Conseil de surveillance du 18 octobre 2012, Monsieur Arnaud Maire, 17, allée des Jardiniers, 21000 Dijon, a été nommé en qualité de Directeur Général jusqu'au 30 septembre 2013. Mention au RCS de Dijon.

AL21469548

DÉSIGNATION

L.MAGGIONI SA

Société Anonyme au capital de 1.476.450 €uros
Siège : Bressey sur Tille (21560)
La Lisière
429 844 095 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire du 18 Octobre 2012
La société a été placée sous le champ d'application des articles L 225-57 à L 225-93 du Code de Commerce et a adopté le mode d'administration par un Directoire et un Conseil de Surveillance.
Les fonctions d'Administrateur de Madame Aleth Maggioni, Monsieur Jean-Louis Maggioni, également Directeur Général adjoint, de Monsieur Louis Maggioni également Président-Directeur Général, et de Madame Liliane Maggioni et Monsieur Jean-François Maggioni, Directeur Généraux délégués ont pris fin à compter du même jour.
L'Assemblée Générale a désigné comme membres du Conseil de Surveillance :
- Monsieur Louis Maggioni demeurant à Couternon (21560) La Serpentière
- Madame Aleth Maggioni demeurant à Couternon (21560) La Serpentière
- Madame Marie-Christine Maggioni demeurant à Couternon (21560), 9 Allée du Vivier Saint Jean
Le Conseil de Surveillance réuni le même jour a désigné :
- Monsieur Louis Maggioni, susnommé, Président du Conseil de Surveillance
- Madame Aleth Maggioni, susnommée, Vice-Présidente du Conseil de Surveillance
ainsi que :
- Monsieur Jean-Louis Maggioni demeurant à Arc sur Tille (21560), Rue de la Mairie, Membre et Président du Directoire
- Monsieur Jean-François Maggioni demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800) ,Äì 6 Rue Jehan de Vienne, Membre et Directeur Général du Directoire
- Madame Liliane Maggioni demeurant à Couternon (21560) 7 Allée du Vivier Saint Jean, Membre et Directeur Général du Directoire

AL21469570

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL TOURNIER LOUIS

Société civile
21200 Ruffey les Beaune

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ALOXE-CORTON: Vigne AOC Corton Charlemagne
21 a 30 ca - Le corton: C-105[2][P1]
Objectif : Maintien du viticulteur sur la parcelle.
SAVIGNY-LES-BEAUNE: Vigne AOC Savigny les Beaune
38 a 87 ca - De bouilland: AB-83 - Dessus les vermots: AB-27
BEAUNE: Beaune 1er cru
55 a 52 ca - Les tuvilains: BT-42[12]
Maintien de l'exploitant en place
POMMARD: Pommard 1 er cru
13 a 70 ca - Les pezerolles: AH-43
maintien de l'exploitant en place.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/12/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21469585

408 278 950 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/11/2012, la collectivité des associés a agréé Monsieur Tournier Jérôme, demeurant à 21200 Ruffey les Beaune, en qualité de gérant.
Pour avis, La gérance

AL21469557

SCI «AGAPE»

Capital de 157 000,00 €
Siège social
Dijon (21), 32 Cours du Parc
RCS Dijon n° 442 658 613

Suivant assemblée générale extraordinaire du 26/10/2012, il a été décidé par les associés à compter du 26/10/2012 :
- la démission de M. Sylvain Gauthier de ses fonctions de co-gérant,
- la nomination de deux nouvelles co-gérantes : Mme Hannah Gauthier épse Boisfer, dmt à Paris (4ème), 21 rue Vieille du Temple et Melle Gaëlle Gauthier, dmt à Paris (4ème), 26 rue des Tournelles.
Modification corrélative des statuts.
Dépôt légal au RCS de Dijon.
Le gérant

AL21469571

EARL LA FERME O'LIMOUSINE

au capital de 7 600,00 €,
siège social : Clos Simonin
21130 Flagey les Auxonne,
RCS Dijon 493 330 989

AGE du 26/09/2012 : démission des fonctions de gérante de Mme Rebecca Ségovia, sans remplacement. Dépôt légal RCS Dijon.

AL21469581

NIÈVRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau,
58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 18 Décembre 2012 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice, Place du Palais
Nevers

Une maison d'habitation dépendances, cellier ,garage, grange et terrain attenant
« Lieudit » LES PELUS » à Neuvy sur Loire (Nièvre)
sur la mise à Prix de : 25 000 ,0€
Commune de Neuvy sur Loire (58)
Une maison d'habitation situé lieu dit « LES PELUS » comprenant :
- Au rez de chaussée : cuisine , séjour, salle d'eau avec WC et une chambre-
- premier étage :deux chambres
- Dépendances sur le côté
- Cellier, Garage, grange attenante, t
- Terrain
- Droit de communauté à la cour devant les bâtiments
Cadastrés :-Section C , n°509 , lieudit « les Pelus », pour une contenance de 1a 30 ca
-Section C , n°510 , lieudit « les Pelus », pour une contenance de 45 ca
-Section C , n°511 , lieudit « les Pelus », pour une contenance de 2a 75 ca
-Section C , n°549, lieudit « les Pelus », pour

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 07/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
CHARBONNOT Bertrand
Flassy-58420 Neuilly
RM 58 : 319 458 022 RM 58
Le Greffier

AL58469722

Par jugement en date du 07/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LEJEUNE Gérard
2, route de Bourges, 58000 Challuy
RM 58 : 402 693 501
Le Greffier

AL58469723

une contenance de 2 a 650 ca
-Section C , n°550 , lieudit « les Pelus », pour une contenance de 1a 30 ca
-Section C , n°551 , lieudit « les Pelus », pour une contenance de 2a 5 ca
-Section C , n°555 , lieudit « les Pelus », pour une contenance de 85 ca
-Section C , n°1081,lieudit « les Pelus », pour une contenance de 89 ca
-Section C , n°1082,lieudit « les Pelus », pour une contenance de 8130 ca
Contenance totale 0ha,13 a 5 ca
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine MACQUART-MOULIN
La visite est prévue Mardi 11 Décembre2012 à 15h par SCP «L.G.W» huissier de Justice à Nevers (Tél : 03.86.59.73.40.).
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58469719

CHANGEMENT DE NOM

SISA de la Maison de santé pluridisciplinaire de Montsauche les Settons

A la date du 14/10/2012, la SISA de la maison médicale de Montsauche change de dénomination et devient : SISA de la Maison de santé pluridisciplinaire de Montsauche les Settons.

AL58469711

Mme Nesme Isabelle demeurant Mezeret 58170 Tazilly, mère et tutrice légale de **M. Deroche Steven**, né le 23/09/2009 à Mâcon (71), dépose une requête, au nom de son enfant mineur, auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de Nesme, afin qu'il s'appelle à l'avenir :
NESME

AL58469716

AVIS DE CONSTITUTION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT JURIS
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société JST GIRARD, SCI au capital de 2 000 euros dt le siège social est à Corbigny (58800), Route Saint Saulge, Zone d'activités en cours d'immatriculation au RCS de Nevers qui a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un bien immobilier situé à Corbigny (Nièvre), Route Saint Saulge, Zone d'activités, dt le gérant est M. Jacques Girard dmt à Drancy (Seine St Denis), 57 Rue Pegoud.
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Toute autre cession ne peut intervenir qu'avec l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers du capital social.
Pour insertion : le gérant

AL58469706

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
HYDR'ELEC Développement
Forme sociale : SAS
Capital social : 20 000 €
Siège social : Zone d'Activité de la Badelle 58270 Saint Benin d'Azy
Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Bruno Lafleur dt à Cuffy (18) 14, rue du Pré du Roc
Commissaire aux Comptes Titulaire : AUCEA AUDIT SARL sise à INGRE (45) 8, rue Lavoisier
Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Pierre de Truchis ayant sa résidence professionnelle à Paris (75) 118, rue de la Boétie
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président

AL58469712

Avis de constitution
Au terme d'un acte sous seing privé, enregistré à Nevers le 29/10/2012 bordereau n° 2012/1 503 Case n°4, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : F.A.C.L
Siège Social : 33, Rue de la Rotonde 58000 Nevers
Capital social : mille euros divisé en cent parts de dix euros chacune, numérotées de 1 à 100.
Apports en numéraires exclusivement.
Objet social : L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Pour l'accomplissement de son objet, la société aura le droit de faire toutes opérations immobilières, mobilières, ou financières contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
RCS : Nevers.
Gérance : Mme Boisson Florence, demeurant 22 Rue Martin des Amognes 58000 Nevers.

AL58469715

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : J.K.T.P.
Siège social : 58110 Saint Pereuse, Les Roches
Objet :
Toutes prestations matérielles de travaux publics, canalisations, voirie, terrassement. Locations de véhicules industriels sans chauffeur.
Négoce de tous matériaux, produits, déchets industriels et tous produits du sol.
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou Indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Kévin Jarde, demeurant Fontenaille, 89480 Andryes
Cession de parts :Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58469717

Office Notarial de Clamecy (58)

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me ARCANGELI ZERR Notaire associé à Clamecy, le 24 octobre 2012, enregistré à Nevers le 07 novembre 2012, bord.2012/1536, case 1, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :AUX DELICES DE SURGY
Siège : Surgy (58500), 1, rue du Bourbasson
Durée : 99 ans
Objet : l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie sons et issues avec tournées
Capital social : 6 500,00 euros (apport en numéraire)
Gérants et associés : M. Romain Boudin et Melle Aurélie Grall, demeurant à Brosses (89), 7, rue de la Louise
Parts sociales : clause restrictive pour les cessions de parts sociales au profit de tiers étrangers à la société sauf conjoint et héritiers en ligne directe du titulaire.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers
Pour avis et mention
Me BEGUIN

AL58469720

ADDITIF

EARL DE FONSEGRÉ

Fonsegré, 58470 Magny Cours
Capital social : 156 760 euros
RCS Nevers, 502 885 023

Modification des dirigeants
Par procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du
15 octobre 2012, il a été procédé à la révocation d'un
gérant, M. Lardrot Gérard.
Pour avis, la gérance

AL58469709

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC PIGOURY

Chamilly
58130 St Aubin les Forges
Au capital de 320.173,43 euros
RCS Nevers - 389.347.154 le 10.12.1992

Dissolution
Suivant délibération, en date du 31 octobre 2012, de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution du GAEC PIGOURY au 31 octobre 2012.
M. Pigoury Philippe et Mme Pigoury Jacqueline sont nommés liquidateurs. Le siège de liquidation est fixé à Chamilly, 58130 St Aubin les Forges.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : « GAEC PIGOURY en Liquidation » Chamilly, 58130 St Aubin les Forges.
L'acte de dissolution sera communiqué au Comité Départemental d'Agrément des GAEC.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs

AL58469707

CHANTELOUP

SARL Unipersonnelle au capital de 500 Euros
Le Bourg,
58700 Authiou
484421524 R.C.S. Nevers

Par décision du gérant en date du 31 octobre 2012 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 octobre 2012, nommé en qualité de liquidateur madame Hendrickje Spoor, Les Marats, route de Chazeuil, 58700 Authiou et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL58469710

ADJUCATION

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE

Exploitation des francs-bords et terrains dépendant du domine public fluvial
de La Loire et de l'Allier
pour la période du 1er juillet 2013
au 30 juin 2018

le 15 février 2013, à 10 h,
à la salle des Eduens, quai des Mariniers, Nevers (Nièvre)
Adjudication aux enchères publiques
de 51 lots avec pâturage et droit de chasse situés sur les communes de St HILAIRE-FONTAINE,LAMENAY-SUR-LOIRE, CHARRIN, DEVAY, COSSAYE, DECIZE, SOUGY-SUR-LOIRE, AVRIL-SUR-LOIRE, DRUY-PARIGNY, FLEURY-SUR-LOIRE, BEARD, LUTHENAY-UXELOUP, ST OUEN-SUR-LOIRE, IMPHY, CHEVENON, SERMOISE-SUR-LOIRE, MARZY, GARCHIZY, GERMIGNY-SUR-LOIRE, LA MARCHE, LA CHARITE-SUR-LOIRE, TRACY-SUR-LOIRE, COSNE-COURS-SUR-LOIRE, LA CELLE-SUR-LOIRE.
surface approximative des lots de 5 ha à 67 ha
Renseignements, consultation des lots et dépôt des programmes d'exploitation de la chasse auprès de :
Direction départementale des territoires de la Nièvre, 2 rue des pâtis BP 30069
58020 Nevers Cedex, tél 03-86-71-71-66
Date limite de dépôt : vendredi 7 décembre 2012

AL58469721

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI TOURAINE

Société Civile Immobilière
au capital de 23.020 euros
Siège social :13 Rue de Demeurs
58130 Urzy
RCS Nevers 395 128 093

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20 septembre 2012, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 20 septembre 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :
Ancien siège social : 15 rue de Demeurs, 58130 Urzy
Nouveau siège social : 18 rue des Caroubiers, 34500 Béziers
Pour avis, le gérant.

AL58469708

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires
Etude de
Maître Jean-Paul Gauthron
Notaire à Guérigny (Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître Gauthron, notaire à Guérigny, le 25 octobre 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers le 5 novembre 2012, bordereau 2012/1 526, Case 2, extrait 3244.
Monsieur Oscar Eugénio MUNOZ ALARCON, professeur de danse, demeurant à Nevers (Nièvre), 11 rue de l'Oratoire, divorcé de Madame EMILIA ANGELICA SEPULVEDA RECABARREN a déclaré démissionner de ses fonctions de Gérant de la société PASSION LATINE, dont le siège est à Guérigny, 5 rue de Balleray, au capital social de 15 000,00 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers (SIREN 502 209 265).
Par suite, Madame Isabelle BERTHOT, employée d'assurance, demeurant à Guérigny (Nièvre), 5 rue de Balleray, divorcée de Monsieur Bruno Marie-Pierre Maxime RETIF est demeurée seule Gérant.
Pour unique insertion
JP Gauthron, notaire

AL58469713

SARL CHAMANE

au capital de 20 050 euros
Siège social
ZAC des Grands Champs
20 Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

L'AGM du 02.11.2012 a nommé en qualité de cogérant Pierre,àíYves GARREAU, demeurant 2 rue des Varennes 71000 Mâcon, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 01.11.2012.
Pour avis
La Gérance

AL58469714

SCI MELLE ET MME LARPIN

Au capital de 48.783,69 €
Siège social : 2bis Boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
SIREN n° 317 400 000
RCS Nevers

Par suite du décès de Melle Yvonne Larpin, demeurant à Nevers, 2 Bd Victor Hugo, célibataire, survenu à Nevers le 28 novembre 1984, Mme Paulette Larpin née Devoucoux, est devenue seule gérante de la société.
Et par suite du décès de Mme Paulette Devoucoux, veuve Larpin, demeurant à Nevers, 2bd Victor Hugo, survenu à Nevers, le 22 Août 2011, M Jean-Philippe Devoucoux, demeurant à Paris 20ème, 139 rue des Pyrénées, Résidence Bagnères 72, est devenu l'unique associé et gérant de la société.
Pour avis,
Le gérant

AL58469718

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.S LE SPHINX

S.A.S au capital de 37 000 €
10 rue Paul Doumer, St Clément
R.C.S Sens 379 888 688

L'AG du 30/06/2011 a pris acte de la cessation des fonctions des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement, M. Fayel Alain et M. Beigelman Franck.
Modification du RCS de Sens.

AL89469705

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c. civ.)
Suivant acte reçu par Maître Anthony Vaccaro notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne), 52 rue du Général de Gaulle, le cinq novembre deux mil douze
Monsieur Victor Sylvain ARSENE et Madame Odette Germaine BEYRAND son épouse, demeurant ensemble à Sens (Yonne) 9 bis rue de la Pépinière mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)le 6 juillet 1985, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro notaire à Villeneuve la Guyard (89340) 52 rue du Général de Gaulle, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis

AL89469695

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/11/2012, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : EXALT'AIR
Objet social : Consultant en aéronautique et Travail aérien en ULM
Siège social :50 bis rue des Montardoins, Résidence la ronceraie, 89000 Auxerre
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Rosa Christian demeurant 50 bis rue des Montardoins, 89000 Auxerre
Admission aux assemblées et droits de votes: Tout actionnaire peut participer aux assemblées quelque soit le nombre de ses actions. Chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : cession libre entre associés
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89469696

Suivant acte reçu par Maître Valérie Beaubrun, notaire, soussigné, au sein de l'Office Notarial de Maître Anthony Vaccaro, notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne), 52 rue du Général de Gaulle, le vingt cinq septembre deux mil douze a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : BDIFFUSION
Forme : société civile
Capital social : vingt quatre mille euros (24 000,00 €)
Siège social : Villeneuve la Guyard (Yonne) 3 rue des Prés de Pâques.
Objet social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Monsieur Samuel Beirnaert, demeurant à Villeneuve la Guyard (Yonne), 3 rue des Prés de Pâques, a fait apport à la société de la somme de vingt-huit euros (28,00 €) et du bien situé sur la commune de Villeneuve la Guyard (Yonne), 9 route de Présou, cadastre section X, numéro : 1241, lieudit : 9 route de Présou, pour une contenance de : 20 a 02 ca., consistant en une parcelle de terrain, apport évaluée à douze mille deux cent douze euros (12.212,00 €), net de tout passif.
Mademoiselle Sandy Hollard, demeurant à Villeneuve la Guyard (Yonne), 3 rue des Prés de Pâques, a fait apport à la société de la somme de onze mille sept cent soixante euros (11 760,00 €)
Gérance : Monsieur Samuel Beirnaert, demeurant à Villeneuve la Guyard (Yonne), 3 rue des Prés de Pâques.
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Cession de parts sociales - agrément : toutes les cessions de parts sociales sont

soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour avis,
Maître Anthony Vaccaro

AL89469699

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Villefranche Saint Phal (89) du 08/11/12, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ECOCONSEIL
Siège : 9 lieu-dit Les Lindets 89120 Villefranche St Phal
Objet : Prestation de conseil en environnement, étude technique et financière de sites et sols pollués, négoce et courtage de déchets, prestation d'études en gestion, traitement et valorisation de déchets, conduite de travaux sur chantier.
Durée : 99 ans
Capital : 1500 €
Gérance : Mme Isabelle Roux, demeurant 9 lieu-dit Les Lindets 89120 Villefranche St Phal.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens.
La gérance

AL89469701

Aux termes d'un acte SSP en date du 8 novembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : LAILA
Siège social : 12 avenue des Ardilles, 89000 Saint Georges sur Baulche
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1500 €
Objet social : acquisition, gestion, par voie de location non meublée ou de mise à disposition des associés, de tout ou partie d'un immeuble sis au 21bis rue du Temple, 89000 Auxerre, puis, si l'opportunité s'en présentait, de tout bien et droit immobilier susceptible de valoriser cet immeuble ou de faciliter son utilisation par ses occupants (et notamment de tout immeuble mitoyen et de tout emplacement de stationnement situé à proximité), ainsi que toute opération civile pouvant se rattacher directement à cet objet. Etant précisé qu'en cas d'impossibilité de devenir ou de rester propriétaire de l'immeuble sus-mentionné, la société pourra acquérir, en tout ou partie, un autre bien immobilier d'importance comparable sur la communauté de commune de l'Auxerrois
Gérance : Mademoiselle Chahrazad Adahchour, 40 avenue de la Tournelle, Appt 5, 89000 Auxerre
Cogérant : Monsieur Eric Campoy, 12 avenue des Ardilles, 89000 Saint Georges sur Baulche cession des parts soumise à agrément.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89469704

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: DHYM Construction
Capital: 3000 euros
Siège: 17 av de la Marne 89100 Sens
Objet: Maçonnerie générale, gros œuvre et charpente.
Durée: 99 ans
Président: Mme Dogan Sibel 17 av de la Marne 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens

AL89469582

➜ CONVOCATION

CEREPY

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 14 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Associés-Coopérateurs et Associés non Coopérateurs de CEREPY sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 14 décembre 2012 à 14 heures 30 précises, dans la salle des congrès du Parc des Expositions d'Auxerre, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
- Désignation du bureau de l'assemblée,
- Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2011,
- Présentation des comptes au 30 juin 2012,
- Rapport des commissaires aux comptes,
- Discussion sur les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes,
- Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes,
- Affectation du résultat,
- Nomination et renouvellement d'administrateurs,
- Vote des résolutions,
- Questions diverses,

Les Associés-Coopérateurs ont la faculté, à compter du 15ème jour précédent l'assemblée, de prendre connaissance, aux bureaux de la Coopérative :
- des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que :
- des bilan et compte de résultat de l'exercice 2011/2012.

Pour le Conseil d'administration,
Le Président,
Laurent PONCET

AL89469697

CAIAC

Société Coopérative Agricole Interdépartementale d'Amélioration du Cheptel du Centre et de l'Est.
3 rue Jules Rimet
89400 Migennes
Agrément n° N1391,
RCS Joigny: 778 119 818

ASSEMBLEES DE SECTION
Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :
Mardi 27 novembre 2012 à 10 heures
(Gien, Montargis,Cher)
Maison de l'Agriculture, 5 rue Gutenberg à Gien (45)
Mercredi 28 novembre 2012 à 10 heures
(Troyes, Brienne, Bar sur Seine)
Restaurant le CADUSIA, 21 route de Troyes à Chaource (10)
Jeudi 29 novembre 2012 à 10 heures
(Auxerre, Tonnerre, Sens, Avallon, Nièvre)
Salle de réunion CAIAC, 3 Rue Jules Rimet à Migennes (89)
Les assemblées de section seront suivies d'un repas à midi et à 14 h.00 le thème d'actualité « Matières premières en alimentation » sera abordé.
L'ordre du jour :
- Rapport d'activité de la CAIAC pour l'exercice clos le 30/09/2012.
- Présentation du projet « une nouvelle ambition aux services des éleveurs de nos territoires ».
- Présentation des résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire et vote à titre indicatif.
- Election des délégués de section à l'assemblée générale plénière ordinaire et extraordinaire du jeudi 20 décembre 2012.

ASSEMBLEES GENERALES PLENIERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en assemblées générales plénière ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le :
Jeudi 20 décembre 2012 à 10 h.00 au restaurant "Le MERCURE ", Route nationale 6, 89380 Appoigny
L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 30 septembre 2012,
- Approbation des comptes et constatation de variation du capital social au cours de l'exercice,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2012,
- Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- Renouvellement du conseil d'administration,
- Nomination des commissaires aux comptes,
- Indemnité globale du conseil d'administration,
- Pouvoir au président,
- Questions diverses.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :
- Adoption de l'option statutaire « Associés non coopérateurs »,
- Modification du nombre de sections territoriales,
- Modification de la proportion des délégués de section,
- Modification de l'objet statutaire,
- Modification de la dénomination sociale,
- Détermination du nombre d'administrateur à élire par les associés non coopérateurs,
- Election des administrateurs représentant les associés non coopérateurs,
- Pouvoir en vue des formalités.

Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social et dans les établissements de la coopérative, des comptes de fin d'exercice, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et de la proposition des résolutions.
Le Président du Conseil d'Administration
Michel DELAUNAY

AL89469708

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DE RUGNY

Société en liquidation
N° d'agrément : 89-432
N° d'immatriculation au RCS : 339 232 258
Siège social : 89700 Saint-Martin sur Armançon

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 octobre 2012 à Rugny, chez M. Daniel Binet, 25 Grande Rue, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 24 octobre 2012 et désigné aux fonctions de liquidateurs:
M. Daniel Binet demeurant 25 Grande Rue 89430 Rugny et M. Max Munier demeurant au Val de Quenouil 89700 Saint-Martin sur Armançon, lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez M. Daniel Binet, 25 Grande Rue 89430 Rugny, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis
Les liquidateurs

AL89469624

JMR

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège : 18 Rue de la Chaume
Cédex 201, 89160 Gigny
489 527 200 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2012, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89469663

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

BCH

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : Route de Joigny
89130 Toucy
RCS Auxerre 753 103 324

Avis d'augmentation de capital
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 octobre 2012 que le capital social a été augmenté de 223 600 euros par voie d'apport en nature.
Les articles 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
Le Gérant

AL89469709

➜ NON DISSOLUTION

CJRT

Société par actions simplifiée au capital social de 20 000 Euros
Siège social : 2,rue de la Tuillerie,



Lieudit Le Près du Bois
89144 Ligny le Châtel
RCS Auxerre 534.080.478

Avis de Non Dissolution
Le 30/09/2012, l'assemblée générale mixte des actionnaires a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.

AL89469700

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DU CHALAND II

RCS Paris 414402859

Par assemblée en date du 1er novembre 2012 Les associés ont décidé le transfert du siège social du 163 avenue Jean Jaurès 75019 Paris au 29 faubourg Dilo 89600 Saint Florentin
Pour avis

AL89469693

SOCAREL

SAS au capital de 4000,00 euros
Siège social 34B, bd du 11 novembre,
89000 Auxerre
RCS Auxerre 530219419

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/11/12, il a été décidé que le siège social de la société actuellement situé à Auxerre (89000) 34B bd du 11 novembre serait transféré à Etivey (89310) 3 rue des Murailles, ce à compter du 01/11/12.
Les statuts ont donc été modifiés comme suit :
«Le siège de la société est situé à Auxerre (89000) 34B bd du 11 novembre.
remplacé par
«Le siège de la société est situé à Etivey (89310) 3 rue des Murailles.
Le Président

AL89469694

GFA DE BEAULIEU

Groupement foncier agricole
au capital de 152.450 €
Siège social : 13 rue André Martin 89120 Charny
443 773 270 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 6 octobre 2012, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante Lieudit «Les Petits Pages» 89120 Villefranche Saint Phal, à compter du 6 octobre 2012.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89469702

BEESCOM

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
25 Rue des Boucheries
89000 Auxerre
517827424 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BEESCOM a décidé de transférer le siège social du 25 Rue des Boucheries, 89000 Auxerre au 10 Rue du Temple, 89000 Auxerre, à compter du 1er novembre 2012.
Pour avis
La Gérance

AL89469703

MODUL PREPA

SARL au capital de 10000 €
Siège social :
242 Bld Voltaire, 75011 Paris
753131093 RCS Paris

L'AGE du 19/10/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 3 Le Pont Morlaix, 89140 Vinneuf, à compter du 19/10/2012
Gérance : Mme Profit Laetitia 16 rue de Mauperthuis 77171 Sourdun
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89469707

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 16 octobre 2012, enregistré au SIE d'Auxerre (89) le 8 novembre 2012, bordereau n° 2012/1 223, case n° 4, Mme Sandrine Lenoir dt à Montigny aux Amognes (58), Noilles a cédé à la société SARL LE VEZELIEN, SARL au capital de 60 000 € ayant son siège social à Saint Père (89), 3, rue de la Mairie, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 751 728 189, un fonds de commerce de vente de produits alimentaires, plats à emporter, restauration rapide sis à Saint Père (89), 4, rue du Pont, moyennant le prix de 15 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 14 août 2012.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds vendu où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

AL89469706

Sur notre site

AgriBourgogne.fr

Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 98 €
○ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total.....

Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
○ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1173

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

VEOLIA ENVIRONNEMENT,
CONTRIBUTEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET DES TERRITOIRES

En France, Veolia réinjecte

96% de ses recettes dans l'économie et **investit 1,1 milliard** d'euros par an.

Veolia
soutient

6 milliards d'euros de services, énergie et fournitures sont dépensés par Veolia chaque année, dont 2 milliards auprès des 10 000 PME que l'entreprise fait travailler en France. Veolia est ainsi un acteur essentiel du développement économique et de l'emploi dans toutes les régions.

Retrouvez Veolia Environnement au Salon des Maires : Pavillon 3 - stand M70

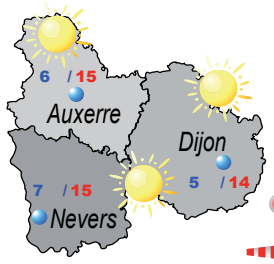
INVENTER POUR L'ENVIRONNEMENT

VEOLIA ENVIRONNEMENT

veolia.fr

▶ Prévisions **météo** du 16 au 25 novembre

Vendredi 16 Novembre



Ensoleillé

Un temps agréable s'annonce, avec un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud 10 km/h

Ste Marguerite
Soleil : 08:03 - 17:35
Lune : 10:46 - 20:18

Samedi 17 Novembre



Variable

Pour samedi, Passages nuageux et éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère baisse l'après-midi

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

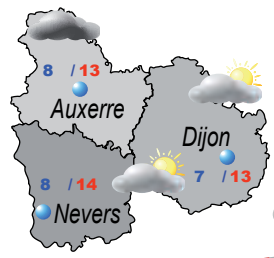
Ste Elisabeth
Soleil : 08:05 - 17:34
Lune : 11:38 - 21:29

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 18 Novembre



Mitigé

Pour cette journée dominicale, le ciel sera partagé entre nuages et timides éclaircies, les températures en légère hausse le matin et stable l'après-midi.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Sud-Est 10 km/h

Ste Aude
Soleil : 08:06 - 17:33
Lune : 12:20 - 22:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Novembre :

averses / eclaircies / tr□nuageux

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 6 à 9 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Novembre :

pluie mod□e / averses / averses / averses

Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 2 à 10 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

▶ Sudoku

	6	4						1
	8		9				2	
2		3	1			9		4
	5			6		1		
			5		2			
		8		1			9	
8		6			3	2		9
	4				8		1	
7						8	3	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

4	2	5	1	8	7	3	6	9
6	8	1	3	5	9	2	7	4
9	3	7	4	6	2	8	1	5
1	5	9	6	7	8	4	2	3
3	7	8	2	4	1	9	5	6
2	6	4	9	3	5	1	8	7
5	4	2	7	1	3	6	9	8
8	1	3	5	9	6	7	4	2
7	9	6	8	2	4	5	3	1

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 17 au 23 novembre

Samedi 17

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement présenté par S. Quétier et Vincent Cerutti, avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Amel Bent, Lorie, Taïg Khris, Emmanuel Moire et Gérard Vivès.
23.55 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.50 Rugby «Test match : France/Argentine».
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Tout est bon dans le cochon ★. Téléfilm avec Saïda Jawad, Erwan Creignou. *Lourd.*
22.20 Le désamour ★★. Téléfilm avec Florence Pernel, Bruno Wolkowitch. *Émouvant.*
00.20 Appassionata «Spéciale orchestre en fête : L'Italienne à Alger».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «À la découverte de la Sibérie».
22.15 Chewing-gum.
23.10 Tracks.

M6
20.50 Terra Nova (10 et 11/13) ★★. Série ⓾. *Prenant.*
22.25 Lie to me. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Identité secrète ★. Thriller (2011) de John Singleton, avec Taylor Lautner, Lily Collins (1h42) ⓾. *Invraisemblable.*

Dimanche 18

TF1
20.50 Inglourious Basterds ★★. Film de guerre (2008) de Q. Tarantino, avec Brad Pitt, Mélanie Laurent (2h27) ⓬. *Brillant, mais vain.*
23.35 Les experts, Manhattan ⓾.
00.30 Grand Prix de Formule 1 des États-Unis.

FRANCE 2
20.45 Invictus ★★★. Comédie dramatique (2009) de Clint Eastwood, avec Morgan Freeman, Matt Damon (2h08). (voir Sélection)
22.55 Faites entrer l'accusé «Karine Torchi...». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.15 Les trois lumières. Drame muet et en NB (1921) de Fritz Lang, avec Lil Dagover (1h20) ⓾.

ARTE
20.45 Mémoires de volcans ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.10 Les mamies ne font pas dans la dentelle ★. Comédie (2006) de B. Oberli, avec Lilian Naef, Stephanie Glaser (1h26). *Mineur.*

M6
20.50 Zone interdite «Un an au cœur du GIGN».
22.45 Enquête exclusive «Acapulco, le paradis des touristes et des narcotrafiquants». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Bordeaux/Marseille».

Lundi 19

TF1
20.50 Mes amis, mes amours, mes emmerdes (1 et 2/6). Série avec Florence Pernel, Bruno Madinier.
22.45 New York, unité spéciale ⓾.
01.20 Au Field de la nuit, avec Viktor Lazlo, J.-L. Chiflet, Boris Cyrulnik, Anne Goscinny, etc.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Jeux de pouvoir», «Une nouvelle piste ⓾», «La guerre des cuisines» ★★. Série. *Palpitant.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Missions d'urgence : «GRIMP, les pompiers d'élite», «Pompiers de Nice...», «Les sauveteurs de Marseille» ★★. *De beaux hommages.*
23.50 … Et De Gaulle créa la Cinquième ★★. *Pas mal.*

ARTE
20.50 Le père de mes enfants ★★★. Drame (2009) de M. Hansen-Love, avec Louis-Do de Lencquesaing (1h46). (voir Sélection)
22.40 Hadewijch ★★. Drame (2009) de B. Dumont, avec Julie Sokolowski (1h41). *Brillant.*

M6
20.50 Go fast. Policier (2008) de Olivier Van Hoofstadt, avec Roschdy Zem, Jean-Michel Fête (1h30) ⓾.
22.20 Enquête exclusive «Alerte sur les autoroutes du Nord» ⓾.

CANAL +
20.55 XIII.2 (12 et 13/13). Série ⓾.

Mardi 20

TF1
20.50 Mentalist : «Propositions douteuses», «Remède miracle», «Enquête assistée» ★★. Série avec Simon Baker ⓾. *Excellent.*
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 Les pouvoirs extraordinaires du corps humain ★★. Magazine avec Michel Cymes et Adriana Karembeu. (voir Sélection)
22.30 Infrarouge : «21 jours à l'aveugle», «Romain Gary, le roman du double». Documentaires.
01.30 Au bonheur des dames. Comédie dramatique en NB (1943) de A. Cayatte avec Michel Simon.

FRANCE 3
20.45 Louis la brocante «Louis et les anguilles bleues» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Lourd et lent.*
22.50 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.50 Persécution ★. Drame (2009) de P. Chéreau, avec Romain Duris, Charlotte Gainsbourg (1h39). *Bien filmé, mais peu palpitant et cru.*
22.30 Général Ishiwara «L'homme qui déclencha la guerre».
23.55 L'enfer des pauvres. Drame muet et en NB (1929) de Phil Jurzi.

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement.

CANAL +
20.55 Kindia 2015. Documentaire.

Mercredi 21

TF1
20.40 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓬.
23.15 Dexter (11 et 12/12). Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (5 et 6/8) ★★. Série avec Bruno Salomone, G. de Tonquédec. *Amusant.*
22.30 La parenthèse inattendue, avec Kad Merad, Olivier Barroux, Natasha St-Pier et Marc Veyrat.

FRANCE 3
20.45 Histoire immédiate «D'un président à l'autre : Mitterrand contre De Gaulle (1940-1970)» ★★. *Passionnant, mais inégal.*
22.15 Histoire immédiate «D'un président à l'autre : Giscard, l'homme blessé» ★★. *Intéressant.*

ARTE
20.45 Ajami ★★. Drame en VO (2009) de S. Copti et Yaron Shani (1h54). *Excellent, mais très dur.*
22.50 Maestro Andris Nelsons «Le feu du génie». Documentaire.
23.45 Antichrist ★★. Drame en VO (2008) de Lars von Trier, avec Charlotte Gainsbourg (1h43) ⓾. *Brillant, mais éprouvant et très cru.*

M6
20.50 Desperate housewives (20 et 21/23) ★★. Série. *Excellent.*
22.30 Nouveau look pour une nouvelle vie.

CANAL +
20.55 Football «Ligue des Champions : PSG/Dynamo Kiev».

Jeudi 22

TF1
20.50 No limit (3 et 4/6). Série avec Vincent Elbaz, Anne Girouard, Sarah Brannens, Hélène Seuzaret.
22.50 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Méditation, le nouvel anti-stress ?», «Afghanistan, fin de mission ?». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Antisémite, islamophobe ou anti-Blancs : Le retour du racisme ?». Magazine de Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine.

FRANCE 3
Soirée spéciale Harrison Ford
20.45 Air Force One ★★. Aventures (1997) de W. Petersen, avec Harrison Ford, Gary Oldman (2h05) ⓬. *Un excellent suspense.*
23.25 Danger immédiat ★★. Aventures (1994) de P. Noyce, avec Harrison Ford (2h16) ⓾. *Excellent.*

ARTE
20.50 Borgen (1, 2 et 3/10) ★★. Série en VO avec Sidse Babett Knudsen. (voir Sélection)
23.45 Guérir du VIH ? «Un nouvel espoir». Documentaire.

M6
20.50 Patron incognito.
23.45 Ma petite entreprise à tout prix.

CANAL +
20.55 Prime suspect (8 et 9/13) ★★. Série avec Maria Bello ⓾.

Vendredi 23

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.55 Qui veut épouser mon fils ?

FRANCE 2
20.45 Main courante (3 et 4/8 : «Maladies d'amour», «Intimité» ★★. Série avec Marie Bunel, Jean-Baptiste Puech ⓾. *Pas mal.*
22.35 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, C. Autain, Guy Birenbaum, P. Tesson, Luc Ferry, etc.
00.20 Mon Taratata à moi. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.45 Faut pas rêver en Équateur. Magazine présenté par Tanya Young.
23.10 Enquêtes de régions.

ARTE
20.50 Le choix de Luna ★★. Drame en VO (2010) de Jasmila Zbanic, avec Zrinka Cvitesic, Leon Lucev (1h36). *Très intéressant.*
22.25 Breaking bad (10 et 11/13) ★★. Série avec Bryan Cranston.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Un autre regard», «Obéir aux ordres», «Délit d'initié», «Face cachée». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Mission : Impossible «Protocole fantôme» ★★★. Aventures (2011) de B. Bird, avec Tom Cruise (2h08) ⓾. *Très spectaculaire.*

SÉLECTION


DR

Invictus - Après 27 ans dans les geôles de l'apartheid, Nelson Mandela est devenu le premier président noir d'Afrique du Sud. Mais son pays est déchiré par des années de haine, et il veut réussir la réconciliation entre Blancs et Noirs. La Coupe du monde de rugby va lui offrir une excellente occasion. Nelson Mandela et la Coupe du monde de rugby : l'affiche est belle et ne pouvait que séduire Clint Eastwood. D'autant que le film parle de pardon et de réconciliation. Bien sûr, il y a une certaine candeur dans ce film, car les choses ne se passèrent pas aussi bien que cela. Mais qu'importe ! L'histoire est si belle et le personnage de Mandela si charismatique que l'on se laisse volontiers embarquer dans cette aventure. Les scènes de rugby, avec une caméra au cœur des mêlées, sont saisissantes de réalisme. L'humour vient égayer une histoire forte et émouvante qui montre que la haine est toujours la pire des solutions. ***Dimanche 11, sur France 2, à 20h45.***

Le retour de la momie - S'ils provoquent des cataclysmes, les volcans sont également une bénédiction. Il y a des images de toute beauté dans ce documentaire passionnant et clair, mais un peu ardu. On dévouvre les entrailles de la Terre et la force de la vie qui trouve toujours son chemin pour jaillir des profondeurs. Car la pire des catastrophe naturelles est toujours suivie d'un nouveau départ pour la vie sur notre planète. ***Dimanche 18, sur Arte, à 20h45.***

Le père de mes enfants - Producteur indépendant, Grégoire Canvel passe son temps à à sauver les œuvres d'auteur dont il s'occupe. Ce film très émouvant, libre adaptation de la vie et de la mort d'Humbert Balsan, décrit le dur métier de producteur indépendant, dans la première partie, puis la manière dont la famille doit surmonter son chagrin pour continuer à vivre sans lui. Des comédiens très justes donnent corps à cette émouvante histoire. ***Lundi 19, sur Arte, à 20h50.***

Les pouvoirs extraordinaires du corps humain - Pour expliquer comment fonctionne le corps, Michel Cymes est parti, avec Adriana Karembeu, escalader le mont Blanc. Il y a de l"humour dans ce documentaire ludique, ce qui permet de faire comprendre des notions techniques. Des personnes ayant développé des aptitudes exceptionnelles racontent comment elles ont fait. Les images sont splendides, et l'ensemble est divertissant et instructif. ***Mardi 20, sur France 2, à 20h45.***

Borgen (1, 2 et 3/10) - Cela fait deux ans que Birgitte Nyborg est Premier ministre. On retrouve avec plaisir cette héroïne danoise pour une nouvelle saison. Intrigues de palais, coups bas, ambitions personnelles, tous les dessous de la vie politique sont exposés dans ces épisodes passionnants et très bien ficelés, qui rappellent la vie politique française. Sidse Babett Knudsen est très crédible en femme de pouvoir. ***Jeudi 22, sur Arte, à 20h50.***

Les ventes de vin explosent en Asie et en Chine. Mais ces marchés voient la multiplication de nouvelles formes d'usurpation.

La filière vin contre-attaque

Ne sont contrefaits que les produits qui représentent du succès. Force est de constater que le vin a le vent en poupe, surtout en Asie. La Chine est montrée du doigt comme la nation reine de la contrefaçon. « *Les contrefacteurs chinois ne s'attaquent pas seulement aux grands crus. Les vins moyens de gamme sont aussi touchés. Mais, compte tenu de ce qui passe aujourd'hui en Chine et en Asie, il y a désormais une prise de conscience du secteur agricole de l'enjeu que représente la défense des indications géographiques protégées, des noms de châteaux et de marques. Avec l'engouement que connaît le vin, la contrefaçon est devenue un sport national en Chine. On trouve dans certains salons chinois des copies d'étiquettes de Pétrus, de Château Lafitte, à 3 euros la bouteille. Dans les faits, il n'y a pas de volonté politique de lutter contre l'usurpation. C'est un important manque à gagner pour les marques françaises. Pour le chinois, la contrefaçon est ressentie comme un risque sanitaire. Il préfère acheter des produits alimentaires étrangers pour éviter les risques sanitaires. Les moyens de lutte contre la contrefaçon se sont multipliés ces dernières années avec la hausse des affaires. Les vignerons français utilisent des technologies nouvelles, des codes techniques, des puces électroniques. Cette démarche est viable pour les crus onéreux* », explique Philippe Lejeune propriétaire du château de Chambert, en appellation Cahors, un domaine de 60 ha, travaillé en biodynamie qui exporte ses vins sur deux marchés : Hong Kong et la Chine continentale. Depuis 2009, Philippe Lejeune est présent sur le marché chinois par le biais d'importateurs et se rend au minimum 4 fois/an en Chine pour suivre la commercialisation de ses vins Malbec en vrac et en bouteilles. Le dépôt d'une marque en chine est le premier moyen de lutter contre la contrefaçon car sans marque déposée, il n'y a pas contrefaçon et très peu de possibilité de recours en justice. Présente sur le marché chinois principalement dans les grandes villes, la cave coopérative de Tain l'Hermitage a pris les devants en protégeant sa marque et ses vins : « *Nous avons déposé un design d'étiquette pour éviter toute forme d'usurpation. Nous avons notre propre cabinet d'avocats, ce qui nous permet d'avoir la possibilité d'engager des actions judiciaires en Chine plus tardivement pour protéger notre marque* », estime Jean Benoît Kelagopian responsable export Chine de la cave coopérative.


DR
Olivier Bourdet-Pees, directeur général des producteurs Plaimont, dit utiliser les codes à bulles pour lutter contre la contrefaçon.

L'AUTHENTIFICATION DEVIENT UN ARGUMENT DE VENTE

Présents sur le marché chinois depuis les années 1985, les producteurs Plaimont, une cave coopérative qui regroupe 1 000 producteurs dans le Gers, va apposer en janvier 2013 sur une gamme de leur produit, Château Saint Go, un code à bulles pour le marché chinois couplé avec un autre code Cuer, qui permet la traçabilité. Le code à bulles est un système innovant d'authentification des bouteilles mis au point par la société Proof Tag. Il est coûteux. C'est aussi un argument de vente : « *Le gros intérêt de ce dispositif est de permettre la vérification de l'authenticité du produit sans avoir besoin d'un quelconque lecteur. Un scellé contenant des bulles réparties d'une manière totalement aléatoire et unique pour chaque bouteille est appliqué sur celle-ci. Il suffit alors de scanner le scellé avec un Smartphone ou de saisir sur internet un code inséré dans le scellé. Apparaitra une répartition de bulles à comparer avec celle apposée sur la bouteille pour s'assurer que celle-ci n'est pas contrefaite. Ce code permet une lecture et une authentification du produit. Nous utilisons ce code à bulles sur notre produit haut de gamme. Ce code a un autre avantage : il rassure le client chinois qui peut acheter des vins allant de 60 euros à 250 euros prix client. Compte tenu du jeu des taxes chinoises, nos vins arrivent assez chers sur le marché. Nous allons exporter 2,5 millions de bouteilles pour l'exercice 2012- 2013 via notre importateur dans le sud de la chine et notre joint venture, à Pékin, réalisé avec un producteur chinois d'alcool. La contrefaçon nous inquiète et inquiète nos clients. Nous avons pris conscience de ce phénomène. Toute notre équipe commerciale en Chine a pour mission de veiller à la protection de la marque. Nous avons passé un accord avec notre importateur, qui se charge de protéger notre signature, de détecter toutes les formes de contrefaçons* », termine Olivier Bourdet-Pees, directeur général des producteurs Plaimont.

PIERRE-LOUIS BERGER

Chine : grand importateur de vin


DR

En 2011, la Chine a importé 241 millions de litres de vins en bouteilles et 120 millions de litres en vrac. Les vins rouges représentent 96 % du volume total exporté. Les vins effervescents se sont également bien exportés avec plus de 15 000 hl.

LE COUT ELEVE DE LA CONTREFAÇON

Selon une étude de l'OCDE, la contrefaçon aurait pour conséquence directe la suppression de 200 000 emplois dans le monde, dont 100 000 en Europe et 30 000 en France (tous secteurs confondus). Une entreprise sur deux s'estime confrontée au problème. La contrefaçon coûterait aux pays du G 20 plus de 10 milliards de dollars par an (environ 71 milliards d'euros) selon un rapport de l'Union des fabricants (Unifab) remis au ministère de l'économie en 2010. La même année, Bercy évalue une perte directe du chiffre d'affaires pour les entreprises françaises (tous secteurs confondus) liée à la contrefaçon à hauteur de 6 milliards d'euros par an.

P.-L. B.

flashcode
web

ENTREPRISE

Les vins Descombe : des boutiques au wine bar


DR

En 2006, les vins Descombe, négociant éleveur, obtiennent la licence d'importation de vins pour la Chine. Ils ouvrent une filiale d'importation dirigée par Florent Descombe qui sélectionne les vins et gère les achats. Pour répondre à l'intérêt croissant qu'ont les consommateurs chinois pour le vin, la maison familiale, fondée en 1905, ouvre jusqu'à dix magasins dans les grandes villes. En mars 2007, le négociant ouvre un magasin à Shanghaï avec show-room et depuis l'été 2012 un wine bar, ouvert le soir : « *Nous importons nos vins directement de France par conteneurs frigorifiés, ce qui est assez rare. La montée en puissance d'une classe moyenne fait exploser les ventes. À Shanghaï, on propose les mêmes produits qu'en France. Et ce n'est pas la clientèle locale ni étrangère qui s'en plaindra. Nos résultats vont au-delà de nos espérances. La contrefaçon est une réalité, un souci, un argument. C'est pourquoi, nous sommes présents à tous les niveaux, de la préparation à la réception des conteneurs, en Chine, par notre filiale, ce qui rassure le client chinois sur l'origine de nos vins* », explique Sylvie Descombe, directrice commerciale.

P.-L. B.